

# SOMMAIRE

---

FICHE CONTACT	4
MOT DU PRESIDENT DU CONSEIL	5
MOT DU DIRECTEUR GENERAL	9
ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE, BANCAIRE ET FINANCIER	13
GOUVERNANCE	21
ACTIVITE ET RESULTAT DE LA BANQUE EXERCICE 2015	29
ACTION BH EN BOURSE	65
MOYENS	67
PERSPECTIVES 2016	75
RAPPORT GENERAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS ARRETES AU 31.12.2015	81
ACTIVITE DES FILIALES	133
RAPPORT GENERAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31.12.2015	163
PROJETS DES RESOLUTIONS	193

---

# FICHE CONTACT

---

**Raison sociale** : Banque de l'Habitat

**Siège social (adresse)** : 18, avenue Mohamed V 1080 Tunis

**BP** : 242 Cédex 1080

**Téléphone** (lignes groupées) : 71 126 000

**Fax** : 71 337 957

**Télex** : 88 401 421

**Adresse SWIFT** : BHBKTNTT

**E-mail**: [banquehabitat@bh.fin.tn](mailto:banquehabitat@bh.fin.tn)

**Site web** : [www.bh.com.tn](http://www.bh.com.tn)

**Centre d'appel** : 1800 (depuis l'étranger : +216 71 001 800)

**Serveur Vocal** : 88 401 421

**BH SMS** : 85585

**Capital social** : 170 000 000 dinars

---

## MOT DU Président du Conseil

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

Au nom du Conseil d'Administration, je vous souhaite la bienvenue à notre Assemblée Générale Ordinaire et je vous invite à faire le point sur l'état d'avancement de notre Plan de Restructuration ainsi que les réalisations de notre Banque au titre de l'année 2015.

En 2015, la situation économique s'est davantage dégradée et, hormis le secteur agricole, la croissance s'en est trouvée freinée par le fléchissement de tous les secteurs, notamment l'industrie et les services. La dette publique s'est d'avantage accentuée se situant à 54 % du PIB. L'investissement, moteur de la relance de l'économie, a été entravé par les difficultés observées dans la mise en place de réformes majeures. Le faible taux de croissance de 1,5% enregistré en Europe, principal partenaire commercial de la Tunisie, a aussi affecté l'économie nationale. Ainsi, la croissance s'est limitée à seulement 0,8%, contre 2,3% en 2014.

Malgré ce contexte peu favorable, la BH n'a pas dérogé à son Plan de Restructuration qui demeure son vecteur de **développement et de performance pérenne** garantissant à la Banque d'atteindre les ambitions de son Business Plan pour la période 2015-2019.

Amorcée en 2014, la concrétisation des axes stratégiques de ce plan a fait de l'exercice 2015, une année de réformes par excellence. En effet, l'année a été marquée par l'instauration d'un nouveau mode de gouvernance à travers la séparation entre la fonction du Directeur Général et celle du Président du Conseil d'Administration avec la revue de sa composition. Ainsi, le conseil a été renforcé par la nomination d'administrateurs sélectionnés sur la base d'un appel à candidature en fonction de leurs compétences et expertises liées aux métiers de la Banque consolidant le partenariat public-privé qui présente un atout de taille pour l'amélioration de la gouvernance de la Banque.

Un axe non moins important, a été la consolidation des assises financières de la Banque par l'émission d'un emprunt subordonné de 90 MD et l'augmentation du capital d'un montant de 80 MD dont 50 MD en numéraire, le portant ainsi à 170 MD. Cette augmentation de capital a permis de renforcer les capitaux propres à hauteur de 110 MD et d'être en conformité avec le ratio de solvabilité exigé, outre le fait qu'elle a permis de soutenir son plan de relance.

En effet, la dynamique commerciale a occupé une place de choix dans l'activité de la Banque, nous citons notamment le renforcement et la modernisation du réseau des agences par l'ouverture de 12 points de vente et le réaménagement de 6 anciennes agences; l'enrichissement de l'offre produits par le lancement de 3 packs; la commercialisation d'un nouveau produit d'épargne /crédit: épargne Capital Plus, et l'émission de la Carte Technologique.

Cette dynamique commerciale a été accompagnée par une **diversification sectorielle des concours à l'économie** permettant une meilleure répartition du risque.

Par ailleurs, la **refonte du système d'information**, axe déterminant du Plan de Restructuration, a porté sur des choix fondamentaux relatifs à l'architecture et la couverture fonctionnelle des métiers de la Banque.

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

Toutes ces actions ont été couronnées par des performances en ligne avec les projections que nous nous sommes fixées dans le cadre de notre budget pour l'année 2015.

A titre d'illustration, le total bilan a augmenté de 12,3%, les concours à l'économie ont évolué de 10,6%, le chiffre d'affaires s'est apprécié de 10%, le Produit Net Bancaire a progressé de 8,4%, les frais généraux se sont contenus affichant une augmentation de 3,8%, le Résultat Brut d'Exploitation s'est hissé de 9,1% et le Résultat Net s'est amélioré de 40%.

Enfin, au nom du Conseil d'Administration, je saisis cette occasion pour exprimer mes sincères remerciements à nos actionnaires pour leur attachement à la Banque. J'adresse, aussi mes remerciements à tout le personnel pour sa détermination et son adhésion pour réussir ce méga projet de restructuration qui devra s'accompagner par des performances commerciales et par l'amélioration de la solidité financière de notre institution.

AMEL MEDINI  
PRESIDENT DU CONSEIL

## MOT DU Directeur Général

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

Je réitère la bienvenue à tous les actionnaires et je vous remercie pour votre participation à notre Assemblée Générale Ordinaire.

En préambule à la présentation des réalisations de la Banque pour l'exercice 2015, permettez-moi de revenir sur la conjoncture économique qui a été caractérisée par une décélération du rythme de croissance qui s'est détérioré, passant de 2,3% en 2014 à 0,8% en 2015 et témoignant d'un climat d'investissement en berne.

Le secteur bancaire a subi de plein fouet les retombées de cette conjoncture défavorable dont les effets ont été perceptibles au niveau de la quasi-totalité des indicateurs. Les dépôts de la clientèle ont évolué de 3,3% contre 6,9% en 2014, les crédits ont affiché une croissance molle de 4,9 % contre 7,8% en 2014, le déficit de la liquidité s'est creusé d'avantage amenant la BCT à intensifier ses interventions; l'évolution du Produit Net Bancaire a perdu 2 points de pourcentage pour se situer à 6% et l'accroissement du Résultat Brut d'exploitation a stagné au même niveau que l'année 2014, soit 6,7%.

La Banque, et malgré ce contexte économique et monétaire tendu, a poursuivi sa démarche axée sur deux volets, le premier relatif au développement commercial et à la relance de l'activité de financement de l'économie; le deuxième volet concerne la réalisation du plan de restructuration, garant de la pérennisation des performances .

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Au titre de l'exercice 2015, l'activité de la Banque a enregistré des performances au dessus des moyennes sectorielles lui permettant de consolider sa solidité financière. Nous citerons particulièrement:

- **La meilleure progression boursière** du secteur bancaire et la troisième de la cote, le cours de l'action de la BH a affiché une appréciation de **64,3%**;
- **Une amélioration dans la structure des dépôts** en favorisant la collecte des dépôts à vue dont la part se situe désormais à 32%. Le flux additionnel a atteint **62,7 MD** portant l'encours des ressources de la clientèle à **4696,8 MD**;
- **Une hausse des crédits à la clientèle** de 576,2 MD dont l'encours a atteint **5342,4 MD**;
- **Un Produit Net Bancaire s'inscrivant à 266,5 MD**, en amélioration de 8,4% contre un accroissement sectoriel de 6,3%, ce niveau a permis à la Banque de gagner une place pour la positionner désormais au 5<sup>ème</sup> rang.
- **Une amélioration nette du coefficient d'exploitation** qui s'est établi à **43,6%** contre une moyenne sectorielle de 45,9%, affichant une amélioration de 2 points de pourcentage par rapport à 2014;
- **Un Résultat Brut d'Exploitation s'élevant à 164,1 MD**, en progression de 9,1% contre une moyenne sectorielle de 6,7 lui permettant de figurer parmi les 3 premières banques de la place.
- **Une performance qui allie rentabilité et rigueur** se traduisant par une amélioration de la qualité d'actif avec un **taux de créances classées de 17,5%** contre 19% en 2014 et un **taux de couverture de 73%** contre 70,4% en 2014.
- **Un Résultat Net de 70,6 MD** en augmentation substantielle de 40%.
- **Concernant le groupe BH** et grâce au développement de la synergie avec ses différentes filiales, nous avons enregistré des résultats satisfaisants permettant d'afficher un résultat net consolidé de **82,5 MD** contre 55,3 MD en 2014 traduisant une nette amélioration de 50%.



Cette croissance soutenue sur le marché tunisien s'accompagne par le renforcement de notre présence en Afrique. Actionnaire de référence dans deux banques spécialisées au Congo et au Burkina Faso, la BH s'emploie à déployer plus largement son expertise et son savoir faire.

Au niveau des Ressources Humaines, nous avons œuvré à renforcer le réseau par une mobilité accrue vers l'exploitation et des programmes de formation ciblés. Egalement conscients des enjeux majeurs qui se présentent à la Banque durant cette phase de transformation, nous avons lancé un projet de **culture d'entreprise** favorisant la cohésion, l'implication et l'adhésion de toutes les équipes.

S'agissant du système d'information, nous nous sommes engagés dans la mise en place d'un système intégré couvrant les différents métiers de la banque; Nous avons entamé la mise en place d'une solution monétique et d'une autre pour la couverture de l'activité avec l'étranger. Nous avons aussi renouvelé notre salle de marchés en la dotant des moyens techniques à la pointe de la technologie.

Outre sa contribution au financement de l'économie, la banque a développé son rôle social à travers l'organisation d'actions de soutien à l'éducation dans les zones défavorisées et d'actions en faveur de la femme et de son accès aux technologies de l'information.



Pour l'année 2016 et selon les prévisions de la BCT, la croissance annuelle ne serait que de 2 %, une croissance très modérée en deçà d'un niveau permettant la relance de l'économie. Malgré cela, nous plaçons l'année 2016, sous le signe de la performance et de la confirmation de la croissance afin de poursuivre le plan ambitieux de développement et de restructuration de la Banque.

Au terme de ces travaux, nous adressons nos vifs remerciements et notre gratitude aux membres du conseil pour leurs précieuses assistance et contribution; à nos actionnaires pour leur compréhension et soutien et à tout le personnel pour sa persévérance et son abnégation.

AHMED RJIBA  
DIRECTEUR GENERAL



# ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE, BANCAIRE ET FINANCIER

RAPPORT  
ANNUEL  
2015 13

## Environnement

### ➤ Au niveau International

Au cours de l'année 2015, **l'économie mondiale** demeure affectée par la poursuite du repli des prix internationaux des produits de base, notamment ceux de l'énergie (le pétrole brut), les prix des matières premières industrielles (caoutchouc, cuivre, aluminium, plomb, nickel, etc.), ainsi qu'agricoles (le blé, le sucre, le maïs, ...). Aussi, les évolutions contrastées des principales bourses internationales et l'appréciation du dollar face aux autres principales devises, en particulier vis-à-vis de l'euro, ont aussi impacté l'économie mondiale.

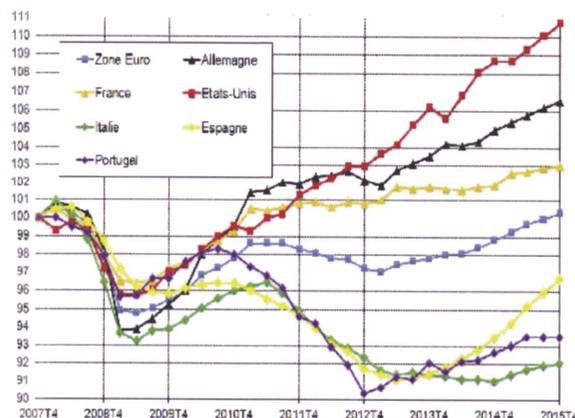
Les tensions géopolitiques, la migration des réfugiés (fuyant la guerre au moyen orient, la Syrie et l'Irak et affluant vers les pays de l'Europe) et les attentats perpétrés en France ont eu aussi des répercussions sur l'économie internationale.

Malgré ce contexte peu favorable, la **croissance économique mondiale** a pu enregistrer, selon le FMI, un taux de 3,1% contre 3,3% en 2014.

## Economique

Aux **Etats-Unis**, la progression du PIB est estimée à 2,5% contre 2,4% une année auparavant.

Pour la **Zone Euro**, le taux de croissance s'est établi à 1,5% en 2015 contre 0,8 % enregistré en 2014.



## Environnement

La croissance en l'**Afrique** devrait s'établir à 3,5% en 2015, contre 4,6% l'année précédente.

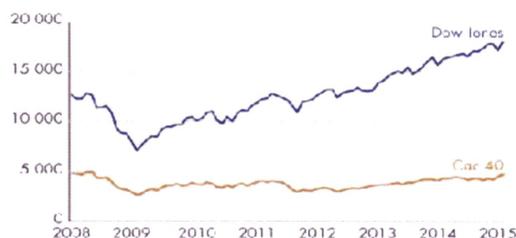
Le **Japon** atteindrait un taux de croissance de 0,6% contre 0,2% en 2014.

Concernant **les pays émergents et en développement**, l'activité en 2015 a continué d'augmenter à petite allure, moindre que **celle des** deux dernières décennies.

L'économie **Chinoise** a de nouveau ralenti, croissant de 6,9% en 2015, l'expansion annuelle la plus faible depuis 25 ans, contre 7,4 % une année auparavant.

Cependant, l'économie de **la Russie**, pays exportateur de pétrole affectée encore par la chute des prix, a connu une récession de l'ordre de -3,8%, contre 0,6% en 2014.

ÉVOLUTION COMPARÉE DU CAC 40 ET DU DOW JONES  
EN POINTS



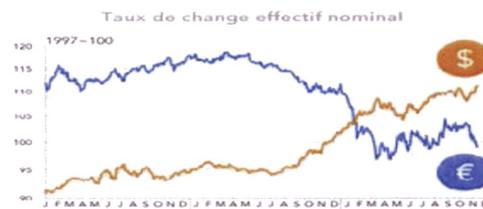
Source : Informationspubliées.com et Yahoo Finance



## Economique

S'agissant des **marchés financiers internationaux**, l'évolution des indices des principales bourses internationales a été contrastée en 2015. En effet, l'indice américain **Dow Jones** a clôturé l'année en baisse de 2,2%. Par contre, la plupart des bourses européennes ont terminé en hausses soutenues en particulier l'indice **CAC 40** a progressé de 8,5%. Pour sa part, le **Nikkei** Japonais a augmenté de 9,1% sur l'année, malgré l'impact du ralentissement de l'économie chinoise.

Sur les marchés des **changes internationaux**, l'année 2015 a été marquée surtout par l'appréciation du **dollar américain** face à l'euro (10%). Ainsi, le cours du dollar s'est fortement apprécié vis-à-vis de l'euro qui gravitait autour de 1,086 dollar au mois de décembre 2015, contre 1,2 dollar une année auparavant.



## Environnement

### ➤ Au niveau National

L'**économie Tunisienne** a connu en 2015 une conjoncture difficile enregistrant une stagnation dans certains secteurs ou même une récession dans d'autres.

En effet, la **croissance** a été molle et n'a enregistré que 0,8%, contre 2,5% une année auparavant.

Les retombées négatives des actes terroristes du Bardo, de Sousse et de l'avenue MohamedV ont affecté les secteurs du tourisme et du transport ainsi que plusieurs industries manufacturières.

L'économie Tunisienne n'a pu être partiellement sauvée que grâce à la reprise de l'**activité agricole** qui a enregistré une très bonne saison notamment pour l'huile d'olive qui a connu une récolte exceptionnelle de 340 mille tonnes.

De même, la production de dattes a augmenté de 10,3% par rapport à 2014, pour se situer à 246 mille tonnes.

## Economique

En outre, l'indice général de la **production industrielle** a accusé, au cours des onze premiers mois de 2015, un fléchissement à un rythme plus accentué, soit -1,8% contre -1,2% durant la même période de 2014, Imputable principalement à la forte détérioration de la production minière (-18,1%) suite au repli de la production des phosphates de 22,3%.

Les indicateurs de l'**activité touristique**, impactée par les attentats perpétrés en Tunisie en 2015, ont connu un repli en particulier pour les nuitées touristiques globales (-44,4%), les entrées de touristes étrangers (-30,8% ) et les recettes touristiques (-35,1%).

Le **trafic aérien** a lui aussi enregistré une baisse de 32% par rapport à 2014.

## Environnement

Ainsi, l'année 2015 a été marquée par:

- Un taux d'inflation maintenant son niveau à 4,9% ;toutefois, situé à 4,1% au mois de décembre.
- Un taux de chômage avoisinant 15,3% (dont 31% pour les diplômés) et contre 15% une année auparavant.
- Un déficit courant en légère baisse, se situant à 8,7% du PIB au terme de l'année 2015 contre 8,9% en 2014.
- Une dépréciation du dinar tunisien sur le marché interbancaire de l'ordre de 8,4% vis-à-vis du dollar américain et de 7,1% vis-à-vis du yen japonais contre une appréciation de 2% vis-à-vis de l'euro.

## Economique

<b>Agrégats Economiques</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>
Croissance du PIB	2,5%	0,8%
Taux d'inflation	4,9%	4,9%
Déficit courant	8,9%	8,7%
Recettes touristiques (en MD)	3 576	2 355
Réserves en devises (en MD)	13 097	14 102
(en nbr de jour d'importations)	112	128
Taux de change € contre TND	2,2622	2,2188
\$ contre TND	1,8612	2,0321
Concours à l'économie (enMD)	62 210	66 199
(en %)	9,4%	6,4%
Masse monétaire M2 (en MD)	55 908	57 853
(en %)	8,2%	3,5%

Au titre de l'année 2015, l'activité du secteur bancaire a été marquée par:

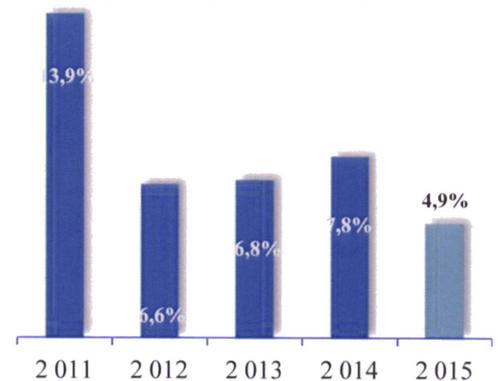
▪ **Une décélération des concours à l'économie:** en rapport avec le ralentissement du rythme d'évolution des crédits affichant une croissance de 4,9% contre 7,8% en 2014. Une croissance molle qui témoigne d'un climat d'investissement encore fragile .

▪ **Un ralentissement de la collecte des dépôts** sous l'effet de la hausse modérée des comptes à terme et la baisse des certificats de dépôts, enregistrant un accroissement de 3,3% contre 6,9% en 2014.

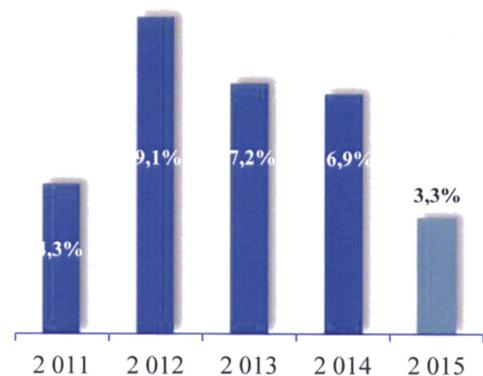
▪ **Un creusement du déficit de la liquidité bancaire**

L'évolution plus accélérée des concours à l'économie par rapport aux dépôts a engendré inévitablement un creusement au cours de l'année 2015, par rapport à l'année précédente, avec des périodes d'amélioration relative. Ceci a porté les opérations d'injection de la BCT à 5,144 MD en moyenne, en hausse de 114 MD par rapport à l'année dernière.

Evolution sectorielle des crédits



Évolution sectorielle des dépôts de la clientèle



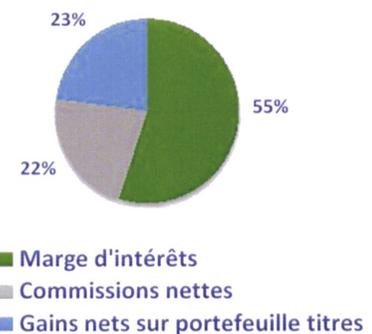
### ■ Une croissance du PNB émanant des revenus de placement:

Le contexte monétaire tendu et le manque de liquidité a poussé les banques vers l'activité de placement qui génère des revenus récurrents mais qui sert aussi à se refinancer auprès de la BCT à moindre coût. Ainsi, la hausse du PNB (+6% contre 8% en 2014) a principalement émané des revenus de placement qui ont gagné 2,3 points de pourcentage dans la structure du PNB à 23,1% au détriment de la marge d'intérêt qui représente désormais 54,5% du PNB contre 57% en 2014. La marge sur commissions est restée, cependant, stable à 22,3%.

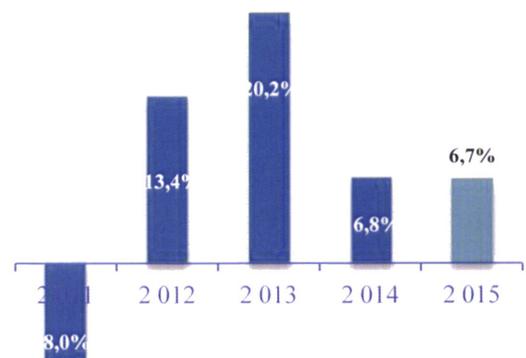
### ■ Une meilleure efficacité opérationnelle et un RBE maintenant presque le même rythme de croissance que celui de 2014 (+6,7%):

Au titre de l'année 2015, les Banques ont pu contenir leurs charges opératoires qui n'ont augmenté que de 5,4% en 2015 contre 9,7% en 2014. Ainsi, le coefficient d'exploitation moyen des banques a été en amélioration passant de 46,3% en 2014 à 45,9% en 2015.

Structure du PNB sectoriel au 31.12.2015



Evolution sectorielle du RBE



## Environnement

## Financier

Dans un climat économique pour le moins morose, la Bourse de Tunisie a été caractérisée, au cours du dernier trimestre de l'année 2015, par :

- Une poursuite de la baisse de l'indice **Tunindex** (-4,4%) amorcée depuis les événements de Sousse avec un léger redressement à la fin du trimestre ;
- Un rendement annuel négatif de l'indice **TUNBANK** de 7,6% contre une progression de 17,31% en 2014.
- La radiation de « Syphax Airlines » du marché alternatif de la cote de la Bourse et son transfert au marché hors-cote ;

<b>Indicateurs Boursiers</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>
Indice TUNINDEX en points (base 1.000 le 31/12/1997)	5.089,99	5.042,16
Capitalisation boursière (en MDT)	17.324	17.830
Capitalisation boursière / PIB (en %)	21	21,2
PER moyen	15,57	13,88
Nombre des sociétés cotées (en unités)	77	78
Taux de liquidité mensuel (en %)	57	53
Taux de la participation étrangère (en %)	24,1	25,58



# GOUVERNANCE

En se référant aux dispositifs de la circulaire BCT 2011-06 et sa mise à jour par le décret n°2013-4953 définissant un ensemble de règles de bonne gouvernance devant être observées afin d'asseoir une gestion saine et prudente, la Banque a entrepris un ensemble d'actions dont notamment la mise à jour [du code de déontologie et de bonne gouvernance](#) à adopter par le Conseil d'Administration et l'Organe de Direction en matière de responsabilité, de contrôle interne, de gestion des conflits d'intérêt, d'efficacité et de transparence.

### Le Conseil d'Administration:

L'AGE du 18/02/2015 a adopté la séparation entre les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

Sur appel à candidature lancé par le Ministère de l'Economie et des Finances, 4 nouveaux administrateurs représentant l'Etat ont été nommés et sélectionnés sur la base de critères combinés tenant compte de leurs compétences académiques et professionnelles et de leur expérience réussie en rapport avec les aptitudes et la complémentarité requise.

# Gouvernance

# de la Banque

## Composition du Conseil d'Administration et Fréquence de ses Réunions

Nom	Mandat	Qualité
<b>Les représentants de la participation étatique</b>		
Madame Amel Medini	2015-2017	Présidente provisoire du CA (01/12/2015)
Mr Safouen Ben Aissa	2015-2017	Membre
Mr Mohamed Tahar Rajhi	2015-2017	Membre
Mr Raouf Klibi	2015-2017	Membre
<b>Les représentants du secteur privé</b>		
Mr Ahmed Trabelsi	2013-2015	Membre
Mr Horchani Rached	2015-2017	Membre
Mr Mohame Sadok Driss	2014-2016	Membre
Mr Marzougui Najib	2014-2016	Membre
<b>Administrateurs Indépendants</b>		
Mr Achraf Ayadi	2015-2017	Président du CPAI
Mr Mongi Ben Takhyat	2015-2017	Président du C Risques
<b>Représentant les actionnaires minoritaires</b>		
Mr Habib Miled	2015-2017	Représentant des actionnaires personnes physiques autres que les actionnaires principaux
Mr Sami Hamadi		Contrôleur d'Etat

En 2015, le Conseil d'Administration a tenu dix réunions:

Le secrétariat du conseil est assuré par Monsieur Ahmed Mejeji, Directeur du Suivi des Participations et des Filiales.

## Gouvernance

## de la Banque

### Les commissaires aux comptes:

- M.Zied KHDIMALLAH  
«Audit Consulting & Business»
- M.Hatem Aounalli  
« C.O.K Audit & Consulting »

### Les Comités émanant du Conseil d'Administration

fonctionnant sous son autorité exclusive, ils conduisent leurs travaux dans leurs domaines de compétence spécifiques et soumettent au conseil, des avis, des propositions et/ou des recommandations selon les besoins.

Le Conseil d'Administration est assisté par des comités dans l'exécution de ses missions notamment la préparation de ses décisions stratégiques et l'accomplissement de son devoir de surveillance, il s'agit du :

- Comité Exécutif de Crédit
- Comité des Risques
- Comité Permanent d'Audit Interne
- Comité de nomination et de rémunération.

## Gouvernance

## de la Banque

### ▪Comité Exécutif de Crédit

Ayant pour mission principale d'étudier et de suivre l'activité de financement de la Banque. A cet effet, il est tenu d'assurer le respect des conditions et des plafonds fixés par le conseil d'administration en matière de politique de financement notamment les montants de crédits accordés et leur répartition sur les différents secteurs, les taux d'intérêts appliqués et le niveau des commissions prélevées.

Nom	Qualité
Mr Ahmed Rjiba	Ex Président
Mr Horchani Rached	Président
Madame Amel Medini	Membre
Mr Raouf Klibi	Membre
Mr habib Miled	Membre

Nombre de réunions tenues par le CEC au cours de l'année 2015: 6 réunions

Secrétaire du Comité exécutif de Crédit: Nabil hassine, Directeur des crédits commerciaux

### ▪Comité Permanent d'Audit Interne

Ayant pour mission de veiller au respect de la mise en place d'un système de contrôle interne performant de nature à promouvoir l'efficacité, l'efficacité, la protection des actifs de la banque, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires.

Nom	Qualité
Président : Nabil SKHIRI (jusqu'au 06 juin 2015)	EX administrateur indépendant et Président
ACHRAF AYADI (à partir du 06 juin 2015)	Administrateur indépendant Président
AHMED TRABELSI	Administrateur représentant le secteur privé
MOHAMED SAFOUENE BEN AISSA	Administrateur représentant l'Etat

Nombre de réunions tenues par le CPAI au cours de l'année 2015 : 6 réunions

Secrétaire du CPAI : RACHID BOUZIDI, Directeur de l'audit.

## Comité des Risques

Ayant pour mission de s'assurer que les risques générés par l'activité de la Banque notamment en matière de crédit, de marché, de taux, de liquidité, de règlement ainsi que les risques opérationnels sont identifiés, couverts et compatibles avec les politiques et les objectifs arrêtés par le Conseil d'Administration.

Nom	Qualité
Mr Samir Rgaieg	Ex Président
Mr Mongi Ben Takhyat	Président
Mr Mohamed Sadok Driss	Membre
Mr Mohamed Tahar Rajhi	Membre

Nombre de réunions tenues par le CR au cours de l'année: 7 réunions

Secrétaire du comité des risques : Mr Haykel Kadhraoui, Directeur de l'évaluation et du suivi des risques crédits.

## Comité de Nomination et de Rémunération

A pour principale attribution d'assister le Conseil d'Administration, de formuler des propositions et/ou des recommandations ayant trait à:

- La rémunération du Directeur Général
- La rémunération du Président du Conseil d'Administration.
- L'examen de la politique de rémunération globale de la Banque.
- L'examen de la politique de gestion des Ressources Humaines.

Nom	Qualité
Klibi Raouf :	Président
Trabelsi Ahmed	Membre
Miled Habib	Membre

Nombre de réunions tenues par le CR au cours de l'année :une réunion

Secrétaire du comité des risques : Mr Anouar Gallas, Directeur central des Ressources Humaines

## Structure du Capital

## de la Banque

Actionnaires	Quantités	%/K
<b>A) ACTIONNAIRES TUNISIENS</b>	<b>31 741 839</b>	<b>93,36%</b>
* ETAT TUNISIEN	11 344 363	33,37%
<b>* Entreprises publiques</b>	<b>7 569 076</b>	<b>22,26%</b>
- ETAP P/C ETAT	5 634 221	16,57%
- CNAM	760 758	2,24%
- OFFICE DE COMMERCE	604 800	1,78%
- CNSS	511 381	1,50%
- SNIT	35 395	0,10%
- AFH	22 521	0,07%
<b>* Entreprises para-publiques</b>	<b>347 559</b>	<b>1,02%</b>
- TUNISIE TELECOM	323 255	0,95%
- ARRU	24 304	0,07%
<b>* PERSONNES MORALES PRIVEES</b>	<b>4 603 453</b>	<b>13,54%</b>
- GROUPE HORCHANI	3 367 828	9,91%
- CIAT	191 419	0,56%
- FCP OPTIMA	191 477	0,56%
- FCP SECURITE	136 927	0,40%
- MENINX HOLDING	98 270	0,29%
- SPDIT SICAF	71 361	0,21%
- AUTRES	546 171	1,61%
<b>* PERSONNES PHYSIQUES</b>	<b>7 877 388</b>	<b>23,17%</b>
- GUERRIDA MOHAMED HABIB	1 551 459	4,56%
- TRABELSI AHMED BEN ABDELHAMID	951 267	2,80%
- BOUSAADA ATEF	788 498	2,32%
- MILED HABIB	700 000	2,06%
- BEN SADOK MOHAMED DRISS	577 970	1,70%
- LAARIBI MED KAIES	468 904	1,38%
- DRISS MOHAMED SADOK	317 503	0,93%
- GHORBEL HECHEMI	307 980	0,91%
- MARZOUGUI NEJIB	240 000	0,71%
- AUTRES	1 973 807	5,8%
<b>B) ACTIONNAIRES ETRANGERS</b>	<b>2 251 192</b>	<b>6,62%</b>
* PERSONNES PHYSIQUES	11 729	0,03%
* PERSONNES MORALES	2 239 463	6,59%
- BLAKENEY LP	695 565	2,05%
- BLAKENEY INVESTORS	635 936	1,87%
- HEVIBEN LP	480 806	1,41%
- Autres	427 156	1,3%
<b>C) GRATUITES NON CONFIRMES</b>	<b>6 969</b>	<b>0,02%</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>34 000 000</b>	<b>100%</b>



# ACTIVITE ET RESULTAT DE LA BANQUE EXERCICE 2015

## Faits marquants de

## L'année 2015

En dépit d'un contexte économique particulièrement difficile, l'année 2015 représente pour la Banque une année de réforme tous azimuts par excellence; en effet, l'accélération de la mise en place du Plan de Restructuration, démarrée en 2014, a été au centre de l'activité de la Banque et sa réalisation en était la principale cible.

En outre, la BH s'est attelée à développer son portefeuille et ses activités pour consolider son positionnement dans un paysage bancaire de plus en plus concurrentiel.

### **Le Renforcement des capitaux propres de 181,1 MD et la consolidation des ressources longues**

La Banque a procédé à l'émission d'un emprunt subordonné de 90 MD et à l'augmentation de son capital d'un montant de 80 MD dont 50 MD en numéraire et 30 MD par incorporation des réserves portant ainsi le capital social à 170 MD. Cette augmentation,

qui s'est traduite par une prime d'émission de 60 MD, a permis de renforcer les capitaux propres à hauteur de 110 MD.

### **Le développement commercial**

- **Le renforcement et la modernisation du réseau des agences :**

Conformément à son plan stratégique et afin d'accompagner au mieux la croissance, la banque continue de développer et de moderniser son réseau pour gagner en parts de marché et en proximité. Le réseau de la banque a été renforcé par l'ouverture de 12 points de vente clôturant ainsi l'année avec 117 agences.

La modernisation progressive des anciens points de vente a permis de décliner une nouvelle organisation et de nouveaux concepts d'habillage innovants sur 6 agences.

## Faits marquants de

L'année 2015

### •La Production

L'exercice 2015 a été riche en conception et lancement de produits: les packs *BH Access*, *BH Select* et *BH Elite* alliant cartes, moyens de communication et offres de crédits. La banque a aussi commercialisé un nouveau produit de crédit adossé à un produit d'épargne *BH Capital Plus*. Conformément aux dispositions de la BCT pour faciliter l'accès des jeunes promoteurs aux sites WEBS internationaux, la BH a émis une Carte Technologique.

### • Le développement du fonds de commerce et la fidélisation de la clientèle existante grâce à:

- L'organisation de challenges inter-agences le premier relatif à l'épargne, le deuxième relatif à l'équipement de la clientèle.
- L'organisation d'un jeu concours épargne s'adressant au public.
- L'organisation de campagnes de communication institutionnelles et produits dans différents médias

(audio, panneaux publicitaires, presse écrite, presse électronique).

➤L'assistance de la Direction générale et des services centraux dans la prospection et les visites de la clientèle pour le développement de l'activité.

### La Refonte du Système d'Information :

L'année 2015 a été marquée par la mise en œuvre d'un ensemble de projets structurants liés au développement de l'activité de la Banque:

- La mise en place d'un système monétique couvrant toutes les fonctions d'émission et d'acceptation; ce système constitue une opportunité de développer l'offre commerciale tout en garantissant les niveaux de sécurité nécessaires à l'utilisation des cartes bancaires.

## Faits marquants de

L'année 2015

▪ La mise en place d'un système de gestion des opérations avec l'étranger permettra à la Banque d'automatiser les opérations de la clientèle avec l'étranger pour gagner en délais de traitement et améliorer la traçabilité des process.

▪ La mise en œuvre d'un outil de reporting et d'aide à la décision pour la gestion des Plan d'actions du réseau. Ce système aura une incidence directe sur le mode de management et d'animation du réseau.

▪ La réorganisation de la salle des marchés par une infrastructure et des logiciels alliant sécurité, traçabilité et fiabilité.

▪ L'investissement dans l'amélioration et la modernisation des moyens par l'acquisition de GABs, de solutions de sécurisation de notre système d'informations et des réseaux.

▪ L'étude de mise en place d'un progiciel de gestion intégrée ERP bancaire (Entreprise Resource Planning) garantissant une intégration et une couverture de toutes les fonctions du métier bancaire.

## Principaux Indicateurs

## 2011-2015

INDICATEURS D'ACTIVITE	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
TOTAL BILAN	7 020,7	6 251,1	5 375,7	5 455,4	5 409,4
TOTAL RESSOURCES	8 036,5	7 169,5	6 250,8	6 014,9	5 492,6
RESSOURCES CLIENTELE	4 696,8	4 634,0	4 071,5	3 758,0	3 332,3
CAPITAUX PROPRES	458,5	277,4	226,5	404,4	441,3
TOTAL PROVISIONS	965,5	900,9	816,4	540,4	398,7
EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	913,5	862,2	922,5	919,9	832,6
CREDITS A LA CLIENTELE	5 342,4	4 766,2	4 178,6	4 346,6	4 259,2
PORTEFEUILLE TITRES COMMERCIAL	921,8	717,9	291,3	148,0	143,3
PORTEFEUILLE TITRES D'INVESTISSEMENT	197,2	210,0	228,3	242,6	252,6

INDICATEURS D'EXPLOITATION	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
CHIFFRE D'AFFAIRES	503,9	459,8	370,2	341,0	329,1
MARGE D'INTERETS	154,5	149,7	147,1	140,5	129,9
COMMISSIONS NETTES	52,6	49,8	36,9	35,4	32,2
GAINS NETS SUR PORTEFEUILLE TITRES	59,4	46,4	23,2	23,8	26,1
PRODUIT NET BANCAIRE	266,5	245,9	207,2	199,6	188,2
FRAIS GENERAUX	116,2	112,0	101,1	96,7	90,8
FRAIS DE PERSONNEL	90,8	88,6	80,9	78,0	72,8
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	25,5	23,4	20,2	18,8	17,9
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	164,1	150,3	119,6	119,5	108,9
DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS	73,0	90,3	270,2	111,7	82,0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE ( avant modif. Cptble )	70,6	50,3	-159,4	-2,0	14,2
RESULTAT NET DE L'EXERCICE ( après modif. Cptble )	70,6	50,3	-220,1	-30,3	18,9

## Principaux Indicateurs

## 2011-2015

RATIOS	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
BENEFICE NET/CAPITAUX PROPRES (ROE)	15,39%	18,13%	-70,35%	-0,5%	3,2%
BENEFICE NET / TOTAL ACTIF (ROA)	1,01%	0,80%	-2,96%	0,0%	0,3%
COEF. D'EXPLOITATION (FRAIS GENERAUX / P.N.B)	43,63%	45,55%	48,79%	48,5%	48,2%
CREDITS A LA CIENTELE / DEPOTS A LA CIENTELE	113,75%	102,85%	102,63%	115,7%	127,8%
RATIO COOKE	10,30%	4,70%	4,40%	10,70%	10,23%
RATIO DE LIQUIDITE	84,31%	124,20%	101,00%	82,60%	78,77%
RATIO DE COUVERTURE DES CREANCES CLASSEES	73%	70,4%	65,29%	66,78%	64,6%
NPL(Créances classées / Total engagements)	17,5%	19%	21,57%	15,78%	13,1%
COUT DES DEPOTS	3,66%	3,68%	3,05%	2,43%	2,68%
RENDEMENT DES CREDITS	6,19%	6,53%	5,99%	5,54%	5,94%

AUTRES INDICATEURS	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
EFFECTIF	1844	1907	1 941	2 002	2045
NOMBRE D'AGENCES	117	105	100	95	94
NOMBRE DE GAB	123	121	111	105	105
NOMBRE DE CARTES	177 529	161 146	151 987	153 497	155 016

### Notation de la Banque par Standard & Poor's

Notation du 04 mars 2016 LT CT  
Perspective:



**B/B/ STABLE**

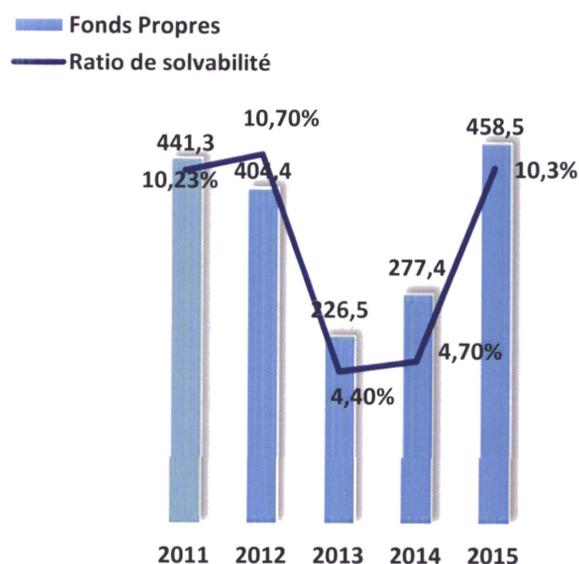
## Les Capitaux Propres

Les capitaux propres se sont renforcés de 181,1 MD, alimentés principalement par:

- L'augmentation du capital social en numéraire de 50 MD (30 MD étant par incorporation des réserves),
- Les primes d'émission engendrées par l'augmentation du capital pour un montant de 60 MD,
- La réalisation d'un résultat net de 70,6 MD.

Grâce à ce renforcement, le ratio de solvabilité s'est situé à 10,3%, soit un niveau respectant les normes prudentielles de la BCT.

Evolution des Capitaux Propres



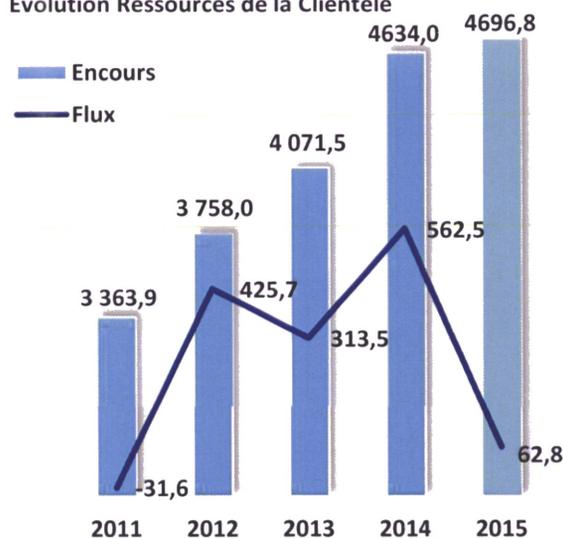
En MD	31.12.15	31.12.14	31.12.13	31.12.12	31.12.11	12.15/12.14	
Capital	170,0	90,0	90,0	90,0	90,0	80,0	88,9%
Réserves	217,5	355,8	355,2	342,1	331,6	-138,3	-38,9%
Autres capitaux propres	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,0	0,0%
Résultat reporté	0,0	-59,7	-59,7	-26,0	5,1	59,7	
Résultat de l'exercice	70,6	50,3	-159,4	-2,0	14,2	20,3	40,3%
Résultat en Instance d'Affectation	0,0	-159,4				159,4	
<b>TOTAL</b>	<b>458,5</b>	<b>277,4</b>	<b>226,5</b>	<b>404,4</b>	<b>441,3</b>	<b>181,1</b>	<b>65,3%</b>

## Les dépôts de la clientèle

Dans un contexte monétaire et économique tendu marqué par la pression sur la liquidité, la Banque a maintenu son choix de ne pas céder à la surenchère des taux sur les dépôts. Ainsi, au titre de l'année 2015, les dépôts de la Banque ont enregistré la collecte des dépôts d'épargne et celle des dépôts à vue avec un flux additionnel de 147,4 MD, toutefois, amorti par la baisse des dépôts à échéance.

Évoluant à ce rythme contre un accroissement sectoriel de 3,2%, la Banque se situe à la 6<sup>ème</sup> position avec une part de marché de 10%.

Evolution Ressources de la Clientèle



En MD	31.12.15	31.12.14	31.12.13	31.12.12	31.12.11	Accroissement annuel moyen 2011-2014		12.15/12.14		Objectif 2015	taux de réalisation
Dépôts à vue	1 456,3	1 380,2	1 047,1	1 030,4	830,0	183,4	18%	76,1	5,5%	400,3	18,9%
Dépôts d'épargne	1 568,1	1 497,0	1 425,5	1 420,5	1 334,8	54,1	3,9%	71,1	4,8%	100,0	71,1%
Dépôts à échéance	1 526,2	1 662,7	1 497,4	1 210,8	1 067,1	198,5	15,9%	-136,5	-8,2%	72,9	
Autres Sommes dues à la clientèle	146,2	94,3	101,5	96,4	100,5	-2,1	-2,1%	51,9	55,0%	6,0	
<b>TOTAL</b>	<b>4 696,8</b>	<b>4 634,0</b>	<b>4 071,5</b>	<b>3 758,0</b>	<b>3 332,3</b>	<b>433,9</b>	<b>11,6%</b>	<b>62,8</b>	<b>1,4%</b>	<b>579,2</b>	<b>10,7%</b>

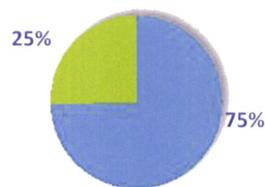
## Activité de la Banque

Conformément aux orientations stratégiques du Business Plan favorisant l'orientation vers des produits à moindre coût, la part des dépôts à vue s'est améliorée passant de 26% à fin 2013, à 32% à fin 2015; la part des dépôts d'épargne a gagné 1 point de pourcentage pour se situer à 34%.

**Les dépôts à vue** se sont établis à 1456,3 MD affichant une augmentation de 76,1 MD (+5,5%).

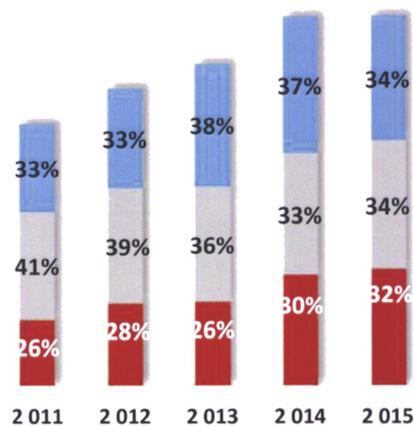
Les 28732 nouveaux comptes ouverts en 2015 ont drainé un flux additionnel de 151,6 MD.

Répartition de l'encours des DAV au 31.12.2015



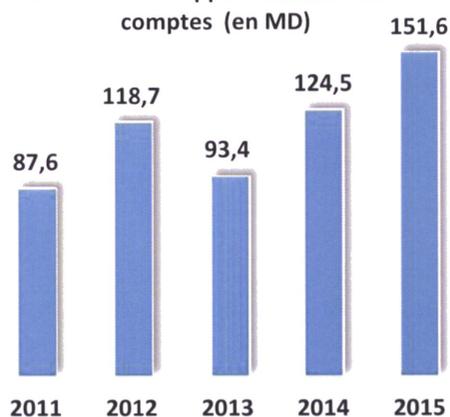
■ Dépôts à vue en dinars  
■ Dépôts à vue en devises

## Les Ressources

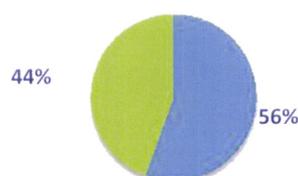


■ Dépôts à vue ■ Dépôts d'épargne ■ Dépôts à échéance

Evolution de l'apport des nouveaux comptes (en MD)



Répartition du flux des DAV au 31.12.2015



■ Dépôts à vue en dinars  
■ Dépôts à vue en devises

## Activité de la Banque

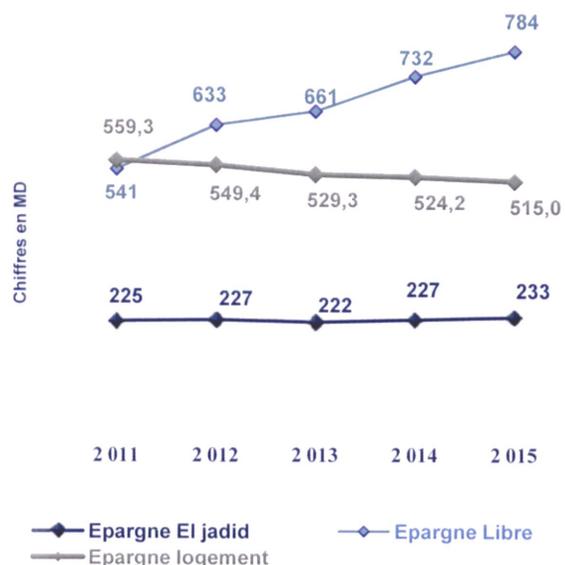
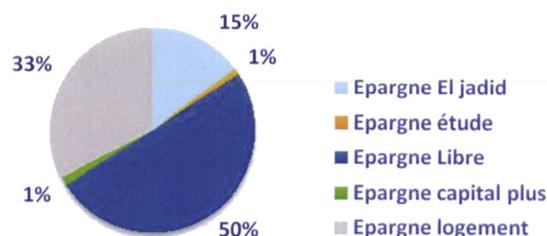
**Les dépôts d'épargne** se sont élevés à 1568,1 MD traduisant une progression de 71,2 MD (+4,8%), soit un flux additionnel en ligne avec l'augmentation moyenne enregistrée par le secteur. Ces dépôts demeurent boostés par **l'épargne libre** (+52,6 MD ou +7,2%).

Par ailleurs, **l'épargne capital plus**, dernier né des produits d'épargne, a alimenté les dépôts d'épargne à hauteur de 20,7 MD. Ce produit permet à son souscripteur d'accéder à un crédit à des conditions de faveur au terme d'une période d'épargne minimale.

S'agissant des **dépôts d'épargne logement**, leur encours a accusé une baisse de 9,3 MD alors que **les dépôts Eljadid** et **l'épargne étude** ont presque maintenu leur rythme d'évolution enregistrant respectivement un flux additionnel de 5,7 MD et 1,4 MD.

## Les Ressources

Répartition de l'encours des dépôts d'épargne au 31.12.2015



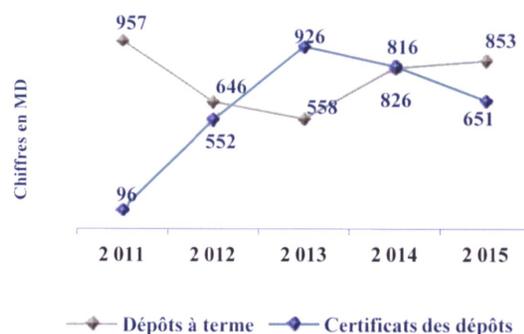
## Activité de la Banque

Les dépôts à échéance ont totalisé 1526,2 MD enregistrant une baisse de 136,5 MD (-8,2%), tirée par le repli des certificats de dépôts de 175 MD. Quant aux dépôts à terme, leur encours a augmenté de 36,6 MD.

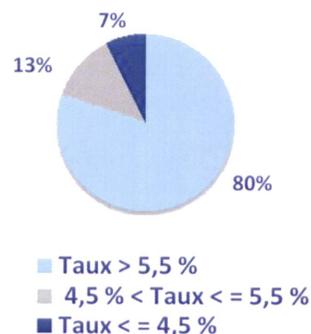
La baisse des dépôts à échéance reflète le choix de la Banque de favoriser la rentabilité et de ne pas céder à la surenchère des taux, en effet, le coût de ces dépôts a quasiment maintenu le même niveau de celui de l'année 2014 pour se stabiliser à 6,26%.

La proportion des dépôts souscrits à un taux supérieur à 5,5%. a diminué de 4 points de pourcentage pour se situer à 80%.

## Les Ressources



structure des dépôts à échéance ventilée selon le taux de souscription en 2015



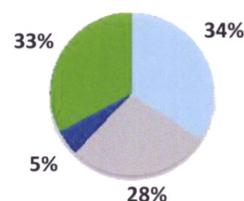
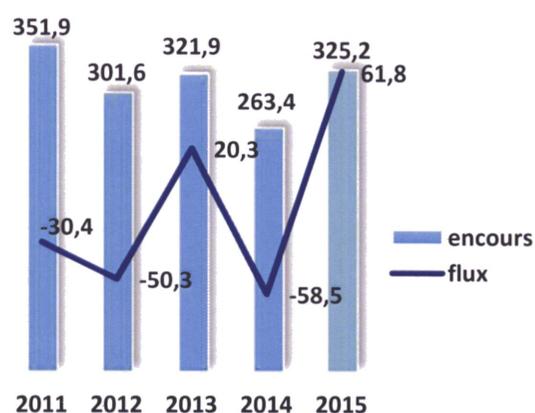
## Les Emprunts

Au titre de l'année 2015, les ressources d'emprunts se sont consolidées par l'émission de l'emprunt subordonné 2015 pour un montant de 90 MD. En outre, les emprunts extérieurs ont été caractérisés par l'utilisation de la ligne Banque Mondiale ayant pour objet la cogénération et l'efficacité énergétique dont les tirages se sont situés à 13,3 MD.

Parallèlement, les remboursements ont totalisé 42,9 MD et ont concerné :

- Une échéance de l'emprunt obligataire 2009 pour 15 MD;
- L'emprunt BAD pour 13,8 MD;
- L'emprunt BEI pour 14,7 MD;
- La deuxième tranche de l'emprunt HG 004C (0,4 MD).

Evolution des Emprunts



- emprunt obligataire
- emprunt subordonné
- emprunt Banque mondiale

	31.12.15	31.12.14	31.12.13	31.12.12	31.12.11	12.15/12.14	
Les emprunts matérialisés	110,8	122,1	137,3	92,3	105,1	-11,3	-9,2%
Les emprunts rétrocedés	214,4	141,3	184,5	209,3	246,8	73,1	52%
Emprunt Banque Mondiale	16,7	4,2	0,0			12,5	
Emprunts B A D	41,8	55,6	70,8	86,0	101,3	-13,8	-25%
Emprunts B E I	62,4	77,1	89,2	83,9	90,5	-14,7	-19%
Emprunt Subordonné	90,0	0,0	14,0	28,0	42,0	90,0	
Emprunts HG004C	1,9	2,3	2,6	3,0	3,4	-0,4	-17%
Emprunt MAE		0,0	5,0	5,0	5,0		
Dettes Rattachées	1,6	2,1	2,9	3,4	4,7	-0,5	
<b>TOTAL</b>	<b>325,2</b>	<b>263,4</b>	<b>321,9</b>	<b>301,6</b>	<b>351,9</b>	<b>61,8</b>	<b>23%</b>

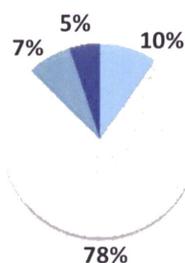
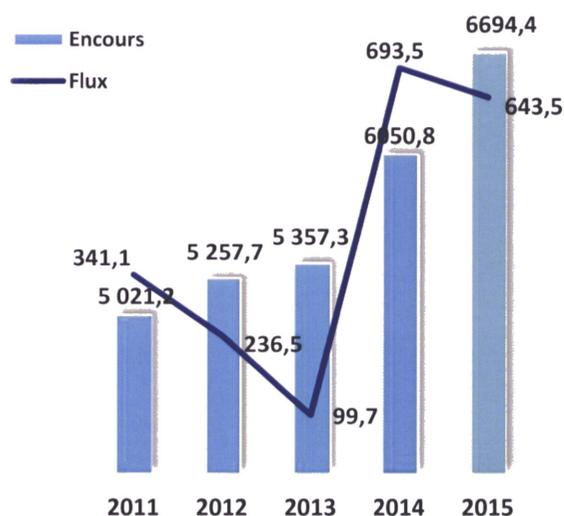
## Les Concours à l'Economie

La contribution de la Banque dans le financement de l'Economie est marquée par un accroissement de l'activité des crédits. Les concours à l'économie ont évolué de 643,5 MD (+10,6%) les portant à 6 694,4 MD.

En brut, les crédits sur ressources propres ont progressé de 645,7 MD (+12,4 %), les crédits sur ressources spéciales ont accusé une baisse de 11,4 MD (-2,3%) et le volume du portefeuille titres a augmenté de 9,2 MD.

En net, le flux additionnel de l'encours des crédits a atteint 576,2 MD, soit une croissance de 12% contre une moyenne sectorielle de 4,9%.

Evolution des Concours à l'économie



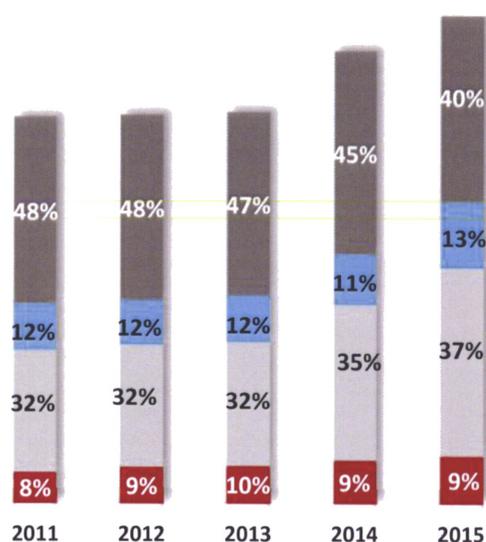
- Impayés
- Créances Productives
- Crédits / Ressources spéciales
- Portefeuille titres

En MD	31.12.15	31.12.14	31.12.13	31.12.12	31.12.11	Accroissement annuel moyen 2011-2014		12.15/12.14		Objectif 2015	taux de réalisation
Crédits / Ressources Propres	5 860,5	5 214,8	4 536,3	4 435,1	4 307,1	302,6	7%	645,7	12,4%	443,2	146%
Crédits / Ressources Spéciales	490,8	502,2	516,0	523,8	420,0	27,4	6,1%	-11,4	-2,3%	-17,2	66%
Portefeuille Titres	343,0	333,8	304,7	298,8	294,1	13,2	4,3%	9,2	2,8%	12,5	74%
<b>Concours à l'Economie en Brut</b>	<b>6 694,4</b>	<b>6 050,8</b>	<b>5 357,0</b>	<b>5 257,7</b>	<b>5 021,2</b>	<b>343,2</b>	<b>6,4%</b>	<b>643,5</b>	<b>10,6%</b>	<b>438,5</b>	<b>147%</b>

## Les Créances Productives sur Ressources Propres

Courant l'année 2015, les créances productives ont maintenu leur tendance haussière amorcée en 2014 pour s'élever à 5 217,3 MD et afficher une croissance de 600,1 MD (+13%). Les crédits commerciaux ont été la locomotive de cette croissance avec une augmentation de 321,9 MD (+20%). La progression des crédits aux promoteurs immobiliers a été marquée par un flux additionnel de 175,8 MD (+33,8%) contre 35,1 MD en 2014. La structure des créances productives dégage les constatations suivantes:

- Les parts des crédits commerciaux et de la promotion immobilière ont gagné 2 points de pourcentage pour représenter respectivement 37% et 13% à fin 2015.
- La part des crédits aux particuliers est passée de 45% en 2014 à 40% en 2015.



■ Comptes débiteurs  
■ Crédits commerciaux  
■ Crédits immobiliers promoteurs  
■ Crédits aux particuliers

En MD	31.12.15	31.12.14	31.12.13	31.12.12	31.12.11	Accroissement annuel moyen 2011-2014	12.15/12.14	Objectif 2015	taux de réalisation		
Comptes débiteurs	481,7	434,1	382,3	363,4	313,4	40,2	11%	47,9	11%	20,4	
Crédits personnels	850,3	779,9	568,9	567,6	553,3	75,5	12%	70,4	9%	150	47%
Crédits commerciaux	1 928,1	1 606,2	1 269,4	1 253,8	1 253,4	117,6	9%	321,9	20%	167,1	193%
Crédits immobiliers promoteurs	695,4	519,6	484,6	467,4	480,8	12,9	3%	175,8	34%	96,1	183%
Crédits immobiliers acquéreurs	1 261,7	1 277,4	1 294,1	1 321,5	1 343,6	-22,1	-2%	-15,7	-1%	23,6	
<b>Créances Productives</b>	<b>5 217,3</b>	<b>4 617,2</b>	<b>3 999,3</b>	<b>3 973,7</b>	<b>3 944,5</b>	<b>224,2</b>	<b>5%</b>	<b>600,4</b>	<b>13%</b>	<b>457,2</b>	<b>131%</b>

## Activité de la Banque

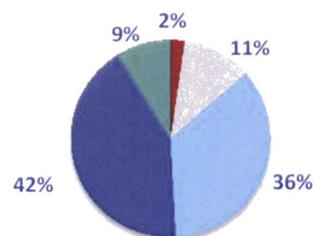
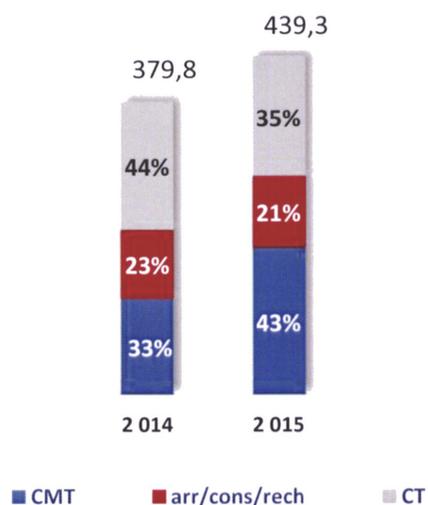
**Les crédits commerciaux:** boostés par une accélération de la production totalisant 439,3 MD en 2015 contre 379,8 MD en 2014, l'encours des crédits commerciaux confirme sa tendance haussière avec une progression de 321,9 MD ou +20% pour s'élever à 1 928,1 MD à fin 2015 représentant 37% du volume global du portefeuille Créances Productives.

La répartition des crédits commerciaux par secteur d'activités fait ressortir les constats suivants:

- Les services et l'industrie constituent les secteurs bénéficiant des concours de la Banque les plus importants avec des parts respectives de 42% et 36% à fin 2015.
- Le secteur touristique ne présente que 9% du total des crédits commerciaux.

## Les Emplois

Evolution des débloques des crédits commerciaux



## Activité de la Banque

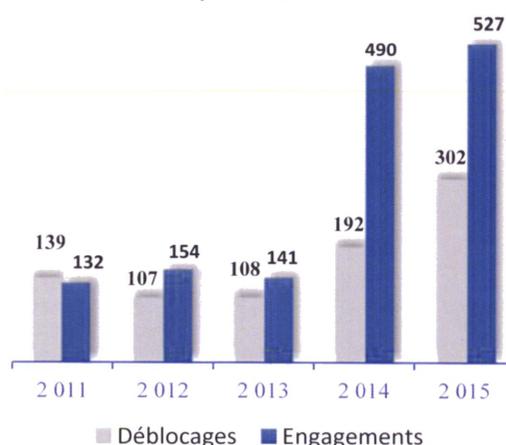
## Les Emplois

**Les crédits immobiliers aux promoteurs:** ont enregistré le taux d'accroissement le plus élevé des créances productives, soit +33,8% avec un flux additionnel de 175,8 MD dont 123,2 MD attribuable aux crédits de préfinancement.

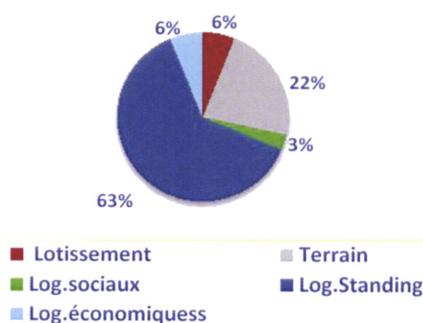
Cette augmentation est impulsée par l'enveloppe totale des débloques qui s'est élevée à 301,9 MD alloués à hauteur de 271,4 MD aux promoteurs privés.

L'encours des autres crédits moyen terme immobiliers a augmenté de 52,6 MD contre une baisse de 10,1 MD en 2014. Cette hausse est principalement destinée à l'acquisition des terrains dédiés à la promotion immobilière pour des promoteurs dotés d'une expérience solide et ayant une bonne assise financière.

Evolution des Accords et Déblocages des crédits de préfinancement



Répartition de l'enveloppe débloquée par type de logement préfinancé



En MD	2011	2012	2013	2014	2015
Engagements	132,3	154,3	140,9	490,2	527,1
Déblocages	139,4	107,2	107,8	191,6	301,9
Encours	480,8	467,4	484,6	519,6	695,4

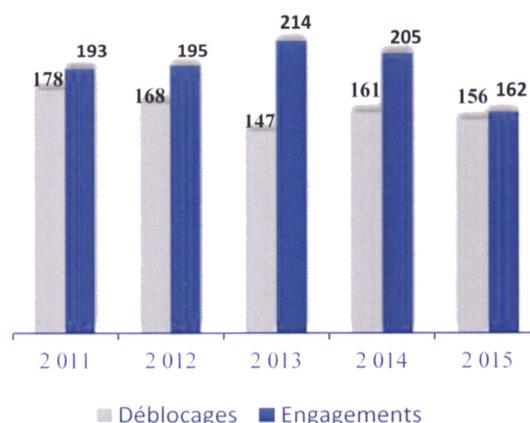
## Activité de la Banque

**Les crédits immobiliers aux acquéreurs:** l'évolution de leur encours a presque maintenu la même tendance que celle observée au titre de l'année précédente affichant une baisse de 15,7 MD dont 13,6 MD tirée par les crédits accordés sur les ressources épargne logement. Les crédits directs ont accentué leur repli passant de 1,8 MD en 2014 à 5,4 MD en 2015. Les crédits sur épargne Eljadid ont diminué de 0,4 MD contre une hausse de 0,6 MD une année auparavant.

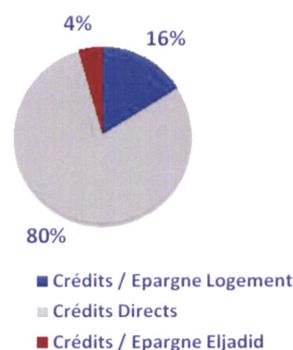
Cette baisse est expliquée par des tombées non contrebalancée par le rythme de débloques enregistrant une décélération pour atteindre 156 MD en 2015 contre 161,3 MD une année auparavant. Par ailleurs, les soldes de tous comptes ont totalisé 37 MD à fin 2015 contre 42 MD en 2014.

## Les Emplois

Evolution des Accords et Déblocages des crédits de financement



Répartition de l'enveloppe débloquée



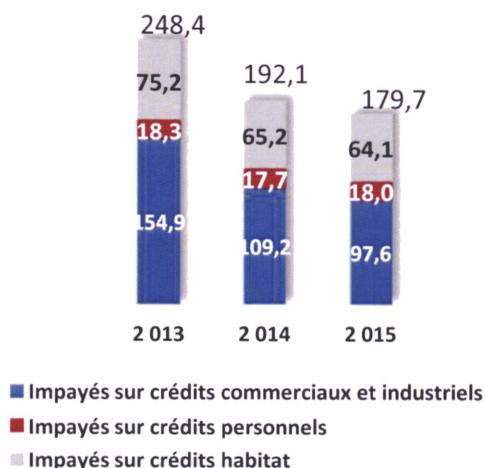
en MD	Déblocages en					MD	en				
	2011	2012	2013	2014	2015		2011	2012	2013	2014	2015
Engagements	193,2	195,3	214,2	205,3	161,7	Crédits / Epargne Logement	28,5	27,0	32,4	36,9	25,1
Déblocages	178,0	168,1	147,0	161,3	156,0	Crédits Directs	142,2	133,5	108,2	117,0	124,0
Encours	1343,6	1321,5	1294,1	1277,4	1261,7	Crédits / Epargne Eljadid	7,3	7,6	6,4	7,4	6,8
						<b>TOTAL</b>	<b>178,0</b>	<b>168,1</b>	<b>147,0</b>	<b>161,3</b>	<b>156,0</b>

## Les Impayés

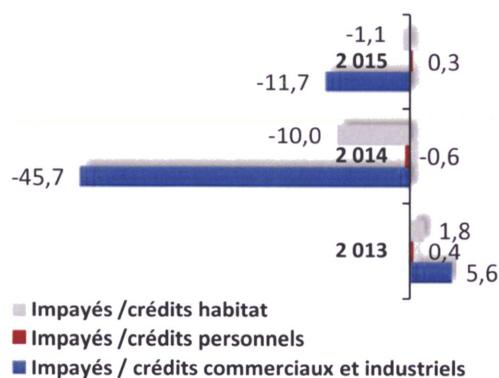
Les impayés (compte non tenu du contentieux) ont baissé de 12,4 MD (-6%) clôturant l'année 2015 à 179,7 MD. Cette maîtrise a été plus perceptible au niveau des impayés commerciaux et industriels dont le volume a été absorbé à hauteur de 11,7 MD (-10,7%). Les impayés sur crédits habitat ont reculé de 1,1 MD (-1,6%) et les impayés afférents aux crédits personnels ont accusé une légère augmentation (+0,3 MD ou +1,7%).

en MD	2015	2014	2013	12.15/12.14
Impayés / crédits commerciaux et industriels	97,6	109,2	154,9	-11,7 -10,7%
Impayés /crédits personnels	18,0	17,7	18,3	0,3 1,7%
Impayés /crédits habitat	64,1	65,2	75,2	-1,1 -1,6%
<b>TOTAL</b>	<b>179,7</b>	<b>192,1</b>	<b>248,4</b>	<b>-12,4 -6%</b>

Evolution des Impayés



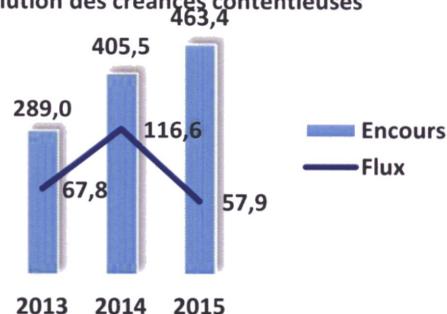
Evolution du flux des Impayés



## Les Créances Contentieuses

Comparativement à l'année 2014, les créances contentieuses, compte tenu d'une cession de créances pour 7,4 MD, ont été marquées par une décélération de leur rythme d'évolution se traduisant par une augmentation de 57,9 MD contre 116,6 MD une année auparavant.

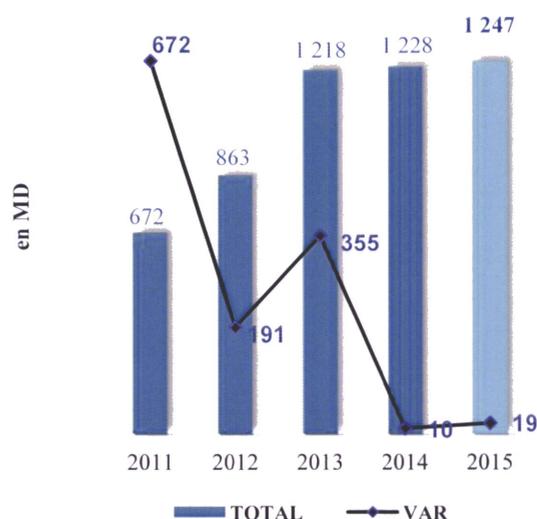
Evolution des créances contentieuses



## Les Créances Classées

A fin 2015, le portefeuille classé de la Banque a affiché un total de 1 246,6 MD illustrant une maîtrise du risque additionnel qui s'est traduite par une évolution de 1,5%.

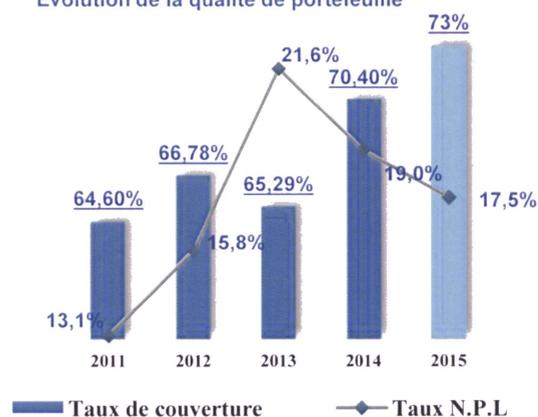
L'augmentation des engagements de la Banque couplée à la maîtrise de l'actif classé ont impacté positivement le taux des créances classées; le NPL passant ainsi de 19% à fin 2014 à 17,5% à fin 2015.



en MD	2011	2012	2013	2014	2015
Classe 2	68,2	61,4	148,5	92,6	28,4
Classe 3	102,1	75,8	123,5	73,2	71,7
Classe 4 et contentieux	502,2	725,7	946,1	1062,3	1146,5
<b>TOTAL</b>	<b>672,4</b>	<b>862,9</b>	<b>1 218,1</b>	<b>1228,1</b>	<b>1246,6</b>

Le stock de provisions constitué en application de l'article 10 a atteint 609,8 MD, celui des provisions additionnelles s'est situé à 134,5 MD; auxquels, sont ajoutés les agios réservés pour 165 MD; le taux de couverture des créances classées s'établit à 73% contre 70,4% en 2014.

Evolution de la qualité de portefeuille

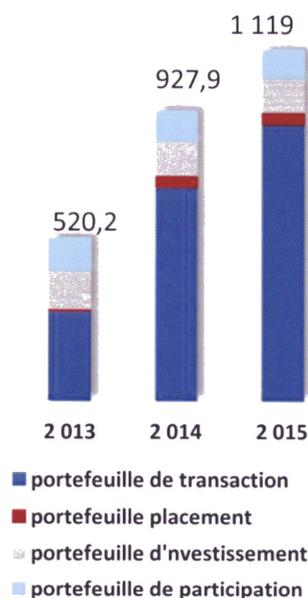


en MD	2011	2012	2013	2014	2015
Provisions Art 10 et additionnelles	336,2	453,6	651,3	716,1	744,3
Provisions + Agios Réservés	434,1	576,3	795,3	864,6	909,3
<b>Provisions + Agios Réservés / Créances Classées</b>	<b>64,6%</b>	<b>66,78%</b>	<b>65,29%</b>	<b>70,4%</b>	<b>73%</b>

## Le Portefeuille titres

En 2015 et à l'instar de la tendance de toutes les banques de la place, la Banque a renforcé son activité de placement détenant à fin 2015 un portefeuille titres (en net) totalisant 1 119 MD en hausse de 21% par rapport à une année auparavant et contre une évolution sectorielle de 19,5%.

Evolution du Portefeuille Titres



En MD	31.12.15	31.12.14	Variation 12.15/12.14	
			Absolue	%
<b>Portefeuille Titres Commercial (1)</b>	<b>921,8</b>	<b>717,9</b>	<b>203,9</b>	<b>28%</b>
<b>Total titres de transactions</b>	<b>881,8</b>	<b>678,6</b>	<b>203,2</b>	<b>30%</b>
Titres de transactions	849,5	656,6	192,9	29%
<i>Créances rattachées ( produits à recevoir)</i>	32,2	22,0	10,2	46%
<b>Titres de Placement</b>	<b>40,0</b>	<b>39,3</b>	<b>0,7</b>	<b>2%</b>
<b>Total (2)</b>	<b>197,2</b>	<b>210,0</b>	<b>-12,9</b>	<b>-6%</b>
<b>Titres d'investissement en net</b>	<b>106,3</b>	<b>113,7</b>	<b>-7,4</b>	<b>-7%</b>
Titres d'investissement en brut	157,6	159,8	-2,2	-1%
<i>Provisions</i>	51,3	46,1	5,2	11%
<b>Les Titres de Participation en net</b>	<b>90,9</b>	<b>96,3</b>	<b>-5,5</b>	<b>-6%</b>
Les Titres de Participation en brut	145,4	134,7	10,7	8%
<i>Provisions</i>	54,6	38,3	16,2	42%
<b>TOTAL (1)+(2)</b>	<b>1119,0</b>	<b>928,0</b>	<b>191,1</b>	<b>21%</b>

### Les Titres de Transactions

Le stocks de BTA détenu par la banque a atteint 849,5 MD avec 874 676 titres à fin 2015.

## Activité de la Banque

## Les Emplois

### Les Titres d'Investissement

Ces titres ont été marqués par le remboursement des fonds placés auprès de:

- SIM SICAR pour MD,
- IRADA Jendouba pour 0,1 MD.

Ainsi, leur volume en brut a été ramené de 159,8 MD à fin 2014 à 157,6 MD au 31.12.2015. Compte tenu des provisions d'un montant de 51,3 MD, leur encours en net est de 106,3 MD.

### Les Titres de Placement

Leur valeur s'est établie à 40 MD contre 39,3 MD à fin 2014, soit une hausse de 0,7 MD résultant, d'une part, du placement de la Banque dans l'emprunt obligataire émis par l'AMEN BANK d'un montant de 2 MD et d'autre part, des remboursements totalisant 1,3 MD afférent aux emprunts: UIB (0,5 MD), BTE 2010 ( 0,1 MD), BTE 2011 (0,1 MD), Tunisie Leasing (-0,2 MD) et CIL (-0,2 MD).

### Les Titres de Participation

Le portefeuille titres de participation s'inscrit en hausse de 10,7 MD (8%).

Cette hausse est principalement attribuable à:

- L'achat des parts du capital de la Sicav BH Obligataire pour 5 MD;
- La souscription à l'augmentation du capital de Modern Leasing pour 3,7 MD et la clôture du contrat de liquidité ( ayant pour objet le soutien de cette filiale lors de son introduction en bourse) pour un montant de 1,1 MD;
- La libération des 2 ème et 3 ème quarts de l'augmentation du capital de la société SODIS pour 1 MD.

En brut, le portefeuille de participation a totalisé 145,4 MD, avec des provisions de 54,6 MD, son montant en net, s'établit à 90,9 MD.

En MD	31.12.15	31.12.14	Variation 12.15/12.14	
			Absolue	%
<b>Participations exonérées</b>	36,6	36,6	0,0	0,0%
Filiales	21,4	21,4	0,0	0,0%
Autres	15,2	15,2	0,0	0,0%
<b>Participations non exonérées</b>	108,9	98,1	10,7	11,0%
Filiales	27,3	17,4	9,9	56,6%
Autres	81,6	80,7	0,9	1,1%
<b>TOTAL</b>	<b>145,4</b>	<b>134,7</b>	<b>10,7</b>	<b>8,0%</b>

## Activité de la Banque

Malgré la persistance d'une conjoncture nationale et internationale non favorable, l'activité du Bancaire Etranger confirme sa relance amorcée en 2014. Ainsi, au titre de l'année, le chiffre d'affaires a atteint 11,3 MD en 2015 contre 9,2 MD en 2014, soit une progression de 22,9% et le résultat est passé de 7 MD en 2014 à 8,1 MD en 2015 affichant une amélioration de 15,9 %, soit la plus forte hausse tout au long des 5 dernières années.

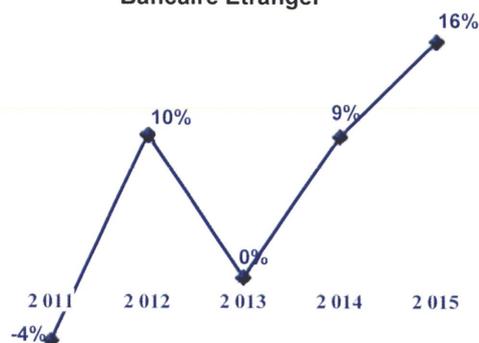
Commissions en mD	2015	2014	2013
Change et Transferts	2 533	2 678	2 734
Commerce Extérieur	5 605	4 345	3 682
<b>TOTAL</b>	<b>8 139</b>	<b>7 023</b>	<b>6 416</b>

## Activité de la Banque

A ce titre, l'année 2015 est marquée par la mise en production de la nouvelle salle des marchés dotée d'une technologie de pointe. Les résultats y afférents poursuivent leur mouvement ascendant passant de 9,7 MD en 2014 à 15,4 MD en 2015, soit une progression de 21%.

## Bancaire Etranger

Evolution du taux d'accroissement des commissions générées par l'activité du Bancaire Etranger



## Salle des Marchés

Evolution des produits générés par l'activité de Salle de Marché



## Activité de la Banque

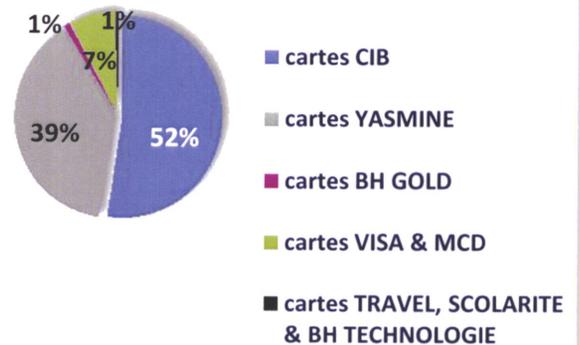
Au titre de l'année 2015, la nouveauté dans la monétique concerne le lancement de la carte technologique: Il s'agit d'une Carte internationale destinée aux paiements par internet dans la limite de 1000 DT pour les personnes physiques et 10.000 DT pour les personnes morales des frais relatifs à l'hébergement de sites web ou d'application mobile, de formation...

Avec une croissance de 10%, le nombre de cartes a atteint 177.529. Rapporté au nombre global des comptes éligibles à une carte, le taux d'équipement s'est amélioré de 4 points pour se situer à 68%.

En terme de volume opératoire, les cartes BH ont réalisé 4,4 millions d'opérations (dont 20% en paiement) contre 6,2 millions d'opérations par chèques.

Au niveau de la rentabilité, l'activité sur les cartes a généré des commissions atteignant 3 MD.

## La Monétique



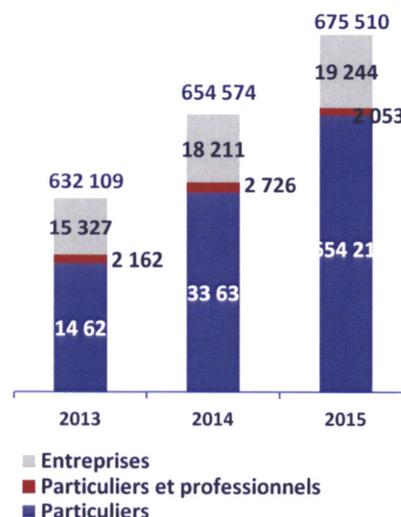
S'agissant des commerçants affiliés, leur nombre a totalisé 312 pour un nombre de commerçants actifs de 221 engendrant un taux d'activité de 71%.

Les 123 GABs BH ont réalisé 3,5 millions d'opérations, soit une part de marché de 8% et drainé 1 MD en commissions sur les transactions réalisées par les cartes des autres banques..

## Conquête des Clients

La base clientèle s'est enrichie de 21.000 clients, soit une évolution de 3,2% pour atteindre 675.510 au 31.12.2015.

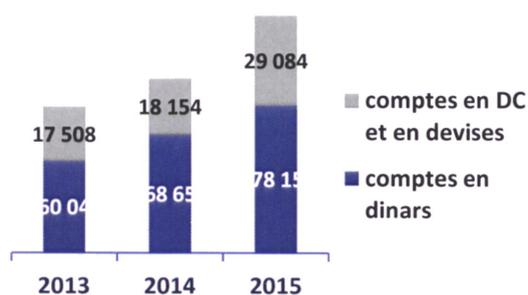
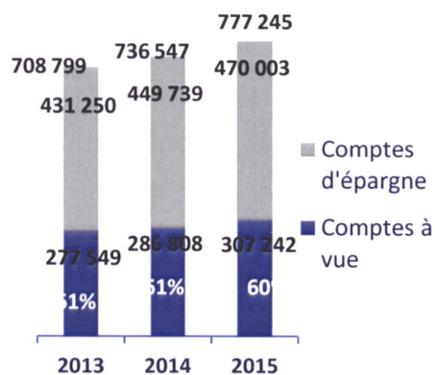
La part des entreprises s'est améliorée pour atteindre 2,8% à fin 2015 contre 2,4% au 31.12.2014.



## Portefeuille des Comptes

Atteignant 777.245, dont 60% revenant aux comptes d'épargne, les comptes à vue ont progressé de 11 en 2015.

La part des CAV en devises s'est améliorée de 3 points de pourcentage pour représenter 9% à fin 2015.

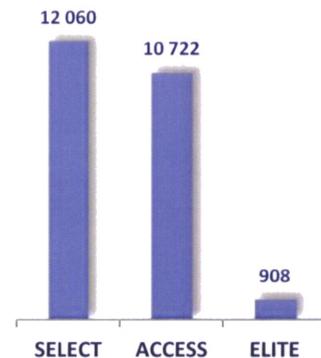


## Lancement des Packs

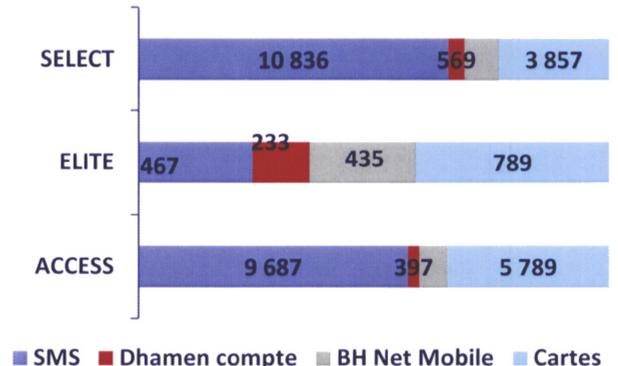
Dans l'objectif d'améliorer le taux d'équipement de la clientèle, trois packs ont été lancés à l'adresse de différents segments de marché:

- **Le pack Access** destiné à la clientèle Grand Public;
- **Le pack Select** destiné à la clientèle à Potentiel;
- **Le pack Elite** est destiné à la clientèle H-Gamme et VIP.

Lancés au mois d'Août 2015, les packs ont totalisé 23.690 à fin 2015.



Equipement par les Packs

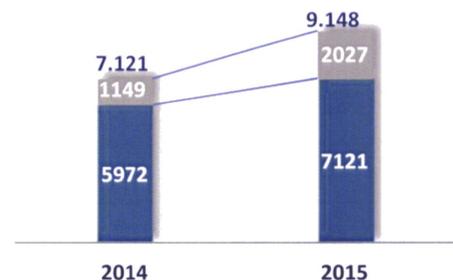


## Elargissement des produits de bancassurance

Le produit Dhamen-Compte a été enrichi

afin d'inclure les garanties suivantes :

- Décès toute cause : Versement d'un capital décès de 15.000 DT
- Indemnité journalière en cas d'hospitalisation de 40 DT/j.



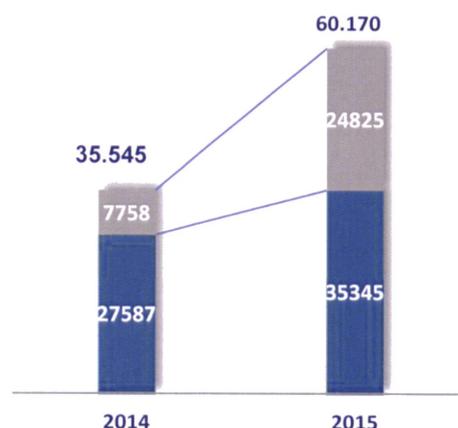
## Les Canaux de Communication

### Les SMS

Boostés par le challenge équipement et la vente des Packs, le nombre des abonnés SMS a évolué de 70% pour atteindre 60170; soit des abonnements supplémentaires de 24825 dont 76% (24825 abonnements) ont été commercialisés au cours de la période du challenge.

Ainsi, le taux d'équipement de ce produit est passé de 14% à 21% générant des commissions pour 150 mD.

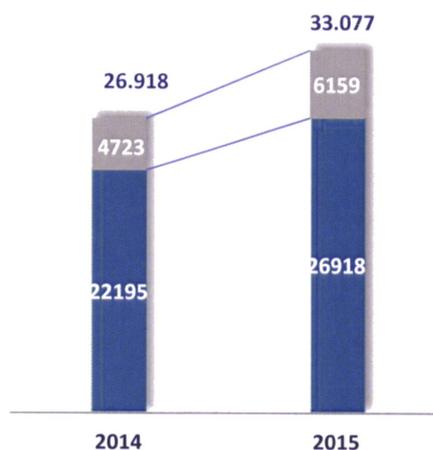
Evolution du stock de SMS



### Le BHnet Mobile

Les abonnements BHnet Mobile se sont élevés à 33077 traduisant des abonnements supplémentaires de 6159 contre 4723 en 2014. suite à cette évolution, le taux d'équipement se situe à 12% drainant des commissions pour 174 mD.

Evolution du stock des abonnés BHnet Mobile



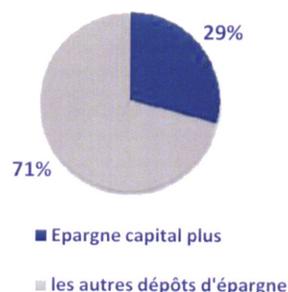
## Lancement du Plan d'Épargne BH Capital plus

Il s'agit d'un plan d'épargne qui permet à son détenteur de constituer progressivement et à son rythme un capital lui permettant d'accéder à un crédit en vue de répondre à toute nature de besoin (réalisation d'un événement tel que mariage, voyage, naissance, équipement d'une maison...).

- Période d'épargne minimale: 6 mois
- Plafond du crédit: 35 000 DT
- Durée de remboursement: 5 ans au maximum.

Lancé en mars 2015, l'épargne BH Capital plus a attiré 4629 souscripteurs mobilisant des versements de 20,7 MD.

Contribution des dépôts d'épargne Capital Plus dans le flux de l'année 2015



## La relance des produits habitat existants

### Le Plan Epargne Logement EL JEDID

- Institution de deux nouvelles catégories : E et F
- Relèvement des montants de crédits
- Révision à la baisse des taux de crédit, selon le régime
- Plus de souplesse en matière de calcul de maturité

### Le crédit DIRECT

- Ajustement des taux du crédit Direct
- Diminution des taux des crédits Directs, s'ils sont accordés en complément du Plan Epargne Logement El Jedid.

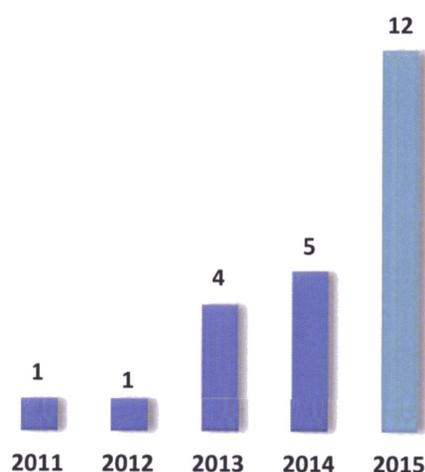
## Extension et Modernisation du Réseau

Levier du plan de relance de la Banque, le réseau s'est renforcé par l'ouverture de 12 points de vente: **les Berges du lac I- Sidi Daoued - Mghira - Mourouj V -Menzel Temime - El Menzah IV- Ras Jebel- Sfax Rte Menzel Chaker - El Manar II - Charguia II - Boumhel et Hammamet Mrezgua.**

Ainsi, la banque a terminé l'année 2015 avec 117 points de vente répartis sur 11 directions régionales.

En outre, 6 points de vente ont fait l'objet de réaménagement et de relooking: **Gafsa, Kebili, Grombalia, Mahdia, Ksar Helal et Tataouine**

Evolution du rythme d'ouverture des agences

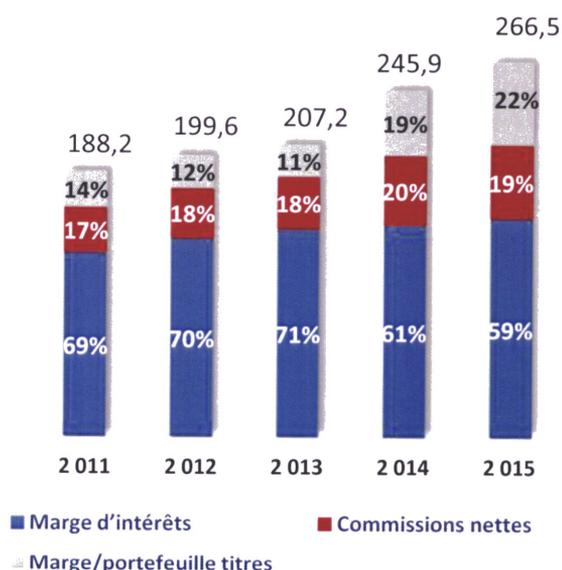


## Le Produit Net Bancaire

Le développement des activités génératrices de revenus conjugué, à une rationalisation de collecte des ressources, a impacté positivement le PNB qui s'est élevé à 266,5 MD enregistrant une croissance de 8,4% par rapport à 2014 contre un accroissement sectoriel moyen de 6,3%.

Suite à cette performance, la part de marché de la Banque dans le secteur s'est améliorée lui permettant, désormais, de se placer en 5<sup>ème</sup> rang contre 6<sup>ème</sup> en 2014.

Evolution du PNB (en MD)



Evolution de la PM du PNB



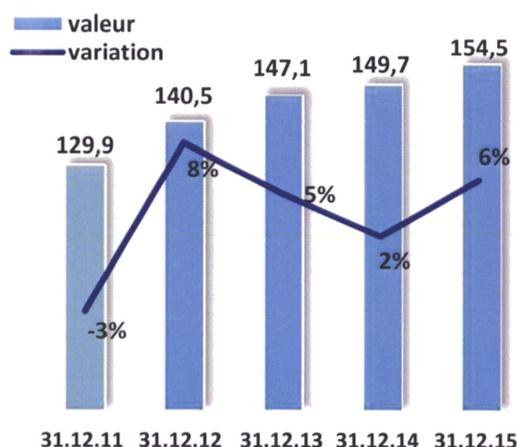
	31.12.11	31.12.12	31.12.13	31.12.14	31.12.15	Accroissement annuel moyen 2011-2014	12.15/12.14	Objectif 2015	taux de réalisation		
Marge d'intérêts	129,9	140,5	147,1	149,7	154,5	6,6	5%	4,8	3%	167,2	92,4%
Commissions nettes	32,2	35,4	36,9	49,8	52,6	5,9	16%	2,8	6%	56,3	93,4%
Marge/portefeuille titres	26,1	23,8	23,2	46,4	59,4	6,8	21%	13,0	28%	53,6	110,9%
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>188,2</b>	<b>199,6</b>	<b>207,2</b>	<b>245,9</b>	<b>266,5</b>	<b>19,2</b>	<b>9%</b>	<b>20,5</b>	<b>8,4%</b>	<b>277,1</b>	<b>96,1%</b>

## Résultats de la Banque

## Année 2015

Demeurant une composante principale dans le PNB (59%), la **Marge d'intérêts** a accéléré son rythme de croissance et l'évolution a été portée de 2,6 MD en 2014 (+1,8%) à 4,8 MD (+3%) situant ainsi la marge d'intermédiation à 154,5 MD.

Evolution de la Marge d'intérêts

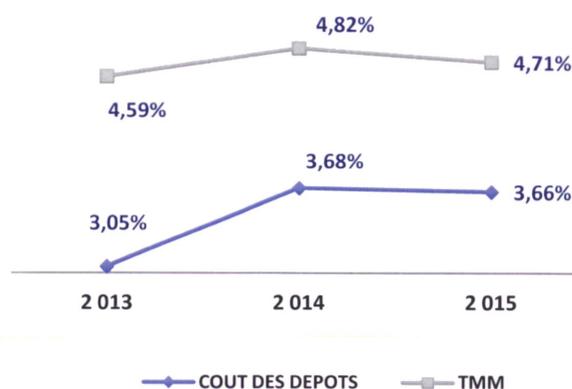


	31.12.13	31.12.14	31.12.15	12.14/12.13	12.15/12.14
<b>INTERETS ET REVENUS ASSIMILES</b>	<b>291,7</b>	<b>342,4</b>	<b>372,7</b>	<b>50,7</b>	<b>17%</b>
dont-opérations avec la clientèle	263,9	312,0	341,4	48,1	18%
<b>INTERETS ENCOURUS ET CHARGES ASSIM.</b>	<b>144,7</b>	<b>192,7</b>	<b>218,2</b>	<b>48</b>	<b>33%</b>
dont opérations avec la clientèle	117,1	158,6	164,5	41,5	35%
<b>Marge d'intérêts</b>	<b>147,1</b>	<b>149,7</b>	<b>154,5</b>	<b>2,6</b>	<b>2%</b>

L'amélioration de la marge d'intérêts est attribuable à la progression des intérêts générés par l'activité de crédits (+29,3 MD ou +9%), couplée à une décélération des charges sur les dépôts évoluant de 6 MD (4%) contre 41,5 MD (+35%) une année auparavant.

Le coût des dépôts s'est inscrit dans une tendance baissière courant 2015.

Evolution du coût des dépôts



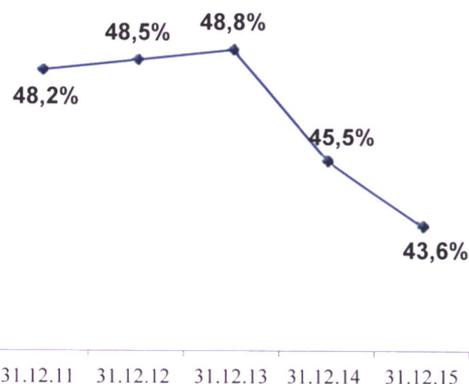
## Le Résultat Brut d'Exploitation

Les frais généraux ont atteint 116,2MD, soit une évolution de 3,8% contre une évolution sectorielle de 5,4%.

La croissance du PNB (+8,4%), à un rythme plus accéléré que celui des frais généraux, s'est répercutée positivement sur le coefficient d'exploitation qui a affiché une amélioration pour s'établir à 43,6% à fin 2015 contre une moyenne sectorielle de 45,6%.

Grâce à cette performance de l'efficacité opérationnelle, le RBE a affiché une croissance de 9,1% contre une moyenne sectorielle de 6,7%. S'inscrivant à 164,1 MD, la Banque avance d'une place et se positionne désormais au 3<sup>ème</sup> rang avec une part de marché de 10,65%.

Evolution du Coefficient d'Exploitation



Evolution de la PM du RBE



	31.12.11	31.12.12	31.12.13	31.12.14	31.12.15	Accroissement annuel moyen 2011-2014	12.15/12.14	Objectif 2015	taux de réalisation		
Autres produits d'exploitation bancaire	11,5	16,6	13,4	16,4	13,8	1,6	13%	-2,6	-16%	12,8	107,8%
Frais de personnel	72,8	78,0	80,9	88,6	90,8	5,3	7%	2,1	2%	93,0	97,6%
Charges générales d'exploitation	17,9	18,8	20,2	23,4	25,5	1,8	9%	2,1	9%	25,5	99,9%
<b>Résultat Brut d'Exploitation</b>	<b>108,9</b>	<b>119,5</b>	<b>119,6</b>	<b>150,3</b>	<b>164,1</b>	<b>13,8</b>	<b>11%</b>	<b>13,7</b>	<b>9%</b>	<b>171,5</b>	<b>95,7%</b>

## Dotations Nettes aux Provisions

### Les dotations /engagements de la clientèle

#### ➤ Provisions Individuelles:

Conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire BCT n°91-24 du 17-12-1991, une évaluation de l'ensemble des créances de la Banque a dégagé une dotation pour un montant de 47,5 MD.

#### ➤ Provisions Collectives:

En application de la Circulaire BCT aux établissements de crédit n° 2012-02 du 11 janvier 2012 et de la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 02 mars 2012, la Banque a constitué au titre de l'exercice 2015 des « provisions collectives » en couverture des risques latents sur les créances classées 0 et 1 pour un montant de 11,6 MD.

#### ➤ Provisions Additionnelles:

L'application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie 2013-21 du 30 Décembre 2013, a nécessité un provisionnement additionnel de 44,4 MD.

#### Provisions sur Portefeuille Titres:

Quant aux dotations relatives au portefeuille titres, leur montant s'est situé à 23,3 MD dont 17,6 MD revenant aux risques afférents aux titres de participations.

#### Les Reprises

une reprise sur créances de 55,2 MD est constatée à laquelle s'ajoute une reprise sur cession des créances de 6,5 MD et une reprise des provisions additionnelles de 2 MD. La reprise sur le portefeuille titres est de 1,9 MD.

En MD	Dotations	Reprises	Pertes / créances non couvertes par les Provisions	Dotations Nettes
Provisions art 10	47,5	61,8	6,5	-7,8
Provisions Collectives	11,6			11,6
Provisions Additionnelles	44,4	2,0		42,4
Provisions / engagements clientèle	103,5	63,8		39,7
Divers risques sur Actif et Passif	6,9	3,5	2,0	5,4
Dotations/ portefeuille titres	23,3	1,9		21,4
<b>TOTAL</b>	<b>133,7</b>	<b>69,2</b>	<b>8,5</b>	<b>73,0</b>

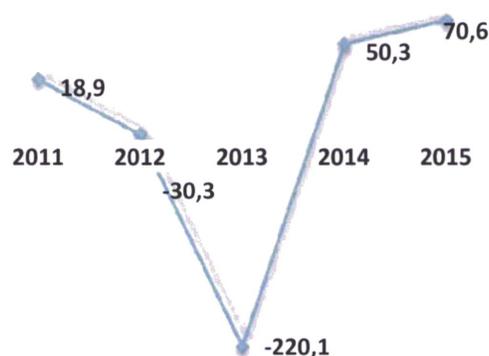
## Résultats de la Banque

Année 2015

### Le Résultat Net de l'Exercice

La consolidation de la rentabilité alliée à une amélioration de la qualité d'actifs, ont été couronnées par une progression du Résultat Net de 40% clôturant l'exercice 2015 à 70,6 MD.

Evolution du Résultat Net de l'Exercice



## Ratios de la Banque

Année 2015

### Ratios de Structure

	31.12.11	31.12.12	31.12.13	31.12.14	31.12.15
Crédits / Dépôts	127,8%	115,7%	102,6%	102,9%	113,7%

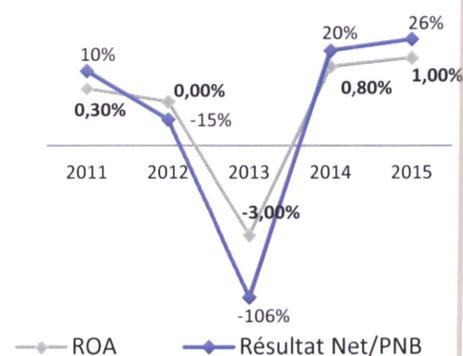
Evolution du Ratio de transformation



### Ratios de Rentabilité

	31.12.11	31.12.12	31.12.13	31.12.14	31.12.15
Bénéfice Net / Capitaux Propres (ROE)	3,2%	-0,5%	-70,4%	18,1%	15,4%
Bénéfice Net / Total Actif (ROA)	0,3%	0,0%	-3,0%	0,8%	1,0%
Résultat Net/PNB	10%	-15%	-106%	20%	26%

Evolution des Ratios de Rentabilité



## Ratios de la Banque

Année 2015

### Ratios de Productivité

En mD	31.12.11	31.12.12	31.12.13	31.12.14	31.12.15
Dépôts / employé	1 644,9	1 877,1	2 097,6	2 430,0	2 547,1
Crédits bruts / employé	2 311,5	2 477,0	2 602,9	2 997,9	3 444,3
PNB / employé	92,0	99,7	106,7	128,9	144,5

Contribution de chaque employé dans le PNB



### Ratios Réglementaires

#### Ratio de Couverture des Risques

	31.12.14	31.12.15
Capital	90	170,0
Réserves	103,9	183,3
Bénéfice de l'année	50,3	70,6
Autres capitaux propres et résultats reportés	32,8	34,2
Capitaux Propres	277,0	458,1
Actif net pondéré (en MD)	6 474,2	5 796
Total capitaux propres nets de base (en MD)	246,4	437,7
Ratio de couverture des risques (Tier 1)	3,81%	7,55%
Fonds propres complémentaires (en MD)	57,8	159,3
Total fonds propres nets	304,1	597,0
Ratio global de couverture des risques	4,7%	10,3%

## Ratios de contrôle des Risques

**Norme 1: a-** Les risques individuels dépassant 5% des Fonds Propres Nets (FPN) ne doivent pas excéder globalement 3 fois les FPN de la Banque : 1,2 FPN

**Norme 1: b-** Les risques individuels dépassant 15% des Fonds Propres Nets (FPN) ne doivent pas excéder globalement 1,5 fois les FPN de la Banque: 0 CLIENT

**Norme 2:** Le risque encouru sur un même bénéficiaire ne doit pas excéder 25% des FPN de la Banque: 0 CLIENT

**Norme 3:** Le risque global encouru sur les parties liées ne doit pas dépasser 1 fois les FPN de la Banque: 0,7 FPN

## Ratio de Liquidité

31.12.13	31.12.14	31.12.15
101,00%	124,20%	84,31%

## Risque Brut, Créances classées et Ratios de qualité des risques :

	31.12.13	31.12.14	31.12.15
Risque Brut	5 568,0	6 447,7	7 114,4
Créances Classées	1 218,10	1 228,1	1 246,6
NPL	21,6%	19,0%	17,5%
Taux de couverture des Créances Classées	65,29%	70,40%	73%

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_



# ACTION BH EN BOURSE

RAPPORT  
ANNUEL  
2015 65

## Evolution du cours

En termes de performances, le cours de l'action de la BH a affiché la meilleure progression du secteur bancaire durant l'année 2015 et la troisième sur la cote boursière, soit une appréciation de 64,3%, atteignant son plus haut niveau de 22,770 dinars en juillet 2015 suite à l'annonce du Business Plan dont, parmi ses axes, la recapitalisation de la Banque .

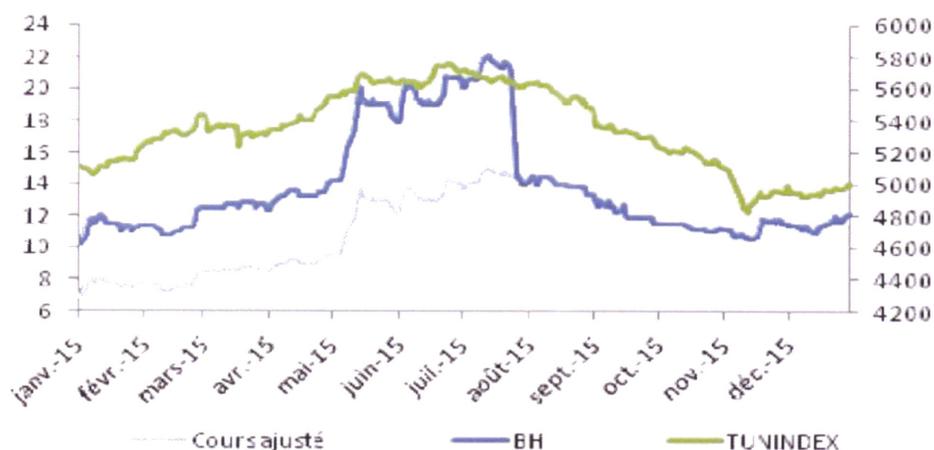
La capitalisation boursière s'est nettement améliorée passant de 184,5 MD à fin 2014 à 413,1 MD au 31.12.2015.

Le volume annuel des échanges sur l'action BH a atteint 33,043 MD et a concerné 2 826.278 titres.

## de l'action BH

En dinar	31.12.2015	31.12.2014
Cours début de période	10,250	13,000
Cours de fin de période	12,150	10,250
Cours plus haut de la période	22,770	13,340
Cours plus bas de la période	10,500	9,850
Cours moyen de la période	13,917	11,743

En MD	31.12.2015	31.12.2014
Nombre de titres traités	2 826 278	2 029 058
Volume de Capitaux Echangés (MD)	33,043	28,266
Capitalisation Boursière (MD)	413,100	184,500





# Les Moyens

- La Communication
- Les Ressources Humaines
- Le Système d'Information
- L'organisationnel

## Actions

En 2015, l'objectif des actions de communication a visé l'amélioration de l'image de la Banque au regard des clients, des actionnaires, des pouvoirs de tutelles, du personnel et des bailleurs de fonds. En effet, les messages transmis ont permis de communiquer l'image d'une Banque moderne, performante et en pleine expansion.

Ainsi, le programme adopté en communication a concerné tous les axes stratégiques de la Banque et couvrent aussi bien la communication interne que la communication externe.

### Communication Financière:

A l'occasion de la souscription à l'augmentation du capital, la Banque a tenu, le 2 septembre 2015 au siège de la Bourse de Tunis, une communication financière au cours de laquelle le directeur général a annoncé les performances réalisées par la Banque au terme du premier semestre 2015 et a dévoilé les axes stratégiques et son business-Plan pour la période 2015-2019.

## Communication

### Communication Institutionnelle:

L'année 2015 a été marquée par la relance de la marque « Banque de l'Habitat » via une reprise de parole sur les volets Médias et Hors Médias à travers les actions suivantes:

- Campagne Institutionnelle- Ramadhan 2015;
- Relations Presse;
- Meetings avec les Clients et Promoteurs immobiliers;
- Participation au Salon SITAP 2015.
- Campagnes nouvelles Ouvertures/ Transfert et Réouverture d'agences;
- Campagne Jeu Concours Epargne BH;
- Sponsoring d'événements.

## Actions

### Communication Produits:

Afin de relayer l'axe de Communication Institutionnelle, un axe de communication produits visant essentiellement à communiquer autour de la Banque Universelle a été activé:

Deux campagnes produits ont été lancées:

- Campagne Multi-Produits -Ramadhan 2015
- Campagne Packs BH Access, BH Select et BH Elite.

### Communication Interne

Une stratégie de Communication Interne a été lancée dans le but d'ancrer davantage pour tous les collaborateurs le sentiment d'appartenance et d'œuvrer au renforcement de la culture d'entreprise.

Le lancement de cette stratégie de communication interne s'est concrétisée à travers les actions suivantes :

## Communication

### ▪ *Organisation du séminaire des cadres:*

La Direction Générale a tenu une réunion avec les cadres pour booster les efforts et fédérer l'esprit d'équipe à fin de réaliser les objectifs de la Banque.

### ▪ *Organisation de Teams Building*

Dans le cadre de la démarche adoptée par le projet culture d'entreprise et afin de déceler les valeurs les plus partagées et à promouvoir, des ateliers ont été organisés durant lesquels une ambiance d'appartenance et de solidarité a régné.

## Actions

Le Capital Humain étant le levier de tout développement et transformation, la Banque a porté une attention particulière à ses Ressources Humaines notamment dans le cadre du Plan de Restructuration dont la concrétisation s'est traduite par le lancement des projets suivants:

▪ *L'instauration de la culture d'entreprise*

Le projet «Culture d'Entreprise» est un atout de taille pour l'accompagnement de la réalisation des objectifs ambitieux de la Banque.

La démarche adoptée pour instaurer cette culture repose sur les étapes suivantes:

- Etablir un référentiel de culture d'Entreprise qui définit le fonctionnement, l'identité et l'esprit unique du groupe de la Banque d'Habitat;
- Exécuter et déployer la culture d'entreprise de la Banque.
- Pérenniser la transformation de la culture au sein de la Banque.

Actuellement, le projet est en phase

## RH

de déploiement des valeurs consenties et à promouvoir.

▪ *La mise en place d'un référentiel des emplois et des compétences:*

Le référentiel des emplois et des compétences est un outil qui permet à l'ensemble des acteurs (employés, gestionnaires en ressources humaines et responsables hiérarchiques) d'avoir une lecture commune des emplois de la Banque.

## Actions

La banque dispose actuellement d'un référentiel des emplois et des compétences.

### Indicateurs RH

Au terme de l'année 2015, l'effectif de la banque a totalisé 1844 employés dont 1019, soit 55%, affectés au réseau d'exploitation.

Il est à souligner l'amélioration soutenue du ratio (Effectif/ Agence) passant de 19,4 en 2013 à 15,8 en 2015.

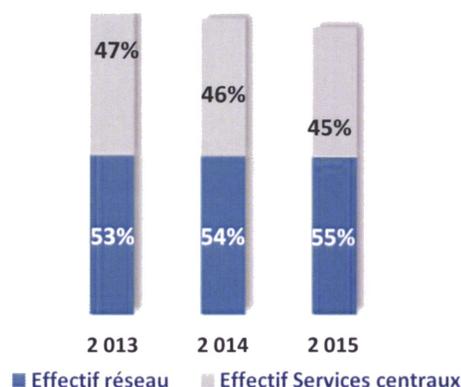
### Formation

Au cours des 2 dernières années, les actions de formations ont été marquées par une nette augmentation du nombre des participants. En effet, ces actions ont concerné 1426 participants en 2015 contre 947 en 2013, soit une évolution de 50%.

Sachant que 73% des actions de formation ont bénéficié au réseau, en 2015, ces actions ont été déclinées comme suit:

- Les formations destinées à renforcer les

## RH



compétences managériales et de communication pour les cadres du siège (notamment en Coaching).

- Les formations destinées à renforcer les compétences techniques du personnel du réseau.

## Actions

Dans le cadre de la concrétisation du plan directeur informatique dans lequel sont consignées les actions, les moyens opérationnels ainsi que les durées et les moyens humains et financiers qui y sont associés, la Banque a entamé le processus de mise en œuvre de son système d'information par l'acquisition d'un ERP intégrant les modules suivants :

- Noyau bancaire (Référentiels clients, produits, services, tarifications, vision globale client) ;
- Agence ;
- Engagement (crédit, scoring et rating, garanties, recouvrement, contentieux, risque).
- Comptabilité,
- Banque directe (Omni-canal) ;
- Editiques ;
- Socle technique d'interfaces.

Cet ERP sera intégré aux solutions mises ou en cours de mise en place: Monétique, trésorerie, bancaire étranger et de BI.

## SI

Les projets d'infrastructure concernent:

- L'extension de DATA CENTER.
- La mise en place d'une solution de contrôle et d'administration à distance des infrastructures informatiques des points de vente.
- L'acquisition et la mise en place de matériel informatique pour répondre aux besoins des différents services de la Banque.
- L'acquisition et la mise en place de Firewalls pour garantir la sécurisation des opérations.

## Actions

Au titre de l'année 2015, les améliorations du système organisationnel se sont principalement traduites par:

- **La mise à jour du Code de Bonne Gouvernance**

Conformément aux dispositions du décret N° 2013-4953 du 5 décembre 2013, la Direction de l'Organisation a procédé à la mise à jour du code de déontologie et de bonne gouvernance qui a pour objectif de définir les règles de bonnes pratiques et de bonne gestion à observer par le Conseil d'Administration et l'organe de direction,

- **Le rattachement hiérarchique et fonctionnel des unités de contrôle de la Direction Régionale**

Il est procédé à affecter le contrôle de premier niveau de l'agence à la Direction Régionale.

## Organisation

- **La création d'un Comité ALM (gestion Actif-Passif), dans le but de:**

- Assister la Direction Générale dans la gestion active des risques financiers,
- Maîtriser et surveiller la rentabilité des fonds propres,
- Veiller à la convergence de la politique commerciale avec la politique financière en vue de préserver et d'accroître la valeur des fonds propres.

- **La création d'un Comité de Sécurité de la Banque ,afin de:**

- Valider et approuver la politique de sécurité de la Banque ainsi que le suivi des procédures et les moyens de sécurité à mettre en œuvre.
- Intégrer des concepts de la sécurité dans le fonctionnement de la Banque.



# Perspectives 2016

RAPPORT  
ANNUEL  
2015 75

## Perspectives

2016

L'année 2016 est placée sous le signe de la **capitalisation de la performance et la confirmation de la croissance**. En effet, la Banque œuvrera à la finalisation des projets s'inscrivant dans son Plan de Restructuration et poursuivra le déploiement des actions qui en découlent.

Ainsi, les efforts qui seront consentis concerneront plusieurs axes de développement:

### ➤ **Au niveau de l'Activité:**

Les objectifs seront orientés vers:

- La poursuite du développement de l'activité et le soutien à l'économie avec une meilleure maîtrise des risques notamment sur le secteur de l'immobilier.
- Une meilleure adéquation entre ressources et emplois.
- Une meilleure maîtrise du coût des ressources par la mobilisation des dépôts les moins coûteux et les plus stables et l'élargissement de l'éventail des dépôts à terme pour réduire au maximum la dépendance envers les institutionnels.

- Le Développement Commercial et l'amélioration de la qualité de service à travers la diversification des produits et une meilleure représentation territoriale par l'ouverture de nouveaux points de vente et le réaménagement des points de vente existants.

- L'amélioration de la qualité d'actifs par l'intensification des efforts de recouvrement et une meilleure gestion des risques sur la clientèle.

- La maîtrise des frais généraux et l'amélioration de la productivité.

- Le renforcement de la synergie avec le groupe de la BH.

- L'amélioration de la performance financière de la Banque afin de mieux reconforter sa position dans le secteur bancaire.

- La conformité aux ratios prudentiels et réglementaires et l'amélioration du rendement du capital.

## Perspectives

2016

### ➤ Au niveau du développement commercial:

- Enrichir l'offre des produits, hiérarchisée par type de besoins et par segment de clientèle;
- Consolider le fonds de commerce de la Banque et conquérir de nouveaux segments de clientèle à fort potentiel ;
- Augmenter le taux d'équipement de la clientèle existante,
- Rentabiliser davantage la relation banque-client.
- Etudier les nouvelles opportunités d'implantation par la réalisation d'études géomarketing dans la perspective de pallier à l'absence de notre enseigne dans certaines zones stratégiques.

### ➤ Au niveau de la Communication

L'année 2016 sera par excellence l'année du produit tout en prévoyant des actions pour le volet institutionnel.

**La Communication Produit** sera prioritaire afin de soutenir les efforts de l'appareil commercial et d'assurer un maximum de retour sur l'investissement.

Il est à cet effet proposé de communiquer sur un concept "Habitat", la Banque à distance, les produits de Bancassurance.

**La Communication Institutionnelle** via: la refonte du Site Web, la diversification des canaux et de réseaux sociaux: Facebook, Instagram et twitter.; la mise en place d'une rubrique BH dans des magazines ; les actions de Sponsoring et de parrainage.

## Perspectives

**La Communication Interne** sera focalisée sur : la diffusion et l'ancrage des valeurs issues du projet Culture d'Entreprise, l'édition du magazine interne , le lancement de la nouvelle version d'intranet, l'organisation des événements de Team Building et la réalisation des « Séminaires des cadres ».

### **La Communication RSE : Responsabilité Sociétale de l'Entreprise**

A ce titre, les actions à mener concerneront:

- L'accompagnement de l'autonomisation des femmes via l'acquisition des compétences et l'entreprenariat.
- La Start-up week-end, concept d'évènement d'envergure qui vise la promotion des jeunes entrepreneurs et qui permet de véhiculer l'image d'une banque, acteur majeur du développement économique.

2016

### ➤ **Au niveau de la Gestion du Risque**

- Acquisition d'un système de notation, scoring et limites d'intervention.
- Elaboration de la cartographie des Risques.
- Elaboration d'un plan de continuité de l'activité;
- Mise en place de la base des données garanties;
- Elaboration de la politique de gestion du risque marchés ( risque de liquidité, risque du taux) et la mise en place du dispositif du contrôle interne.
- Acquisition de progiciels de Gestion ALM .

### ➤ Au niveau de la Gouvernance

▪ *Mise à jour du code de bonne Gouvernance*: ayant pour objectif de consolider la formalisation des principes et des modalités de fonctionnement des instances de décisions (Conseil d'Administration et Organe de Direction) dans un souci d'efficacité et de transparence et dans le but de contribuer à la qualité du travail en favorisant l'application des principes de bonnes pratiques de gouvernance d'entreprises.

▪ Le lancement de la mise en place du *nouvel organigramme de la Banque*;

▪ Acquisition de progiciel de gestion des procédures (*Business Process Management*);

### ➤ Au niveau des Ressources Humaines

▪ *Programme de rationalisation et dimensionnement de l'effectif de la Banque*

Ce projet consiste à mettre à niveau les compétences en rapport avec les besoins métiers tout en gagnant en mobilité vers le réseau, force de vente de la Banque.

▪ *La mise en place du système d'information G.R.H.*;

Avec les fonctions GRH garantissant le suivi des carrières, la gestion des ressources humaines et l'évaluation des compétences.

▪ *Création d'une école de la Formation*

Cette école constituera pour la banque un des piliers des services offerts en matière de compétence couvrant tous les domaines.

Elle sera dotée de supports pédagogiques, d'un Point de Vente fictive, des animateurs externes et internes, sélectionnés parmi les compétences de la banque.

▪ *Projet de mise en place d'un Bilan des Compétences*

C'est l'analyse et l'évaluation des compétences professionnelles et personnelles, ainsi que celles des aptitudes et des motivations d'une personne.

## Perspectives

### ▪ *Actions de formation*

- Réaliser pour le personnel du réseau une action de formation sur les techniques de vente
- Prévoir, pour les opérationnels de la banque, un plan de formation individualisé basé sur un bilan des compétences
- Former les gestionnaires des projets sur la culture et la méthodologie de gestion de projet;
- Favoriser pour les opérationnels de la banque les formations métiers et créer une pépinière de D.P.V.
- Former les managers de la Banque aux techniques de coaching.

2016

### ➤ Au niveau du Système d'Informations

- Lancement de la refonte du système d'Information par la mise en place d'un ERP bancaire.
- Acquisition des solutions suivantes:
  - Site web de la banque
  - Site Intranet de la banque
  - système d'aide à la décision
  - Gestion des opérations de la monétique
  - Gestion des opérations du bancaire étranger
  - Acquisition de GAB
  - Acquisition de TPE
  - Acquisition de matériel informatique



# BANQUE DE L'HABITAT

**RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
AU TITRE DES ETATS FINANCIERS ARRETES  
AU 31 DECEMBRE 2015**

**Mai 2016**

## LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES



**MONSIEUR AHMED REJIBA**  
**DIRECTEUR GENERAL**  
**BANQUE DE L'HABITAT**

En exécution de notre mission de commissariat aux comptes au titre de l'exercice 2015, nous avons l'honneur de vous faire parvenir ci-joints nos rapports général et spécial destinés aux actionnaires de la Banque de l'Habitat sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2015.

En vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de notre haute considération.

**Tunis, le 18 mai 2016**

**C.O.K**

**Audit & Consulting**

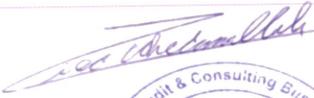
**Hatem OUNALLY**

  
**C.O.K Audit & Consulting**  
*Société d'Expertise Comptable*  
Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie  
2ème Etage, Imm. 10, Rue 8003  
1002 Montplaisir - Tunis - Tunisie  
Tél: (216) 71.903.707 - Fax: (216) 71.903.708

**A.C.B**

**Audit & Consulting Business**

**Zied KHEDIMALLAH**

  
  
Audit & Consulting Business  
Résidence Zarrad - A24  
Berges du Lac II - Tunis  
Tel: 71 19 055  
Fax: 71 19 031  
Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ODECT

# SOMMAIRE

---

	<b>Page</b>
<b>Rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2015</b>	<b>84</b>
<b>Rapport spécial des commissaires aux comptes au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2015</b>	<b>90</b>
<b>Etats financiers arrêtés au 31 décembre 2015</b>	<b>102</b>

---

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU  
31 DECEMBRE 2015**

---

**Mesdames et Messieurs les actionnaires  
de la Banque de l'Habitat -BH-**

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2015**

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur les états financiers de la Banque de l'Habitat (BH) arrêtés au 31 décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires.

**I. Rapport sur les états financiers annuels**

Nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints de la Banque de l'Habitat (BH), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2015, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1. Responsabilité de la Direction pour les états financiers

Les organes de Direction et d'Administration de la Banque sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles d'éthique et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers.

Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserves.

Les états financiers ci-joints, qui couvrent la période allant du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre 2015, font apparaître un total bilan net de 7 021 millions de dinars et un résultat net positif de 70 584 mille dinars.

### 3. Justification de l'opinion avec réserves

3.1 L'étendue de nos investigations a été limitée par les difficultés suivantes :

- Le défaut de réponse de 102 avocats sur les 110 sollicités à nos demandes d'informations;
- L'indisponibilité d'états financiers récents pour certaines relations de la Banque Cette limitation couvre également certains clients dont les engagements auprès du système financier dépassent cinq millions de dinars;
- L'inexistence de notations attribuées par des agences spécialisées pour les clients cotés en bourse ou ceux dont les engagements auprès du système financier dépassent vingt cinq millions de dinars;
- L'indisponibilité d'évaluations indépendantes et récentes de la majorité des garanties hypothécaires prises en compte par la Banque ;
- Le défaut d'actualisation des certificats de propriété des biens hypothéqués et de mise à jour des informations sur la situation juridique des garanties consenties par les clients à la Banque ,
- L'absence d'identification adéquate des produits comptabilisés par client. En conséquence, les produits demeurant impayés, qui méritent d'être réservés, n'ont pas pu être vérifiés,
- L'indisponibilité d'états financiers audités arrêtés au 31 décembre 2015 pour la majorité des relations dont la banque détient une participation dans leur capital directement ou via fonds gérés ;
- Le défaut de prise en compte d'une manière exhaustive des créances portées à l'actif au niveau du tableau des engagements ainsi que les faiblesses observées au niveau

des procédures de rapprochement entre les données comptables et le tableau des engagements. Les risques liés à l'altération des données relatives aux créances classées ainsi qu'à la justification des soldes comptables ont fait l'objet d'une provision de 16 137 KDT ,

- L'absence de justification de la recouvrabilité de certains actifs comptabilisés au titre des demandes d'indemnisation de sinistres déposées auprès de compagnies d'assurance. Ces actifs portant sur un montant de 4 659 KDT ont fait l'objet, au cours des exercices antérieurs, d'une provision à hauteur de 1 481 KDT;
- L'existence de suspens débiteurs et créditeurs au niveau des comptes abritant les mouvements relatifs aux valeurs de la clientèle gérées par la Banque respectivement pour 223 383 KDT et 294 731 KDT Les suspens en question, qui font l'objet d'une mission de justification et d'apurement, ont été provisionnés, au cours des exercices antérieurs, à hauteur de 11 772 KDT ;
- La non-conformité de la comptabilité multidevises tenue par la banque aux exigences de la norme comptable tunisienne N°23 en raison notamment d'erreurs relevés au niveau des schémas comptables relatifs à la couverture des opérations de change à terme. En outre, des déséquilibres ont été relevés entre les positions de change converties au cours en vigueur à la date de clôture et les contrevaleurs de ces positions telles qu'issues de la comptabilité tenue en TND au niveau du bilan et de l'hors bilan respectivement pour 9 KDT (créditeur) et 1 403 KDT (créditeur) ;

3.2 Les soldes comptables abritant les ressources et les emplois relatifs aux fonds budgétaires confiés par l'Etat n'ont pas fait l'objet de procédures adéquates de suivi et de justification. Ainsi, les passifs comptabilisés à ce titre, dont certains demeurent dépourvus de justifications nécessaires, n'ont pas été confirmés auprès des services du Ministère des finances. Aussi, les risques liés aux crédits accordés à la clientèle par prélèvement sur ces fonds n'ont pas été clairement définis par les cocontractants afin de procéder à leur classification conformément à la réglementation en vigueur.

L'incidence éventuelle de ces observations sur les états financiers serait tributaire des résultats des travaux de justification entamés conjointement par la Banque et les services du Ministère des finances

#### 4. Opinion avec réserves

A notre avis, sous réserve des incidences des questions évoquées au paragraphe « 3. Justification de l'opinion avec réserves », les états financiers, ci joints, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Banque de l'Habitat (BH) au 31 décembre 2015, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

## 5 Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause notre opinion ci-haut exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

- Les engagements des entreprises publiques totalisent un montant de 575 297 KDT au 31 décembre 2015. Certaines créances sur ces entreprises ont été couvertes par des provisions à hauteur de 33 219 KDT et par des agios réservés à hauteur de 3 088 KDT. D'autres engagements d'entreprises publiques présentant des difficultés financières et qui ne sont pas couverts par des garanties suffisantes n'ont pas été provisionnés. Ce traitement a été justifié par le caractère stratégique de leurs activités et par l'engagement implicite de l'Etat à garantir la stabilité financière de ces entreprises.
- Les risques encourus sur un groupe de sociétés s'élèvent à 127 596 KDT au 31 décembre 2015. Les engagements de ce groupe, qui connaît des difficultés financières, n'ont pas été couverts par des provisions compte tenu des perspectives d'amélioration liées au programme de restructuration en cours de réalisation.

## **II. Rapport sur d'autres obligations réglementaires**

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques suivantes prévues par la loi :

1. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen du rapport du Conseil d'Administration destiné à l'Assemblée Générale Ordinaire. Les informations sur les comptes contenues dans ledit rapport appellent les mêmes observations exprimées dans le paragraphe « justification de l'opinion avec réserves ».
2. En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers. Nos conclusions, qui font partie intégrante de notre opinion, font état d'insuffisances majeures au niveau des procédures susceptibles d'impacter l'efficacité du système de contrôle interne. Nous avons également conclu que le système d'information en place renferme de sérieux risques d'altération de données.
3. En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Banque avec la réglementation en vigueur. Nous n'avons pas d'observations à formuler à ce sujet.

4. Par référence à l'article 5 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N°97-08, il ne nous a pas été donné d'apprécier la position de change de la Banque en raison de la non-conformité de la comptabilité multidevises tenue par la Banque aux prescriptions de la norme comptable tunisienne n°23.

Tunis, le 18 mai 2016

**C.O.K**

**Audit & Consulting**

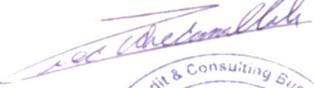
**Hatem OUNALLY**

  
**C.O.K Audit & Consulting**  
*Société d'Expertise Comptable*  
Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie  
2ème Etage, Imm. 10, Rue 8003  
1002 Montplaisir - Tunis - Tunisie  
Tél: (216) 71.903.707 - Fax: (216) 71.903.708

**A.C.B**

**Audit & Consulting Business**

**Zied KHEDIMALLAH**

  
  
Audit & Consulting Business  
Résidence Zarrad - A24  
Berges du Lactif - Tunis  
Tel 71 19 055  
Fax: 71 19 031  
Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ORCT

---

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU  
TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2015**

---

**Mesdames et Messieurs les actionnaires  
de la Banque de l'Habitat - BH-**

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2015**

En application des dispositions de l'article 29 de la Loi n°2001-65 du 10 Juillet 2001, relative aux établissements de crédits et des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance les conventions prévues par les dits articles et réalisées ou qui demeurent en vigueur, durant l'exercice 2015.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**I- CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2015**

En application des dispositions des articles 200 & 475 du code des sociétés commerciales et l'article 29 de la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001, relative aux établissements de crédits, nous portons à votre connaissance que la Banque a réalisé les opérations suivantes au cours de l'exercice 2015 :

- a) La Banque a conclu avec la société « Assurances SALIM », dont elle détient 21,859% de son capital, un contrat collectif d'assurance sur la vie, qui permet d'assurer le règlement des indemnités de départ à la retraite dont la banque serait débitrice envers ses employés déclarés dans ce contrat.  
La prime annuelle souscrite relative à l'exercice 2015 est pour un montant hors taxes de 1 181 116 dinars.
- b) La société « ASSURANCES SALIM», dont la Banque détient 21,859 % de son capital, a souscrit le 29 Mai 2015 à un emprunt obligataire subordonné de 6 600 000 dinars émis

par la « BANQUE DE L'HABITAT » pour une durée de 7ans et un taux de rendement de 7.5%.

Les charges supportées à ce titre s'élèvent au cours de l'exercice 2015 à 294 288 dinars.

- c) Une convention conclue avec la société « SIFIB », dont la Banque détient 30 % de son capital, pour le montage de placement de l'emprunt obligataire de la Banque de l'Habitat pour un montant de 100 000 KDT aux conditions ci-après :
- Frais de montage : 25 000 dinars ;
  - Frais de placement : 0.3% du montant de l'émission.
- d) Une convention conclue avec la société « SIFIB », dont la Banque détient 30 % de son capital, pour l'assistance à l'augmentation de capital de la Banque de l'Habitat pour un montant de 170 000 KDT aux conditions ci-après :
- Frais de montage : 25 000 dinars ;
  - Frais de placement : 0.25% du montant global de l'augmentation de capital (déduction faite de la part souscrite par l'Etat) ,
  - Frais de gestion et de placement : 0.5% du montant global placé en bourse
- e) Un détachement du personnel auprès de la SGRC, dont la Banque de l'Habitat détient 60 % de son capital. Les salaires et avantages accordés à ce personnel au cours de l'exercice 2015 s'élèvent à 249 387 dinars.
- f) Un détachement du personnel auprès de la SOPIVEL, dont la Banque de l'Habitat détient 29,98 % de son capital. Les salaires et avantages accordés à ce personnel au cours de l'exercice 2015 s'élèvent à 172 010 dinars.

## 2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES PRECEDENTS ET QUI CONTINUENT A PRODUIRE DES EFFETS AU COURS DE L'EXERCICE 2015 :

En application des dispositions des articles 200 & 475 du code des sociétés commerciales et l'article 29 de la loi n°2001-65 du 10 Juillet 2001, relative aux établissements de crédits, nous portons à votre connaissance que les conventions suivantes conclues entre la banque et les personnes visées par ces articles continuent à produire leurs effets au cours de l'exercice 2015:

- a) La société « ASSURANCES SALIM », dont la Banque détient 21,859 % de son capital, a souscrit le 20 Mai 2013 à un emprunt obligataire de 1 620 000 DT émis par la « BANQUE DE L'HABITAT » pour une durée de 7ans et un taux de rendement égal TMM+1.8%.

Les charges supportées à ce titre s'élèvent à 106 350 dinars.

- b) La société « ASSURANCES SALIM », dont la Banque détient 21,859 % de son capital, a souscrit le 31 décembre 2009 à un emprunt obligataire de 7 500 000 DT émis par la « BANQUE DE L'HABITAT » pour une durée de 15 ans et un taux de rendement égal TMM+0.8%.

Les charges supportées à ce titre s'élèvent au cours de l'exercice 2015 à 320 520 dinars.

- c) La société « ASSURANCES SALIM », dont la Banque détient 21,859 % de son capital, a souscrit le 20 Mai 2014 à un emprunt obligataire de 1 500 000 DT émis par la « BANQUE DE L'HABITAT » pour une durée de 7ans et un taux de rendement de 6,8%.

Les charges supportées à ce titre s'élèvent à 95 420 dinars.

- d) La « BANQUE DE L'HABITAT » a souscrit à un emprunt obligataire de 761 000 DT émis par la société « Modern Leasing », dont la Banque détient 37,44 % de son capital, pour une durée de 7ans.

Les produits réalisés à ce titre s'élèvent à 49 465 dinars

- g) La Banque a souscrit, au cours de l'exercice 2015, à des polices d'assurance auprès de la société « Assurances SALIM », dont elle détient 21,859 % de son capital, détaillées comme suit :

- Assurance groupe pour un montant de	7 067 881 dinars
- Assurance automobile pour un montant de	102 596 dinars
- Assurance engineering pour un montant de	59 747 dinars
- Assurance risque divers pour un montant de	347 085 dinars
- Assurance incendie pour un montant de	139 017 dinars

- h) Une convention conclue avec la société « SIFIB », dont la Banque détient 30 % de son capital, pour la tenue du registre d'actionariat de la Banque de l'Habitat pour un montant annuel de 50 000 dinars hors taxes

- i) Une convention conclue avec la société « SIFIB », dont la Banque détient 30 % de son capital, pour le montage de placement de l'emprunt obligataire de la Banque de l'Habitat en 2009 pour un montant de 100 MDT sur 15 ans avec deux années de franchise aux conditions ci-après .

- Frais de montage : 20 000 dinars ;
- Frais de placement : 0.2% flat du montant de l'émission
- Frais de gestion : 0 2% du restant dû

- j) Une convention de depositaire a été conclue avec la société « SICAV BH PLACEMENT », dont la Banque détient 70,49 % de son capital, depuis 1994 et « BH OBLIGATAIRE », dont la Banque détient 4,25% de son capital, depuis 1997. Les commissions facturées par la Banque s'élèvent à 1 000 dinars pour chacune d'entre elles.

- k) Seize conventions ont été conclues par la Banque depuis 1998 portant mise à la disposition de la société « SIM SICAR », dont la Banque détient 41,586 % de son capital, des fonds à capital risque. Ces conventions, encore en vigueur, prévoient une rémunération de 1,5 % du montant des fonds gérés au profit de la SICAR. Le montant de la commission payée, au cours de l'exercice 2015, s'élève à 750 000 dinars hors taxes.

- l) Une convention de location auprès de la société « ASSURANCES SALIM », dont la Banque détient 21,859 % de son capital, de l'immeuble K du complexe immobilier « Espace Tunis » à partir du 1er Janvier 2005 pour le local abritant l'agence située au rez-de-chaussée et du 1er Juillet 2005 pour les autres parties de l'immeuble. Le loyer, au titre de l'exercice 2015, s'élève à 357 943 dinars hors taxes.

- m) Une convention de location auprès la société « ASSURANCES SALIM », dont la Banque détient 21,859 % de son capital, d'un local à usage administratif et commercial sis au Centre Urbain Nord à partir du 1er Juillet 2010. Le loyer, au titre de l'exercice 2015, s'élève à 37 138 dinars hors taxes.
- n) La Banque a comptabilisé en produits, au cours de l'exercice 2015, des commissions pour un montant de 5 385 959 dinars hors taxes au titre des conventions de bancassurance conclues avec la société « ASSURANCES SALIM », dont la Banque détient 21,859 % de son capital
- o) Une convention est conclue avec la société « ASSURANCES SALIM », dont la Banque détient 21,859 % de son capital, portant sur les commissions relatives aux contrats « tout risque chantier », « responsabilité civile décennale » et « incendie crédits commerciaux ». Le montant de ces commissions s'élève, au titre de l'exercice 2015, à 44 733 dinars hors taxes.
- p) Une convention est conclue avec la société « ASSURANCES SALIM », dont la Banque détient 21,859 % de son capital, portant sur la participation bénéficiaire relative aux contrats « incendies crédits habitat ». Le montant de la participation s'élève, au titre de l'exercice 2015, à 64 094 dinars hors taxes
- q) Une convention conclue avec la société « Modern Leasing », dont la Banque détient 37,44 % de son capital, portant sur la gestion du financement en leasing du projet de construction du nouveau siège de la "Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Tunis" ainsi que la gestion d'un compte spécial intitulé "Opération construction "FSEG El Mourouj". La société « Modern Leasing » perçoit dans le cadre de cette convention une commission de 0,5% hors taxes du montant des loyers facturés en hors taxes

Les charges supportées à ce titre par la Banque au cours de 2015 s'élèvent à 12 495 dinars hors taxes.

- r) Une convention est conclue avec la société « SOPIVEL », dont la Banque détient 29,980 % de son capital, portant sur la prise en charge par la Banque de la marge négative sur les ventes des appartements SPRIC pour un montant de 37 090 dinars hors taxes.
- s) La société « SOPIVEL », dont la Banque détient 29,980 % de son capital, a facturé la commission de la vente de deux appartements du projet Marina Hammamet pour un montant de 20 490 dinars hors TVA.
- t) Un contrat de sous-location conclu en mai 2006 avec la « SICAF », dont la Banque détient 49,653 % de son capital, portant sur la location de bureaux couvrant une surface de 21 m<sup>2</sup>, pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction, pour un loyer global annuel de 1 631 dinars toutes taxes comprises, avec une majoration annuelle cumulative de 5%

Le produit de la location au titre de l'exercice 2015 s'élève à 2 592 dinars hors taxes.

### 3. CONVENTIONS CONCLUES AVEC L'ETAT TUNISIEN AU COURS DES EXERCICES PRECEDENTS ET QUI CONTINUENT A PRODUIRE DES EFFETS AU COURS DE L'EXERCICE 2015.

#### **1. Convention pour la gestion du fonds de promotion des logements pour les salariés (FOPROLOS)**

Compte tenu de la loi n°77-54 du 3 Août 1977 et le décret n°77-965 instituant le FOPROLOS, la Banque de l'Habitat et l'Etat tunisien ont signé, le 2 Janvier 1990, une convention relative à la gestion de ce fonds.

A cet effet, il est ouvert dans les écritures de la Banque, un compte spécial qui est alimenté par les tirages sur le fonds de promotion des logements pour les salariés ouvert dans les écritures de la Trésorerie Générale de Tunisie. La dotation accordée à la Banque au titre de la gestion de ce fond est fixée initialement par la convention à 2 000 KDT. Les fonds consignés dans ce compte sont destinés à l'accord de prêts BANQUE DE L'HABITAT Notes aux états aux salariés et de crédits aux promoteurs immobiliers agréés pour financer la construction de logements suburbains.

En rémunération de sa gestion, la Banque perçoit 2% sur les prêts débloqués chaque année au profit des salariés et 3% sur les montants de recouvrement en principal et intérêts, soient 1 246 459 dinars en 2015.

#### **2. Convention relative au programme national de résorption des logements rudimentaires (PNRLR)**

Par décret n°86-438 du 12 Avril 1986, il a été institué un programme national de résorption des logements rudimentaires

En application de l'article 6 du décret précité, la « Banque de l'Habitat » a signé le 16 Mai 1986 avec l'Etat tunisien, une convention relative à la gestion des Fonds pour le Programme National de Résorption des Logements Rudimentaires

Un compte est ouvert à cet effet, il est alimenté notamment par les dotations budgétaires de l'Etat, les prélèvements sur le FNAH, les prélèvements sur les autres programmes spéciaux en rapport avec l'habitat, les concours du système bancaire ainsi que toutes autres ressources nationales ou internationales qui seraient affectées à ce programme

Les fonds ainsi collectés sont destinés à l'accord de prêts ou subventions aux ménages occupant des logements rudimentaires pour l'acquisition de lots de terrains, la construction de logements salubres et l'amélioration de logements insalubres.

En rémunération de sa gestion, la Banque perçoit 1% sur les débloqués et 2% sur les recouvrements annuels en principal et intérêts. Aucune commission n'a été constatée par la Banque à ce titre au cours de l'exercice 2015.

#### **3. Convention pour le 4<sup>ème</sup> projet de développement urbain**

Par accord de prêt, conclu à Washington en date du 18 juillet 1983 sous le numéro 2736 entre l'Etat tunisien et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) ratifié par la loi n°86-102, la BIRD a consenti à l'Etat tunisien un prêt en monnaie étrangère

d'un montant de 30,2 millions USD destiné au financement du 4ème projet de développement urbain.

En application des sections 3.02 (b) et 3.08 de cet accord, il a été signé le 4 mars 1987 entre l'Etat tunisien et la Banque de l'Habitat, une convention relative à la gestion des composantes "Trames assainies et auto-construction" du 4ème projet de développement urbain.

A cet effet, un compte est ouvert à la Banque. Ce compte loge les fonds du prêt de la BIRD, le concours bancaire, les fonds de l'Etat et l'autofinancement des bénéficiaires.

Ces contributions financières sont destinées à la viabilisation des lots de terrains AFH, à l'auto construction et à l'amélioration de l'habitat dans les zones prévues par la convention.

En rémunération de sa gestion, la Banque perçoit 1% sur les débloques des prêts et 3% sur les recouvrements annuels en principal et intérêts, soit 19 664 DT en 2015.

#### **4. Convention pour le programme des trames assainies et auto-construction (US-AID HG 004B)**

Par accord d'exécution conclu à Tunis en date du 30 Avril 1985 et ratifié par la loi n°85-103 du 2 Décembre 1985 entre l'Etat tunisien et les Etats Unis d'Amérique par l'intermédiaire de l'Agence Internationale pour le Développement (US-AID), celle-ci a garanti, au profit du Gouvernement tunisien, un prêt de 46 Millions de dollars US destinés au financement de la viabilisation des lots de terrains, l'acquisition de ces lots et l'auto construction.

A cet effet, une convention a été signée entre l'Etat tunisien et la Banque de l'Habitat relative à la gestion par celle-ci des fonds pour le programme des trames assainies et l'auto construction du crédit US-AID HG004 B.

Ainsi, il a été ouvert dans les comptes de la Banque, un compte recevant les contributions financières affectées au financement de ce programme et qui sont essentiellement constituées par les fonds du prêt constaté et l'autofinancement des bénéficiaires.

Ces fonds sont destinés au financement du programme des trames assainies et l'auto construction dans certaines localités indiquées en annexe de la convention précitée.

En rémunération de sa gestion, la Banque perçoit 1% sur les débloques des prêts, et 3% sur les recouvrements annuels en principal et intérêts, soit 13 636 DT en 2015.

#### **5. Convention relative au 3ème projet de développement urbain**

Par accord de prêt conclu à Washington en date du 11 Janvier 1983 sous le numéro 2223 entre l'Etat tunisien et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), celle-ci a mis à la disposition de l'Etat tunisien un prêt en monnaie étrangère d'un montant de 25 Millions de Dollars US destiné au financement du 3ème projet de Développement Urbain.

En application de la section 3.02 (b) de cet accord, il a été signé entre l'Etat tunisien et la « Banque de l'Habitat », une convention relative à la gestion des composantes "trames assainies et auto-construction" du 3ème projet de développement Urbain.

A cet effet, un compte est ouvert à la Banque. Ce compte loge les fonds du prêt de la BIRD, les fonds de l'Etat et l'autofinancement des bénéficiaires. Ces contributions financières sont destinées à la viabilisation des lots et à l'auto construction dans les zones prévues par la convention.

En rémunération de sa gestion, la Banque perçoit 1% sur les débloques des prêts et 2% sur les recouvrements annuels en principal et intérêts, soit 1 158 DT en 2015.

#### **6. Convention pour la réhabilitation d'EL HAFSIA**

Par accord de prêt conclu à Washington en date du 11 janvier 1983 sous le numéro 223 entre l'Etat tunisien et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) ratifié par la loi n° 83-56 du 27 Juin 1983, il a été créé un compte spécial devant permettre d'accorder des prêts pour l'amélioration des bâtiments dans les quartiers de Sidi El Bayane, Sidi Younès et El Hafsia, la Municipalité de Tunis et l'ARRU afin de définir les modalités et les conditions de leurs interventions respectives dans la gestion dudit compte spécial

Ce compte spécial est alimenté par les fonds versés par l'ARRU, les fonds versés annuellement par le FNAH, les fonds versés par l'Etat au titre des prêts accordés par la BIRD pour l'opération, les remboursements en principal et intérêts par les bénéficiaires et les intérêts des placements des disponibilités.

Les fonds provenant de ce compte sont destinés à être accordés, à titre des prêts, aux propriétaires désireux de réhabiliter leurs constructions, et à la Municipalité pour la réhabilitation des constructions municipales ainsi qu'à certaines dépenses de l'ARRU et de l'Association pour la Sauvegarde de la Médina (ASM)

En rémunération de sa gestion, la Banque perçoit 1% sur les débloques des prêts et 3% sur les sommes recouvrées. Aucune commission n'a été constatée par la Banque à ce titre au cours de l'exercice 2015.

#### **7. Convention relative au 2ème projet de développement urbain**

La Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) et l'Agence Internationale pour le Développement (US-AID) assurent respectivement le financement du 2ème projet urbain et du projet de réhabilitation du quartier "El Mellasine". La Municipalité de Tunis promoteur de ce projet, a sollicité le concours de la Banque de l'Habitat pour le recouvrement des crédits à accorder aux bénéficiaires des logements évolutifs et des lots viabilisés.

L'intervention de la « Banque de l'Habitat » a été matérialisée par une convention de recouvrement des crédits accordés

Dans le cadre de cette opération, la Banque assure, dans une première phase, l'accomplissement des formalités de constitution du dossier de crédit, puis le recouvrement des crédits accordés.

En rémunération de sa gestion, la Banque perçoit 1% sur les débloques et 2,5% sur les recouvrements, soit 274 dinars en 2015.

## **8. Convention pour le programme de reconstruction des logements au profit des sinistrés d'inondations (PRLSI)**

Par accord d'exécution conclu à Tunis en date du 27 Juillet 1983 ratifié par la loi n°84-10 du 3 Avril 1984 entre l'Etat tunisien et les Etats-Unis d'Amérique agissant par l'intermédiaire de l'Agence Internationale pour le Développement (US-AID), celle-ci a garanti au profit du Gouvernement tunisien, un prêt de 4 Millions de Dollars US et une subvention de 1 Million de Dollar US provenant du fonds de soutien économique.

En application de la section 1.01 de cet accord, il a été signé une convention entre l'Etat tunisien et la Banque de l'Habitat relative à la gestion des fonds du Programme de Reconstruction des Logements au profit des sinistrés d'inondations.

A cet effet, il est ouvert à la « Banque de l'Habitat » un compte alimenté par les fonds du prêt US-AID et la subvention du fonds de soutien économique. Ces fonds sont destinés au financement du programme de reconstruction des logements au profit des victimes d'inondations dans les localités indiquées dans la convention.

En rémunération de sa gestion, la Banque perçoit 1% sur les débloqués et 2,5% sur les recouvrements annuels en principal et intérêts. Une commission de 280 dinars a été constatée par la Banque, à ce titre, au cours de l'exercice 2015.

## **9. Convention pour la gestion du régime d'épargne logement**

La convention du 28 Avril 1989 relative à la gestion du régime d'épargne - logement signé le 16 mai 1989 entre l'Etat tunisien et la « Banque de l'Habitat » stipule, dans son article 19, que l'Etat tunisien fournit annuellement à la Banque les fonds nécessaires pour combler les besoins de financement résultant du déséquilibre financier du régime d'épargne-logement constaté au titre de l'exercice écoulé.

Le montant des engagements de financement reçus constaté par la «Banque de l'Habitat» au terme de l'exercice 2015 s'élève à 278 347 382 dinars.

## **10. Convention pour la gestion du FOPRODI**

Par la convention entre l'Etat tunisien et la Banque de l'Habitat signée le 15 Août 1994, il a été déterminé le rôle de celle-ci dans la gestion du FOPRODI. A cet effet, il a été ouvert un compte à la Banque sur lequel sont accordées des subventions aux promoteurs. Les prêts accordés à ceux-ci sont octroyés sur les ressources propres de la Banque.

En rémunération de sa gestion, la Banque perçoit 1% sur les débloqués et 3% sur les recouvrements. Aucune commission n'a été constatée par la Banque à ce titre au cours de l'exercice 2015.

## **11. Convention pour la gestion du FONAPRA**

Suivant le protocole d'accord conclu en date du 2 décembre 1983 entre l'Etat tunisien et la Communauté Européenne, il a été décidé d'accorder une subvention à l'Etat tunisien destinée au financement d'un programme visant la création de petites entreprises et encourageant la création d'emplois. A cet effet, il a été créé un compte spécial alimenté par la subvention

européenne. Les fonds ainsi reçus sont destinés à financer les projets implantés dans les zones visées par la convention.

La gestion de ce fonds est confiée à la « Banque de l'Habitat » suivant la convention relative à la gestion du FONAPRA signée en date du 27 Janvier 1994 et abrogée par la convention du 12 Août 1994.

En rémunération de sa gestion, la Banque perçoit 1% sur les débloques de l'année et un pourcentage de 3% sur les recouvrements. Aucune commission n'a été constatée par la Banque à ce titre au cours de l'exercice 2015.

### ***12. Convention pour le financement des projets s'inscrivant dans le cadre du dispositif du Fonds de Dépollution (FODEP)***

Conformément à la convention de rétrocession signée entre l'Etat tunisien et la « Banque de l'Habitat », celle-ci accorde des prêts aux entreprises des secteurs productifs et de services devant servir au financement des opérations de dépollution pour une durée de dix ans, y compris un délai de grâce de trois ans.

Le taux d'intérêt appliqué est égal au taux supporté par la Banque augmenté de sa marge

Les fonds rétrocédés à la Banque s'élèvent au maximum à la contre valeur de 15 Millions d'ECUS. Ils génèrent des intérêts à un taux égal à celui du marché monétaire en vigueur au moment de la rétrocession (TMM) diminué de 1%.

### ***13. Une convention tripartite entre le Ministère de l'Equipement et de l'Habitat, la « Banque de l'Habitat » et le Ministère des Finances signée en date du 06 Mai 2010***

- Les dossiers relatifs aux subventions accordées par le Fonds National d'Amélioration de l'Habitat (FNAH) aux personnes physiques ou aux collectivités locales sont déposés, traités et accordés par les services du Ministère de l'Equipement et de l'Habitat qui se charge de communiquer la liste définitivement approuvée par le Ministre de l'Equipement et de l'Habitat à la « Banque de l'Habitat » pour la mise en place.
- Les subventions FNAH sont accordées aux propriétaires privés, collectivités locales, fonds de solidarité nationale, organismes ou institutions spécialisées dans le domaine de la réhabilitation et la rénovation urbaine (décret n° 2007-534)
- Le montant de la subvention est limité, actuellement, à 1 000 dinars.
- Le montant de la subvention est débloqué en deux tranches.
- Rattachement : Centre d'Affaires.

Ce compte ne génère ni frais ni intérêts (agios débiteurs, agios créditeurs).

En rémunération de sa gestion, la Banque perçoit 1% sur les débloques des subventions, 2% sur les débloques des prêts et 3% sur les sommes recouvrées, soit 58 083 dinars en 2015.

## **II- OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS VIS-A-VIS DES DIRIGEANTS**

Les rémunérations des dirigeants sont fixées par décision du Conseil d'Administration

Les éléments de rémunérations des dirigeants sont définis comme suit:

- Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

En 2015, le montant des jetons de présence alloué aux administrateurs s'élève à 116 250 dinars et se détaille comme suit:

1. Présence aux Conseils d'administration . 95 000 dinars ;
2. Le montant alloué au Président du Comité d'Audit Permanent : 11 250 dinars ;
3. Le montant alloué au Président du Comité des risques . 10 000 dinars ;

- La rémunération mensuelle du Directeur Général actuel a été fixée par décision du Président du Gouvernement et du Ministre des Finances.

- |                                 |              |
|---------------------------------|--------------|
| 1. Un salaire de base de .      | 900 dinars   |
| 2. Une prime de logement de:    | 200 dinars   |
| 3. Une prime de gestion de:     | 350 dinars   |
| 4. Une prime de présence de:    | 1 580 dinars |
| 5. Une prime temporaire de:     | 1 120 dinars |
| 6. Une prime complémentaire de: | 1 550 dinars |

La rémunération servie durant l'exercice de 2015 se détaille comme suit :

1. Un salaire brut au titre de l'exercice de 75 615,519 dinars ;
2. Des avantages en nature s'élevant à un montant brut de 8 241,550 dinars et qui comprennent :
  - ✓ une voiture de fonction : 1 008,150 dinars ;
  - ✓ un quota mensuel de carburant de 450 litres : 7 233,400 dinars ,
3. Des charges patronales s'élevant à un montant de 15 541,206 dinars ;
4. Une provision au titre du salaire de décembre 2015 pour un montant de 20 873,473 dinars.

Les obligations et engagements de la Banque de l'Habitat envers ses dirigeants et ses administrateurs, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 Décembre 2015, se présentent comme suit (en dinars) :

Nature de la rémunération	DG		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015
Avantages à court terme	120 272	20 873	116 250	20 000
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	-
Autres avantages à long terme	-	-	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	-	-
Paiements en actions	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>120 272</b>	<b>20 873</b>	<b>116 250</b>	<b>20 000</b>

Tunis, le 18 mai 2016

**C.O.K**  
Audit & Consulting

Hatem OUNALLY

  
**C.O.K Audit & Consulting**  
Société d'Expertise Comptable  
Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie  
2ème Etage, Imm. 10, Rue 8003  
1002 Montplaisir - Tunis - Tunisie  
Tél: (216) 71.903.707 - Fax: (216) 71.903.708

**A.C.B**  
Audit & Consulting Business

Zied KHEDIMALLAH

  
  
Audit & Consulting Business  
Résidence Zarrad - A24  
Berges du Lac II - Tunis  
Tel: 71 198 055  
Fax: 71 198 031  
Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'OCCT

---

**ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015**

---

**BILAN**  
**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015**

(Unité : en dinars)

<b>ACTIF</b>		<b>Note</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
AC1	CAISSE ET AVOIRS AUPRES DE LA BCT, CCP ET TGT	1	139 761 782	191 930 600
AC2	CREANCES SUR LES ETABL BANCAIRES ET FINANCIERS	1	261 609 287	222 022 960
AC3	CREANCES SUR LA CLIENTELE	2	5 342 412 536	4 766 183 642
AC4	PORTEFEUILLE TITRE COMMERCIAL	3	921 789 080	717 932 961
AC5	PORTEFEUILLE TITRES D'INVESTISSEMENT	4	197 174 081	210 047 091
AC6	VALEURS IMMOBILISEES	5	65 315 749	61 649 770
AC7	AUTRES ACTIFS	6	92 663 918	81 358 686
	<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>7 020 726 433</b>	<b>6 251 125 710</b>
<b>PASSIF</b>		<b>Note</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
PA1	BANQUE CENTRALE DE TUNISIE, CCP		0	0
PA2	DEPOTS ET AVOIRS ETABL BANCAIRES ET FINANCIERS	7	757 405 755	270 947 915
PA3	DEPOTS ET AVOIRS DE LA CLIENTELE	8	4 696 798 431	4 634 049 396
PA4	EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	9	913 497 328	862 226 301
PA5	AUTRES PASSIFS	10	194 483 224	206 491 594
	<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>6 562 184 738</b>	<b>5 973 715 206</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>Note</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
CP1	CAPITAL		170 000 000	90 000 000
CP2	RESERVES		217 532 750	355 795 408
	<i>RESERVES POUR REINVESTISSEMENT EXONNERES</i>		90 533 949	233 376 949
	<i>AUTRES RESERVES</i>		126 998 801	122 418 459
CP3	ACTIONS PROPRES		0	0
CP4	AUTRES CAPITAUX PROPRES		414 048	414 048
CP5	RESULTAT REPORTE		11 130	-59 731 353
CP6	RESULTAT DE L'EXERCICE		70 583 767	50 297 987
CP6	RESULTAT EN INSTANCE D'AFFECTION		0	-159 365 586
	<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>11</b>	<b>458 541 695</b>	<b>277 410 504</b>
	<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>7 020 726 433</b>	<b>6 251 125 710</b>

## ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015

(Unité : en dinars)

<b>PASSIFS EVENTUELS</b>		<b>Note</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
HB1	CAUTIONS, AVALS ET AUTRES GARANTIES DONNEES	12	451 700 793	416 499 872
	A- EN FAVEUR D'ETABL BANCAIRES ET FINANCIERS		62 203 435	32 617 372
	B- EN FAVEUR DE LA CLIENTELE		389 497 358	383 882 500
HB2	CREDITS DOCUMENTAIRES		365 509 969	356 764 791
HB3	ACTIFS DONNES EN GARANTIES		0	0
<b>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</b>			<b>817 210 762</b>	<b>773 264 663</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		<b>Note</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
HB4	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DONNES	12	1 253 848 720	1 069 869 494
	A- EN FAVEUR D'ETABL BANCAIRES ET FINACIERS		0	0
	B- EN FAVEUR DE LA CLIENTELE		1 253 848 720	1 069 869 494
HB5	ENGAGEMENTS SUR TITRES		3 845 165	4 995 165
	A- PARTICIPATIONS NON LIBEREES		3 845 165	4 995 165
	B- TITRES A RECEVOIR		0	0
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES</b>			<b>1 257 693 885</b>	<b>1 074 864 659</b>
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>		<b>Note</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
HB6	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT RECUS	13	319 273 173	388 385 237
HB7	GARANTIES RECUES	14	122 607 268	93 179 653
	A- GARANTIES RECUES DE L'ETAT		0	0
	B- GARANTIES RECUES D'AUTRES ETABLISSEMENTS BANCAIRES FINANCIERS ET D'ASSURANCES		0	0
	C- GARANTIES RECUES DE LA CLIENTELE		122 607 268	93 179 653
<b>TOTAL ENGAGEMENTS RECUS</b>			<b>441 880 441</b>	<b>481 564 890</b>

# ETAT DE RESULTAT

(Période allant du 01/01 au 31/12/2015)

(Unité : en dinars)

		Note	31/12/2015	31/12/2014
	<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>			
PR1	INTERETS ET REVENUS ASSIMILES	15	372 713 446	342 384 973
PR2	COMMISSIONS (EN PRODUITS)	16	57 934 296	54 621 669
CH3 / PR3	GAINS ET PERTES SUR PORTEFEUILLE TITRE COMMERCIAL ET OPERATIONS FINANCIERES	17	57 252 592	45 249 751
PR4	REVENUS DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT	18	2 130 092	1 121 646
	<b>TOTAL PRODUITS BANCAIRE</b>		<b>490 030 424</b>	<b>443 378 039</b>
	<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
CH1	INTERETS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILEES	19	218 232 642	192 668 734
CH2	COMMISSIONS ENCOURUES		5 335 481	4 787 876
	<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>		<b>223 568 123</b>	<b>197 456 610</b>
	<b>TOTAL PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>266 462 301</b>	<b>245 921 429</b>
CH4/PR 5	DOTATION & REPRIS PROV ET RESULT DES CORRECT DE VAL SUR CREANC HORS BILAN ET PASSIF	20	-51 621 704	-74 323 194
CH5/PR 6	DOTAT & REP DE PROV ET RESULT DES CORRECT DE VALEURS SUR PORTEF D'INVESTIS	21	-21 402 214	-15 971 742
PR7	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	22	13 845 792	16 428 865
CH6	FRAIS DE PERSONNEL		-90 754 333	-88 632 212
CH7	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION		-25 493 564	-23 376 467
CH8	DOT AUX AMORT ET PROV DE RESULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR IMMOBILISATIONS		-8 679 828	-8 842 577
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>82 356 450</b>	<b>51 204 101</b>
CH9 / PR8	GAINS ET PERTES PROVENANT DES ELEMENTS ORDINAIRES	23	-111 194	2 685
CH11	IMPOTS SUR LES BENEFICES	24	11 661 489	908 799
	<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>70 583 767</b>	<b>50 297 987</b>
	<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>70 583 767</b>	<b>50 297 987</b>
	EFFETS DES MODIFICATIONS COMPTABLES (net d'impôts)		0	0
	<b>RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</b>		<b>70 583 767</b>	<b>50 297 987</b>

# ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Période allant du 01/01 au 31/12/2015)

(Unité · en dinars)

	NOTE	31/12/2015	31/12/2014
<b>ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>			
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE ENCAISSES		467 531 796	427 093 503
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE DECAISSEES		-217 135 847	-187 552 748
PRETS ACCORDES AUX ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS		-22 639 642	-24 097 517
DEPOTS / RETRAITS DE DEPOTS AUPRES D'AUTRES ETABLISSEMENTS FINANCIERS		4 219 650	423 335
PRETS ET AVANCES / REMBOURSEMENT PRETS ET AVANCES AUPRES DE LA CLIENTELE		-643 468 681	-676 838 951
DEPOTS / RETRAITS DE DEPOTS DE LA CLIENTELE		59 953 005	553 104 278
TITRES DE PLACEMENT		-628 550	-30 356 562
SOMMES VERSEES AU PERSONNEL ET CREDITEURS DIVERS		309 033 105	-60 864 178
SOMMES REÇUES DES DEBITEURS DIVERS		435 073 863	223 452 581
AUTRES FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION		36 660 430	39 083 391
IMPOTS SUR LES BENEFICES		-908 799	-731 743
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>		<b>427 690 330</b>	<b>262 715 389</b>
<b>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>			
INTERETS ET DIVIDENDES ENCAISSES SUR PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT		2 130 092	1 121 646
ACQUISITIONS / CESSIONS SUR PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT		-8 529 204	2 317 749
ACQUISITIONS / CESSIONS SUR IMMOBILISATIONS		-7 994 977	-7 492 707
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>-14 394 089</b>	<b>-4 053 312</b>
<b>ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>			
EMISSION D'ACTIONS		110 000 000	0
EMISSION D'EMPRUNTS		58 585 469	-57 448 025
AUGMENTATION / DIMINUTION RESSOURCES SPECIALES		914 106	11 952 557
DIVIDENDES VERSES		0	0
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>		<b>169 499 575</b>	<b>-45 495 468</b>
INCIDENCE DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES		8 831 181	7 946 615
VARIATION NETTE DES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES AU COURS DE LA PERIODE		591 626 997	221 113 224
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN DEBUT DE PERIODE		970 660 736	749 547 512
<b>LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN DE PERIODE</b>	<b>25</b>	<b>1 562 287 733</b>	<b>970 660 736</b>

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2015 (Les chiffres sont exprimés en dinars . dinars tunisiens)

### 1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la BH sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) applicables à partir du 1er janvier 1999 et aux règles de la Banque Centrale de Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires subséquents

### 2. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENT APPLIQUES :

Les états financiers de la « BH » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique

#### 2.1- Règles de prise en compte des engagements

Les engagements de la banque sont constatés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloqués de fonds pour leur valeur nominale, intérêts précomptés compris pour les crédits à court terme

Les engagements irrécouvrables ayant fait l'objet d'un jugement suivi par un P V de carence ainsi que les engagements ayant fait l'objet d'abandon sont passés en pertes

#### 2.2- Règles d'évaluation des engagements

##### Provisions individuelles

Pour l'arrêté des états financiers au 31/12/2015, il a été procédé à l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément à la Circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les Circulaires subséquents

##### **Classification des créances**

Les classes de risque sont définies de la manière suivante

- Classe 0 « Actifs courants » Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais paraît assuré ,
- Classe 1 « Actifs nécessitant un suivi particulier » Font partie de la classe 1, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré ,
- Classe 2 « Actifs incertains » Font partie de la classe 2, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est incertain Ces actifs se caractérisent notamment par l'existence de retards de paiement (des intérêts ou du principal) supérieurs à 90 jours sans excéder 180jours
- Classe 3 « Actifs préoccupants » . Font partie de la classe 3 tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé Les retards de paiements des intérêts ou du principal sont généralement supérieurs à 180 jours sans excéder 360jours.
- Classe 4 « Actifs compromis » Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours, ainsi que les créances contentieuses

## Calcul des Provisions individuelles

Les provisions requises sur les actifs classés sont déterminées selon les taux prévus par la BCT dans le circulaire n° 91-24. Ces taux se présentent comme suit .

Classe de risque	Taux de provision
Classe 0 et 1	0%
Classe 2	20%
Classe 3	50%
Classe 4	100%

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances

Les engagements de faible montant (Inférieurs à 50 MD) sont classés selon la classe de risque automatique Les provisions requises sur ces engagements sont déterminés par application des taux de provisionnement calculés sur les risques supérieurs à 50 MD Dans le cas où le taux de provisionnement calculé sur les actifs supérieurs à 50 MD au cours de l'exercice en vigueur s'avère différent de celui calculé au cours de l'exercice précédent, le taux le plus élevé entre les deux est pris en compte pour la détermination des provisions

### Provisions collectives

En application des dispositions de la circulaire aux établissements de crédits n°2012-20 du 6 Décembre 2012, abrogeant et remplaçant les dispositions de l'article 10 Bis de la Circulaire n°91-24 du 17 Décembre 1991, la banque a procédé à la comptabilisation par prélèvement sur le résultat de l'exercice 2015, d'un complément de provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour un montant de 11 565 MD.

Ces provisions sont constituées en couverture des risques latents sur les engagements courants (Classe 0) et des engagements nécessitant un suivi particulier (Classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire n°91-24 et ont été déterminées par recours à la méthodologie annexée à la Circulaire 2012-20

### Les provisions additionnelles

Selon les dispositions de la circulaire BCT 2013-21 Les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes .

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante  $A=N-M+1$

A ancienneté dans la classe 4

N année d'arrêt des comptes

M année de la dernière migration vers la classe 4

L'application de cette circulaire a fait dégager une dotation additionnelle de 44 382 MD au titre de l'exercice 2015

### **2.1.1. Règles de prise en compte des intérêts et commissions sur les engagements**

Les intérêts sur les engagements sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont courus et sont rattachés à la période adéquate par abonnement

A chaque date d'arrêté comptable, les intérêts courus et non échus sont inscrits dans les comptes de créances rattachées correspondants par la contrepartie d'un compte de résultat, Toutefois les intérêts se rapportant à des créances classées sont portés en agios réservés

Les intérêts perçus d'avance sont portés dans les comptes de régularisation appropriés et font l'objet d'abonnement aux périodes adéquates

Les intérêts afférents aux crédits consentis par la banque et demeurant impayés au titre des créances classées pour les crédits industriels et commerciaux ainsi que les crédits habitat sont systématiquement réservés

Les intérêts sur les comptes courants gelés, par application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19 mars 1999, sont également réservés En ce qui concerne les intérêts comptabilisés sur les crédits de préfinancement, ils font l'objet de réservation à partir du moment où les projets y afférents sont classés

Les intérêts réservés ne sont constatés en résultat qu'au moment de leur encaissement effectif Les intérêts sur les créances consolidées ne sont constatés en résultat que lorsqu'ils sont effectivement encaissés

La comptabilisation des commissions ayant le caractère d'intérêts obéit aux mêmes règles que celles applicables à la constatation des intérêts et les autres commissions sont constatées au fur et à mesure de leur réalisation

### **2.1.2-Comptabilisation du portefeuille titres et revenus y afférents**

La banque classe ses titres en 4 catégories

- Les titres de transaction qui se distinguent par les deux critères suivants
  - leur courte durée de détention qui doit être limitée à trois mois.
  - la liquidité de leur marché

Ces titres incluent notamment les bons du trésor

- Les titres de placement qui sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à trois mois, à l'exception des titres à revenu fixe que l'établissement a l'intention de conserver jusqu'à l'échéance et qui satisfont à la définition de titres d'investissement
- Les titres d'investissement qui sont les titres pour lesquels la banque a l'intention ferme de les détenir, en principe, jusqu'à leur échéance et doit pouvoir disposer de moyens suffisants pour concrétiser cette intention Ces titres incluent les fonds constitués en exonération d'impôt et confiés aux SICAR pour gestion en vertu d'une convention de gestion
- Les titres de participation qui englobent les actions dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou un contrôle exclusif sur la société émettrice

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagement hors bilan pour leur valeur d'émission et transférées au bilan à la date de libération

Les dividendes sur les titres obtenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée

Les titres cotés sont réévalués par référence au cours boursier

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique corrigée (en tenant compte de la valeur actualisée du patrimoine de la société émettrice) à la date la plus récente

A l'exception des titres de transaction pour lesquels les plus ou moins values sont directement constatées en résultat, seules les moins-values sur les autres catégories de titres font l'objet de provisions

Les plus values sur les titres rétrocédés dans le cadre des fonds donnés en gestion sont prises en compte en résultat du moment qu'elles sont courues et dans la mesure où une assurance raisonnable quant à leur encaissement existe.

### **2.1.3-Comptabilisation des ressources et charges y afférentes**

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus

### **2.1.4-Portefeuille encaissement et compte valeurs exigibles après encaissement**

Les valeurs remises par les clients pour encaissement sont comptabilisées au niveau des comptes du portefeuille à l'encaissement et des comptes des valeurs exigibles après encaissement. A la date d'arrêté, seul le solde entre le portefeuille à l'encaissement et les comptes des valeurs exigibles sont présentés au niveau des états financiers.

### **2.1.5-Opérations en devises**

Les opérations en monnaies étrangères sont converties à la date d'arrêté comptable au cours moyen de clôture publié par la Banque Centrale de Tunisie pour chaque devise. Les différences de change dégagées par rapport aux cours conventionnels ayant servis à la constatation de ces opérations sont constatées dans des comptes d'ajustement devises au bilan

Le résultat de change de la banque est constitué du résultat sur les opérations de marché (change au comptant et à terme) dégagé sur la réévaluation quotidienne des positions de change par application du cours de change de fin de journée.

### **2.1.6- Autres**

Les charges reportées sont inscrites parmi les autres actifs dans la mesure où elles ont un impact bénéfique sur les exercices ultérieurs. Elles sont résorbées sur trois ans sur la base de l'étude ayant justifiée leur inscription à l'actif

### 3. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en dinars Tunisiens)

#### 3.1-ACTIFS

**Note 1 – Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, TGT et créances sur les établissements bancaires et financiers**

CAISSE ET AVOIRS AUPRES DE LA BCT, CCP ET TRESORERIE GENERALE DE TUNISIE	31/12/2015	31/12/2014
CAISSE	27 759 521	27 873 436
BANQUE CENTRALE DE TUNISIE ET A L'ETRANGER	108 952 802	158 907 010
COMPTE DE CHEQUES POSTAUX " TUNISIE A L'ETRANGER"	255 959	223 454
TRESORERIE GENERALE DE TUNISIE	2 793 500	4 926 700
<b>TOTAL AC1</b>	<b>139 761 782</b>	<b>191 930 600</b>
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	31/12/2015	31/12/2014
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	175 833 678	147 429 713
BCT	0	0
PRETS INTERBANCAIRES	176 016 514	147 612 549
COMPTES ORDINAIRES BANQUES	-182 836	-182 836
COMPTES NOSTRI	9	9
PROVISIONS	-182 845	-182 845
VALEURS NON IMPUTEES ET AUTRES SOMMES DUES	0	0
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS FINANCIERS	85 775 609	74 593 247
<b>TOTAL AC2</b>	<b>261 609 287</b>	<b>222 022 960</b>
<b>TOTAL AC1 ET AC2</b>	<b>401 371 069</b>	<b>413 953 560</b>

Les créances sur les établissements bancaires et financiers sont ventilées par durée résiduelle et par nature comme suit

LIBELLES	MONTANT		TOTAL	NATURE DE L'ORGANISME	REFINAN BCT	MATERIAISES PAR DES TITRES
	< 3 mois	> 3 mois				
COMPTE ORDINAIRE BANQUE	9	0	9	BANQUE	Non	Non
Prêts inter bancaire	146 381 624	29 581 400	175 963 024	BANQUE	Non	Non
Créances/Etablissement Financiers		85 340 219	85 340 219	STE LEASING	Non	Non
Créances rattaché		488 880	488 880			
Provision		-182 845	-182 845			
<b>TOTAL</b>	<b>146 381 633</b>	<b>115 227 654</b>	<b>261 609 287</b>			

Les créances sur les établissements bancaires et financiers sont ventilées par durée résiduelle d'au moins d'un an au supérieur à cinq ans comme suit .

	Inf à 3 mois	>3 mois < à 1 an	1 an à 5 ans	Sup à 5 ans	Actif avec maturité contractuelle	Actif sans maturité contractuelle	Total
Créances sur les établissements bancaires et financiers	152 629 626	41 194 618	62 270 769	5 514 274	261 609 287	0	261 609 287
Dont parties liées	0	12 856 240	26 406 854	4 801 228	44 064 322	0	44 064 321

## Note 2 –Créances sur la clientèle

Au 31/12/2015, les créances sur la clientèle totalisent 5 342 412 536 dinars contre 4 766 183 642 dinars au 31/12/2014 et se détaillent comme suit

INTITULE	31/12/2015	31/12/2014
COMPTES DEBITEURS	481 703 247	434 056 279
CREDITS COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS	2 690 122 336	2 313 130 940
IMMOBILIERS	2 020 607 419	1 862 599 251
AUTRES CONCOURS A LA CLIENTELE	653 494 856	592 228 241
CREDITEURS SUR RESSOURCES SPECIALES	490 794 494	502 219 857
<b>TOTAL SANS CREANCES CLASSES ET AGIOS RESERVES</b>	<b>6 336 722 352</b>	<b>5 704 234 568</b>
<b>AGIOS RESERVES</b>	<b>-164 996 069</b>	<b>-148 479 046</b>
<b>PROVISIONS</b>	<b>-829 313 747</b>	<b>-789 571 880</b>
<b>TOTAL NET</b>	<b>5 342 412 536</b>	<b>4 766 183 642</b>

L'évolution positive des créances sur la clientèle durant l'année 2015 provient principalement des crédits commerciaux et industriels, des crédits aux particuliers, de la relance des crédits de préfinancement aux promoteurs immobiliers, et des crédits immobiliers acquéreurs

Les créances sur la clientèle sont ventilées selon la durée résiduelle comme suit

	Inf à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Sup à 5 ans	Avec maturité contractuelle	Sans maturité contractuelle	Total
<b>Créances sur la Clientèle (*)</b>	860 898 744	732 104 235	1 822 037 724	1 203 701 097	4 618 741 798	723 670 738	5 342 412 536
<b>Dont créances sur les parties liées</b>	343 445 097	82 960 557	190 290 202	87 300 927	703 996 783	0	703 996 783

A la date du 31/12/2015, la ventilation par secteur d'activité des engagements de la banque supérieurs à 50 MD, y compris ceux en hors bilan, se présente comme suit .

Secteur d'activité	Actifs normaux (*)		Actifs non performants (**)		Total	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Immobilier	765 791	584 747	181 085	172 865	946 876	757 612
Services	2 186 286	1 910 929	419 324	409 852	2 605 610	2 320 781
Industrie	1 039 064	929 905	201 831	199 778	1 240 895	1 129 683
Tourisme	48 718	30 601	259 776	257 040	308 494	287 641
Agriculture	68 870	10 927	11 290	12 860	80 160	23 787
<b>Total brut</b>	<b>4 108 729</b>	<b>3 467 109</b>	<b>1 073 306</b>	<b>1 052 395</b>	<b>5 182 035</b>	<b>4 519 504</b>

(\*) Actifs Classés 0 & 1

(\*\*) Actifs Classés 2, 3 & 4

Le tableau suivant montre l'évolution des agios réservés :

DESIGNATION	AGIOS	AGIOS	DOTATION	REPRISE	CLOTURE	Créances	CUMUL
	RESERVES	RESERVES	2015	2015	CCB	Céder 2015	AU
	31/12/2013	31/12/2014			GELE		31/12/2014
CREDIT HABITAT	22 334 207	20 347 577	5 009 890	6 224 480			19 132 988
C C DEBITEURS GELES	37 057 111	46 217 321	8 740 738	1 185 488	461 750	26 572	53 284 248
PREF PROMO IMMO	21 027 596	24 306 574	2 341 176	1 255 730			25 392 020
C M T D'INVESTISS & EXPLOIT	36 817 749	36 514 304	5 770 389	1 794 139		966 104	39 524 450
CONSOLIDATION	17 834 918	17 842 797	7 403 955	1 141 150			24 105 602
CDT AUX PARTICULIERS	2 011 137	2 258 509	570 935	264 646			2 564 799
AGIOS RESER / EPS	164 027	164 027					164 027
AGIOS ENTREPRISE PUBLIQUE	827 935	827 936					827 936

DESIGNATION	AGIOS	AGIOS	DOTATION	REPRISE	CLOTURE	Créances	CUMUL
	RESERVES	RESERVES	2015	2015	CCB	Céder 2015	AU
	31/12/2013	31/12/2014			GELE		31/12/2014
AGIOS INFERIEUR A 50 MD	5 920 322	0					0
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>143 995 002</b>	<b>148 479 046</b>	<b>29 837 083</b>	<b>11 865 633</b>	<b>461 750</b>	<b>992 677</b>	<b>164 996 069</b>

### Note 3 - Portefeuille titres commercial

Au 31/12/2015, le portefeuille titre commercial totalise 921 789 080 dinars contre 717 932 961 dinars au 31/12/2014 détaillé dans le tableau ci-après Cette hausse est due principalement aux Bons de Trésor Assimilables

La ventilation de ces titres par nature et par émetteur se présente comme suit :

LIEBELLES	COTATION		EMETTEUR	FIXE	VARIABLE
	COTE	NON COTE			
<b>Titres de transaction</b>	<b>849 152 985</b>	<b>0</b>		<b>849 152 985</b>	<b>0</b>
- Bon Trésor		0	Trésor	0	
- BTA	849 152 985		Trésor	849 152 985	
<b>Emprunts Nationaux</b>	<b>0</b>	<b>358 303</b>		<b>358 303</b>	<b>0</b>
- PRETS		358 303	Tresor	358 303	
<b>Titres de placement</b>	<b>38 745 762</b>				<b>38 745 762</b>
- BANQUES	38 745 762		BANQUE		38 745 762
<b>TOTAL 1</b>	<b>887 898 747</b>	<b>358 303</b>			<b>888 257 050</b>
<b>Créances rattachées</b>	<b>33 488 277</b>			<b>33 488 277</b>	
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>43 753</b>			<b>43 753</b>	
				<b>33 532 030</b>	
<b>TOTAL 2</b>					
<b>TOTAL (1+2)</b>				<b>921 789 080</b>	

Les bons de trésors éligibles au refinancement auprès de la BCT s'élève au 31/12/2015 à 849 152 985 dinars

Les bons du trésor sont ventilés selon la durée résiduelle comme suit

	Inf à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Sup à 5 ans	Avec maturité contractuelle	sans maturité contractuelle	Total
<b>Bons du Trésor</b>	78 413 082	13 320 831	207 814 497	549 604 575	849 152 985	0	849 152 985

### Note 4 - Portefeuille titres d'investissement

Le poste Portefeuille titres d'investissement présente un solde débiteur net de 197 174 081 dinars au 31 décembre 2015 contre 210 047 091 dinars au 31 décembre 2014 La baisse du portefeuille titres d'investissement durant l'exercice 2015 provient principalement de la variation conjuguée des fonds donnés en gestion par la banque à sa filiale la SIM SICAR suite au remboursement, des nouvelles souscriptions dans les titres de participation et du niveau de provisionnement

Cette évolution se présente comme suit

LIEBELLES	TITRES		PARTICIPATION		TOTAL
	SCAR	FILIALES	AUTRES		
<b>Solde au 31/12/2014</b>	<b>159 793 477</b>	<b>39 217 575</b>	<b>95 452 129</b>		<b>294 463 181</b>
Acquisition 2015	0	9 866 195	883 626		10 749 822
Remboursement	2 220 617	0	0		2 220 617
<b>Sous Total Brut</b>	<b>157 572 860</b>	<b>49 083 770</b>	<b>96 335 755</b>		<b>302 992 386</b>
Provision 31 12 2014	46 086 173	2 937 454	35 392 464		84 416 091
Dotation 2015	5 668 116	1 007 517	16 607 187		23 282 820
Reprise 2015	497 034	329 456	1 054 116		1 880 606
Provision 31 12 2015	51 257 255	3 615 515	50 945 535		105 818 305
<b>TOTAL 31 12 2015</b>	<b>106 315 605</b>	<b>45 468 255</b>	<b>45 390 220</b>		<b>197 174 081</b>

Les participations dans les parties liées à la banque se détaillent comme suit

<b>Participations</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
<b>Participations exonérées</b>	<b>21 367 444</b>	<b>21 367 444</b>
S I C A F EPARGNE INVESTISSEMENT	7 446 060	7 446 060
STE D'INVESTISSEMENT MODERNE	7 496 749	7 496 749
BH PROMOTION (SOPIVEL)	2 728 500	2 728 500
BH TECHNOLOGIE	3 000	3 000
SICAV BH PLACEMENT 1997	3 693 135	3 693 135
<b>Participations non exonérées</b>	<b>27 716 326</b>	<b>17 850 133</b>
SICAV BH OBLIGATAIRE	9 756 163	4 756 212
ASSURANCES SALIM (*)	3 828 333	3 828 333
S I F I B BH	900 000	900 000
STE MODERNE LEASING (*)	11 461 830	6 595 588
SOCIETE GENERALE RECOUVREMENT	1 200 000	1 200 000
TIT PARTICIP LIB S M TITRISATION	150 000	150 000
TIT PARTICIP LIB S M TITRISATION	420 000	420 000
<b>Total</b>	<b>49 083 770</b>	<b>39 217 577</b>

(\*) Sociétés cotées en Bourse

## Liste des entreprises filiales

Dénomination	Adresse	Capital Social	Participation BH	%	Capitaux Propres	Résultats 2015
Societe des assurances SALIM	Assurances Salim Immeuble SALIM, Lotissement AFH - BC5, Centre Urbain Nord -1003	13 300 000	3 828 333	29%	36 724 998	6 057 462
SICAV BH-Placement	Siège de l'Assurances Salim Immeuble SALIM, Lotissement AFH - BC5, Centre Urbain Nord -1003	3 324 578	3 693 135		3 324 586	85 431
SICAV BH-Obligataire	Siège de l'Assurances Salim Immeuble SALIM, Lotissement AFH - BC5, Centre Urbain Nord -1003	108 851 773	9 756 163		108 852 226	4 785 816
Societe d'ingenierie financière et d'intermediation en bourse (SIFIB)	Siège de l'Assurances Salim Immeuble SALIM, Lotissement AFH - BC5, Centre Urbain Nord -1003	3 000 000	900 000	30%	6 183 691	286 686
Societe de promotion immobilière pour la vente et la location (SOPIVEL)	67, Rue Alain Savary, Bloc A, 6eme etage , Cité Jardins II -1002 Tunis	9 100 000	2 728 500	30%	12 002 801	1 515 658
Société Epargne Invest (SICAF)	Immeuble Espace Tunis, Bloc K 5eme étage , Rue 8003, Mont plaisir 1073 Tunis	15 000 000	7 446 060	50%	15 714 825	-328 999
Societe de l'investissement moderne (SIM SICAR)	Residence Cité Jardins ,2 Rue Alain Savary , Bloc A 6ème étage 1002 Tunis	18 000 000	7 496 749	42%	19 034 683	424 904
Modern Leasing	Immeuble Assurances SALIM - Centre Urbain Nord- Lot AFH BC5- 1082 Cite Mahrajène	35 000 000	11 461 830	33%	40 010 356	1 451 424
Société de technologie d'impression et d'édition de chequiers (STIMEC)	17 Rue des Entrepreneurs 2035 Charguia II Tunis	1 400 000	420 000	30%	659 764	99 231
Societe generale de recouvrement de creances (SGRC)	67, Rue Alain Savary, Bloc B, 2eme etage , Cité Jardins -1002 Tunis	2 000 000	1 200 000	60%	4 459 857	579 272
Societe Moderne de Titrisation (SMT)	Espace Tunis, Escalier H 4eme étage Mont plaisir 1073 Tunis	500 000	150 000	30%	-493 991	-35 555

**Note 5 – Valeurs Immobilisées**

<b>TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ARRETE AU 31 /12/2015</b>										
<b>DESIGNATION</b>	<b>VALEURS DEBUT DE PERIODE</b>	<b>MOUVEMENTS DE LA PERIODE</b>			<b>VCN FIN DE PERIODE</b>	<b>AMORTISSEMENTS</b>				<b>VCN FIN DE PERIODE</b>
		<b>ACQUISITIONS</b>	<b>SORTIES</b>	<b>TOTAL</b>		<b>CUMUL DEBUT DE PERIODE</b>	<b>DOTATION</b>	<b>AMORT, SORTIES</b>	<b>CUMUL FIN DE PERIODE</b>	
IMMEUBLES D'EXPLOITATION	48 610 891	2 044 718	0	2 044 718	50 655 610	15 428 527	1 934 046	0	17 362 573	33 293 036
IMMEUBLES HORS EXPLOITATION	1 356 934	0	0	0	1 356 934	1 107 547	18 866	0	1 126 413	230 521
MATERIEL ET MOBILIER	38 996 360	3 389 393	3 100 782	288 612	39 284 972	32 053 590	3 189 272	2 831 709	32 411 153	6 873 819
MATERIEL DE TRANSPORT	2 440 853	507 721	378 494	129 228	2 570 080	1 981 368	191 486	374 477	1 798 377	771 703
AGENCEMENT, AMENAGEMENT ET INSTALLATION	38 736 462	4 360 157	280 990	4 079 166	42 815 628	22 227 337	2 333 815	207 476	24 353 676	18 461 952
IMMOBILISATIONS EN COURS	4 985 047	2 331 524	878 270	1 453 253	6 438 300	0	0	0	0	6 438 300
FONDS DE COMMERCE	2 801 500	0	0	0	2 801 500	2 661 260	75 175	0	2 736 435	65 065
PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOB										-818 648
<b>TOTAUX</b>	<b>137 928 046</b>	<b>12 633 513</b>	<b>4 638 536</b>	<b>7 994 977</b>	<b>145 923 024</b>	<b>75 459 629</b>	<b>7 742 660</b>	<b>3 413 662</b>	<b>79 788 627</b>	<b>65 315 749</b>

### Taux d'amortissements pratiqués

IMMOBILISATIONS	TAUX	AMORTISSEMENT
Distributeurs automatiques de billets	15%	Linéaire
Matériel de sécurité	15%	Linéaire
Constructions	5%	Linéaire
Matériel de transport	20%	Linéaire
Outillage mobile	15%	Linéaire
Mobilier de bureau	20%	Linéaire
Matériel de bureau	20%	Linéaire
Matériel informatique	33%	Linéaire
Agencements et aménagements	20%	Linéaire
Installations	5% et 10%	Linéaire
Logiciels informatiques	33,33%	Linéaire

### Note 6 – Autres actifs

Ce poste présente au 31/12/2015 un solde de 92 663 918 dinars contre 81 358 686 dinars au 31/12/2014 se détaillant ainsi :

INTITULE	31/12/2015	31/12/2014
CREANCES PRISE EN CHARGE PAR L'ETAT	0	0
AVANCES AU PERSONNEL	9 338 008	8 932 691
PRETS AU PERSONNEL	22 025 627	23 276 299
ETAT ET COLLECTIVITE LOCALES	8 204 520	7 715 127
DEBITEURS DIVERS	52 066 685	40 780 426
VALEURS D'ENCAISSEMENTS	0	0
CHARGES REPORTEES	1 029 078	654 143
<b>TOTAL</b>	<b>92 663 918</b>	<b>81 358 686</b>

### 3.2 PASSIFS

#### Note 7 – Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Ce poste présente au 31/12/2015 un solde de 757 405 755 dinars contre 270 947 915 dinars au 31/12/2014 et se détaille ainsi .

LIBELLES	MONTANT		TOTAL	NATURE DE L'ORGANISME	REFINAN BCT	MATERIALISES PAR DES TITRES
	< 3 mois	> 3 mois				
BCT	0	0	0	BCT	Non	Non
Cpte ORDINAIRE BANQUE	0	0	0	BANQUE	Non	Non
Prêts INTERBANCAIRE	748 743 700	0	748 743 700	BANQUE	Non	Non
CREANCES SUR ETAB FINAN	6 645 792	0	6 645 792	Ste LEASING	Non	Non
DETTES RATTACHES	2 016 263		2 016 263			
<b>TOTAL</b>	<b>757 405 755</b>	<b>0</b>	<b>757 405 755</b>			

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers sont ventilés par durée résiduelle et par maturité comme suit

	Inf à 1 an	1 an à 5 ans	Sup à 5 ans	Avec maturité contractuelle	Sans maturité contractuelle	Total
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	757 405 755	0	0	757 405 755	0	757 405 755
Dont dépôts des parties liées	0	0	0	0	6 783 716	6 783 716

#### Note 8 – Dépôts et avoirs de la clientèle

Ce poste présente au 31/12/2015 un solde de 4 696 798 431 dinars contre 4 634 049 396 dinars au 31/12/2014 et se détaille ainsi .

Ressources Clientèle	31/12/2015	31/12/2014
Depôts a vue	1 456 315 702	1 380 152 233
Depôts en dinars	1 090 012 673	1 048 180 897
Depôts en devises et en dinars		
Convertibles	362 165 877	328 732 078
Dettes rattachées	4 137 152	3 239 258
Depôts d'épargne	1 568 109 315	1 496 950 906
Epargne logement	514 969 717	524 220 426
Epargne El Jadid	232 577 066	226 910 747
Epargne Libre	784 326 277	731 679 471
Epargne Etude	15 558 385	14 140 263
Epargne Plus	20 677 870	0
Depôts à échéance	1 526 220 387	1 662 677 060
Autres sommes dues a la clientele	146 153 027	94 269 197
<b>TOTAL</b>	<b>4 696 798 431</b>	<b>4 634 049 396</b>

Les dépôts et avoirs de la clientèle sont ventilés par durée résiduelle et par maturité comme suit :

	Inf à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Sup à 5 ans	Avec maturité contractuelle	Sans maturité contractuelle	Total
Dépôts et avoirs de la clientèle	331 639 220	774 825 544	507 915 082	0	1 614 379 846	3 082 418 585	4 696 798 431
Dont dépôts des parties liées	0	872 488	197 969 197	206 545 488	405 387 174	0	405 387 174

#### Note 9 – Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente au 31/12/2015 un solde de 913 497 328 dinars contre 862 226 301 dinars au 31/12/2014 et se détaille comme suit

EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	31/12/2015	31/12/2014
EMPRUNTS MATERIALISES	306 466 287	256 782 074
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	105 614 000	120 607 000
DETTES RATTACHEES	5 206 836	1 504 075
AUTRES EMPRUNTS	195 645 451	134 670 999
- EMPRUNTS B A D	41 776 618	55 600 074
- EMPRUNTS B E I	62 422 760	77 113 586
- EMPRUNTS SUBORDONNES	90 000 000	0
- DETTES RATTACHEES	1 446 073	1 957 339
AUTRES FONDS EMPRUNTES	18 734 859	6 636 788
RESSOURCES SPECIALES	588 296 182	598 807 439
<b>TOTAL</b>	<b>913 497 328</b>	<b>862 226 301</b>

Les emprunts et ressources spéciales sont ventilés par durée résiduelle et par maturité comme suit

	Inf à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Sup à 5 ans	Avec maturité contractuelle	Sans maturité contractuelle	Total
<b>Emprunts et ressources spéciale</b>	11 500 999	67 409 103	282 576 620	335 630 748	697 117 470	216 379 858	913 497 328

#### Note 10 - Autres passifs

Ce poste présente au 31/12/2015 un solde de 194 483 224 dinars contre 206 491 594 dinars au 31/12/2014 se détaillant ainsi .

INTITULE	31/12/2015	31/12/2014
ORGANISMES SOCIAUX	2 052 200	2 079 033
PERSONNEL	21 482	19 127
ETAT ET COLLECTIVITE LOCALES	13 369 289	13 398 298
CREDIEURS DIVERS	151 320 884	175 942 729
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	12 499 450	10 426 585
IMPOTS SUR LES SOCIETES	11 661 489	908 799
DIVERS	3 558 430	3 717 023
<b>TOTAL</b>	<b>194 483 224</b>	<b>206 491 594</b>

### 3.3- CAPITAUX PROPRES

#### Note 11 – Capitaux propres :

CAPITAUX PROPRES	31/12/2015	31/12/2014
CAPITAL	170 000 000	90 000 000
RESERVES	217 532 750	355 795 408
AUTRES CAPITAUX PROPRES	414 048	414 048
RESULTAT REPORTE	11 130	-59 731 353
RESULTAT EN INSTANCE D'AFFECTATION	0	-159 365 586
RESULTAT DE L'EXERCICE	70 583 767	50 297 987
<b>TOTAL</b>	<b>458 541 695</b>	<b>277 410 504</b>

A la date du 31-12-2015, le capital social s'élève à 170 000 000 dinars composé de 34 000 000 actions d'une valeur nominale de 5 dinars libérée en totalité

Le total des capitaux propres de la Banque, avant affectation du résultat de l'exercice 2015 s'élève au 31 Décembre 2015 à 458 541 695 dinars contre 277 410 504 dinars au 31 décembre 2014.

En application des dispositions de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion de l'année 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenues à la source totalisent, au 31 décembre 2015 la somme de 279 542 MD et se détaillent comme suit :

PRIMES D'EMISSION	60 000
RESERVES EXTRAORDINAIRES	17 200
FONDS D'AIDE SOCIALE	34 225
RESERVE POUR RISQUE GENERAUX	6 573
RESERVES POUR REINVESTISSEMENT EXONNERES	90 534
RESERVE SPECIAL DE REEVALUATION (APPORT CNEL BH)	414
RESULTAT REPORTE	11
RESULTAT DE L'EXERCICE	70 584

Le résultat par action se présente comme suit

RESULTAT 2015	70 583 767
NOMBRE DES ACTIONS	34 000 000
RESULTAT / ACTION	2,076

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit

<b>LIBELLES</b>	<b>CAPITAL SOCIAL</b>	<b>PRIME D'EMISSION</b>	<b>RESERVES LEGALES</b>	<b>RESERVES EXTRA</b>	<b>RVE POUR REINVES EXONERES</b>	<b>RVE POUR RISQUES GENERAUX</b>	<b>RESERVES F SOCIAL</b>	<b>RESERVE REVEL IMM</b>	<b>REP A NOUV</b>	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Solde au 31 12 2014 ( avant répartition )</b>	<b>90 000 000</b>	<b>0</b>	<b>9 000 000</b>	<b>0</b>	<b>90 533 948</b>	<b>4 323 375</b>	<b>32 828 003</b>	<b>414 048</b>	<b>13 143</b>	<b>50 297 987</b>	<b>277 410 504</b>
Résultat de l'exercice 2014										-50 297 987	-50 297 987
Reserve à nouveau									-2 013	0	-2 013
Fond social							850 000			0	850 000
Autres opérations sur fonds social ( * )							547 424				547 424
Reserve pour risques bancaires généraux						2 250 000				0	2 250 000
Reserve extraordinaire				47 200 000						0	47 200 000
<b>Solde au 31 12 2014 ( après répartition )</b>	<b>90 000 000</b>	<b>0</b>	<b>9 000 000</b>	<b>47 200 000</b>	<b>90 533 948</b>	<b>6 573 375</b>	<b>34 225 427</b>	<b>414 048</b>	<b>11 130</b>	<b>0</b>	<b>277 957 928</b>
Augmentation de capital	80 000 000	60 000 000		-30 000 000							110 000 000
Resultat au 31 - 12 - 2015										70 583 767	70 583 767
<b>Solde au 31 12 2015</b>	<b>170 000 000</b>	<b>60 000 000</b>	<b>9 000 000</b>	<b>17 200 000</b>	<b>90 533 948</b>	<b>6 573 375</b>	<b>34 225 427</b>	<b>414 048</b>	<b>11 130</b>	<b>70 583 767</b>	<b>458 541 695</b>

(\*) Il s'agit des intérêts sur lesancements de l'année

#### 4- ENGAGEMENTS HORS BILAN

##### Note 12 - Engagements donnés

###### Passifs éventuels

Cette rubrique se détaille au 31 Décembre 2015 par nature et par bénéficiaire comme suit :

LIBELLES	BANQUES	CLIENTS	ETAT
Passif Eventuel	62 203 435	755 007 327	0
- Caution et Avals	62 203 435	389 497 358	
- Crédit Doc		365 509 969	
- Actifs donnés en garantie	0		

###### Engagements de financement donnés

LIBELLES	BANQUES	CLIENTS	ETAT
Engagements Donnés	0	1 253 848 720	3 845 165
- De financement	0	1 253 848 720	
- Sur Titres			3 845 165

Les engagements de financement donnés en faveur de la clientèle se détaillent comme suit .

ENG DE FINANCEMENT DONNES EN FAVEUR DE LA CLIENTELE	31/12/2015	31/12/2014
- CDTS PREF IMMOB ET ACQU S/ RSSE ORD NON UTILISES	484 646 265	297 195 840
- CDTS IMMOB ACQUEREUR S/ RSSE CONTRACTUELLE	2 483 679	3 011 117
- CDTS IMMOB ACQUEREUR S/ RSSE PROPRE	3 463 541	3 317 330
- CDTS IMMOB ACQUEREUR S/ RSSE AFFECTER	1 474 699	1 474 314
- CDTS NOTIF ET NON UTILISE FAS, FOPRODI, FONAPRA ET CMT	229 612 012	223 810 001
- CREDITS A ACCORDER SUR COMPTES D'EPARGNE (*)	532 168 524	541 060 892
- AVALS AUX BANQUES	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 253 848 720</b>	<b>1 069 869 494</b>

(\*) Les crédits à accorder sur comptes d'épargne sont déterminés comme suit :

ENGAGEMENTS SUR EPARGNE LOGEMENT AU 31 12 2015	
ENGAGEMENTS DONNES	
INTITULE	31 12 2015
1/Crédits à accorder sur comptes d'épargne	529 684 845
a / murs et réguliers	407 156 743
L'ensemble des comptes d'épargne murs et réguliers x 2	
203 578 371, 742 X 2	407 156 743
b / murs mais irréguliers	122 528 101
L'ensemble des comptes d'épargne murs mais irréguliers x 2	
61 264 050, 568 X 2	122 528 101
2/Tranches non débloquées des crédits déjà accordés	2 483 679
<b>TOTAL</b>	<b>532 168 524</b>

### Note 13 - Engagements de financement reçus

Cette rubrique se détaille au 31 décembre 2015 par nature et par contrepartie comme suit

LIBELLES	BANQUES	CLIENTS	ETAT
- De financement	39 631 267	1 294 524	278 347 382
<b>Engagements Reçus</b>	<b>39 631 267</b>	<b>1 294 524</b>	<b>278 347 382</b>

Les engagements de financement reçus de l'ETAT se détaillent comme suit

#### ENGAGEMENTS SUR EPARGNE LOGEMENT AU 31 12 2015 ENGAGEMENTS RECUS

INTITULE	31 12 2015
1/Tranches non débloquées des crédits déjà accordés	2 483 679
2/Engagements de l'Etat relatif à l'équilibre du régime d'épargne logement	275 863 703
a/Crédits à accorder sur comptes d'épargne	529 684 845
b/Encours des crédits sur Epargne logement	261 148 575
( + ) Crédit normal	163 364 556
( + ) Crédit anticipé	2 146 720
( + ) Crédit complémentaire	95 637 299
c/Dépôts sur épargne logement	514 969 717
( - ) Epargne logement	514 969 717
<b>TOTAL</b>	<b>278 347 382</b>

### Note 14 - Garanties reçues

Cette rubrique se détaille au 31 Décembre 2015 par nature et par contrepartie comme suit

LIBELLES	BANQUES	CLIENTS	ETAT
- De Garantie de la clientèle	0	122 607 268	0
<b>Engagements Reçus</b>	<b>0</b>	<b>122 607 268</b>	<b>0</b>

### LES NOTES SUR LES ENGAGEMENTS EN DEVISES

Désignation	Montant
<u>Opérations de change au comptant non dénouées au 31 12 2015</u>	
Devises vendues à livrer	31 572 769
Dinars achetés à recevoir	21 494 374
Devises achetées à recevoir	27 049 460
Dinars vendues à livrer	16 885 096
<u>Opérations de change à terme à des fins de couverture non dénouées au 31 12 2015</u>	
Devises vendues à livrer	373 686 579
Dinars achetées a recevoir	181 940 951
Devises achetées a recevoir	293 354 832
Dinars vendues à livrer	102 129 528

### 3.5- ETAT DE RESULTAT

#### Note 15 – Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 372 713 446 dinars au 31/12/2015 contre 342 384 973 dinars au 31/12/2014 et se détaillent ainsi :

INTERETS ET REVENUS ASSIMILES	31/12/2015	31/12/2014
<b>OPERATIONS AVEC LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS</b>	<b>9 483 531</b>	<b>12 084 433</b>
<b>OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE</b>	<b>341 357 193</b>	<b>312 013 386</b>
CREDITS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX	137 440 163	113 741 723
CREDITS IMMOBILIERS PROMOTEURS	39 059 027	31 558 693
CREDITS IMMOBILIERS ACQUEREURS	86 216 693	87 273 755
ARRANGEMENT, REECHELONNEMENT ET CONSOLIDATION	748 558	618 092
AGRICILES	1 024 486	948 450
AUTRES CREDITS	11 696 555	8 282 079
CREANCES IMMOBILISER DOUTEUX OU LITIGIEUSES	11 865 633	22 357 719
INTERET DE RETARD SUR CREDITS	14 127 504	14 942 192
INTERET SUR COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	39 050 292	32 257 765
PRODUITS/OPERAT.CLIENTELE LIEES A MODFICATION COMPTABLE	128 282	32 919
<b>AUTRES INTERET ET REVENUS ASSIMILES</b>	<b>21 872 722</b>	<b>18 287 154</b>
<b>TOTAL</b>	<b>372 713 446</b>	<b>342 384 973</b>

#### Note 16 – Commissions

Les commissions totalisent 57 934 296 dinars au 31/12/2015 contre 54 621 669 dinars au 31/12/2014. Ces commissions se détaillent comme suit :

NATURE DE LA COMMISSION	31/12/2015	31/12/2014
<b>COMMISSIONS SUR EFFETS, CHEQUES &amp; OPERATIONS DIVERSES</b>	<b>29 490 800</b>	<b>26 983 523</b>
EFFETS A L'ENCAISSEMENT	48 458	46 340
EFFETS ESCOMPTE	410 167	181 979
OPERATIONS DIVERSES SUR EFFETS	459 674	452 615
OPERATIONS DE VIREMENTS	10 330 364	9 405 785
OPER.PAR CHEQUE EN D.OU EN D.CONVERTIBLES	7 202 475	6 790 263
OPERATIONS SUR TITRES	7 650	13 182
LOCATIONS DE COFFRES FORTS	0	0
FRAIS DE TENUE DE COMPTE	11 032 012	10 093 359
<b>COMMISSIONS SUR COMMERCE EXTERIEUR ET CHANGE</b>	<b>3 560 263</b>	<b>3 093 101</b>
DOMICILIATION & MODIFICATION DE TITRES	158 947	103 719
REMISES ET ACCREDITIF DOCUMENTAIRES	3 110 889	2 759 081
VIREMENTS & CHEQUES EN DEVISES	290 427	230 301
<b>COMMISSION SUR GESTION FOPROLOS &amp; P.SPECIAUX</b>	<b>1 339 554</b>	<b>1 337 016</b>
<b>REMUNERATION SUR GESTION FOPROLOS</b>	<b>1 246 459</b>	<b>1 246 717</b>
<b>REMUNERATION PROJETS SPECIAUX</b>	<b>93 095</b>	<b>90 298</b>
REMUNERATION SUR GESTION PRLSI	280	0
REMUNERATION SUR GESTION 2 ème PDU	274	297
REMUNERATION SUR GESTION 3 ème PDU	1 158	2 809
REMUNERATION SUR GESTION HG 004 B	13 636	14 854
REMUNERATION SUR GESTION 4 ème PDU	19 664	22 652
REMUNERATION SUR GESTION HAFSIA	0	87
REMUNERATION SUR GESTION FNAH	58 083	49 600
	<b>23 543 679</b>	<b>23 208 030</b>

NATURE DE LA COMMISSION	31/12/2015	31/12/2014
<b>AUTRES COMMISSIONS</b>		
GESTION	1 937 105	1 726 112
ETUDES	14 011 506	14 515 525
OPERATION MONETIQUE	4 928 588	4 587 306
FRAIS ADDITIONNEL DES PRETS	71	46
AUTRES COMMISSIONS	2 666 409	2 379 041
<b>TOTAL</b>	<b>57 934 296</b>	<b>54 621 669</b>

### Note 17 - Gains et pertes sur portefeuille titre commercial et opérations financières

Au 31/12/2015, le revenu du portefeuille titres commerciaux s'élève à 57 252 592 dinars contre 45 249 751 dinars au 31/12/2014 détaillé ainsi :

Nature des revenus	31/12/2015	31/12/2014
Intérêts sur titres de transaction (*)	44 900 379	33 913 304
Dividendes et autres revenus sur titres de placement	3 521 031	3 389 832
Gains nets sur opérations de change	8 831 182	7 946 615
Gains sur opérations de change	14 389 285	11 617 612
Pertes sur opérations de change	5 558 103	3 670 997
<b>Total produits</b>	<b>57 252 592</b>	<b>45 249 751</b>
<b>PERTES NETTES SUR TITRES DE TRANSACTION</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Solde compensé</b>	<b>57 252 592</b>	<b>45 249 751</b>

(\*) Les intérêts sur titres de transaction se présentent comme suit

LIBELLE	Coupon intérêts	Plus value / cession BTA	Perte latente
JANVIER	3 612 278	6 226	74 117
FEVRIER	3 073 228	5 623	62 835
MARS	3 330 989	6 025	63 738
AVRIL	3 411 300	0	62 812
MAI	3 640 127	0	64 906
JUIN	3 692 410	0	62 812
JUILLET	3 894 692	0	64 906
AOUT	3 936 916	0	64 906
SEPTEMBRE	3 853 614	0	62 812
OCTOBRE	4 207 337	0	63 062
NOVEMBRE	4 309 393	0	64 655
DÉCEMBRE	4 696 688	0	64 906
<b>TOTAL</b>	<b>45 658 972</b>	<b>17 874</b>	<b>776 467</b>
<b>Solde au 31/12/2015</b>		<b>44 900 379</b>	

### Note 18 - Revenus du portefeuille d'investissement

Au 31/12/2015, le revenu du portefeuille d'investissement est de 2 130 092 dinars contre 1 121 646 dinars au 31/12/2014 détaillé ainsi :

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Dividendes (*)	2 130 092	1 121 646
<b>Total</b>	<b>2 130 092</b>	<b>1 121 646</b>

(\*) Les dividendes reçus se présentent comme suit :

SOCIETES	DIVIDENDES
	RECUS
SGRC	420 000
Assurances Salim	552 376
SIFIB	63 000
SIM SICAR	74 855
MODERN LEASING	374 430
SICAV BHP	57 703
SICAV BHO	196 932
SOPIVEL	190 995
VISA	13 502
TANIT	4
TUNISIE CLEARING	30 604
ZONE FR ZARZIZ	43 500
BH BF	68 351
DELICE HOLDING	43 836
TUNISIE TELECOM	5
<b>TOTAL</b>	<b>2 130 092</b>

#### Note 19 – Intérêts encourus et charges assimilées

Au 31/12/2015, les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 218 232 642 dinars contre 192 668 734 dinars au 31/12/2014 détaillés comme suit :

INTERETS COURUES ET CHARGES ASSIMILES	31/12/2015	31/12/2014
<b>OPERATIONS AVEC LES ETAB BANCAIRES ET FINANCIERS</b>	<b>4 328 945</b>	<b>8 490 607</b>
<b>OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE</b>	<b>164 517 123</b>	<b>158 558 174</b>
INTERET /COMPT ORDI CREDITEUR DE LA CLIENTELE	16 605 042	13 950 808
INTERET/COMPTE D'EPARGNE DE LA CLIENTELE	51 440 475	47 495 778
INTERETS SUR COMPTE D'ECHEANCE DE LA CLIENTELE	95 547 761	95 703 103
CHARGE/OPERAT CLIENTELE LIEES A MOD COMPTABLE	923 845	1 408 485
<b>EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES</b>	<b>21 573 669</b>	<b>20 939 244</b>
EMPRUNTS EXTERIEURS	10 032 545	12 167 602
EMPRUNT OBLIGATAIRES	11 455 943	7 884 985
EMPRUNT SUBORDONNE	85 181	819 602
AUTRES EMPRUNTS	0	67 055
<b>AUTRE CHARG D'EXPLOIT BANCAIRE</b>	<b>27 812 906</b>	<b>4 680 710</b>
<b>TOTAL</b>	<b>218 232 642</b>	<b>192 668 734</b>

## Note 20 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif

Ce poste totalise un montant net de 51 621 704 dinars au 31 décembre 2015 contre 74 323 194 dinars au 31 décembre 2014 détaillé ainsi :

	31/12/2015	31/12/2014
<b>DOT AUX PROV ET RESULT DES CORRECT DE VAL /CREANC H BILAN ET PASSIF</b>	<b>118 867 572</b>	<b>85 328 336</b>
DOTAT AUX PROV SUR OPERT AVEC LA CLIENTELE	47 567 286	55 420 849
DOTAT AUX COMPTES PROVISIONS ADDITIONELLE	44 381 554	14 642 018
DOTAT AUX COMPTES PROVISIONS COLLECTIVES	11 565 435	3 599 100
DOTATIONS AU PROV POUR RISQUE ET CHARGES	6 871 379	5 938 711
PERTES SUR CREANCES COUVERTES PAR DES PROVISIONS	8 481 917	5 245 397
PERTES SUR CREANCES NON COUVERTES PAR DES PROVISIONS	0	482 261
<b>REPRISE DE PROV ET RESULT DES CORRECT DE VAL /CREANC H BILAN ET PASSIF</b>	<b>67 245 868</b>	<b>11 005 142</b>
REPRISES DE PROVISIONS SUR OPERATION AVEC CLIENTELE	63 787 352	5 245 397
REPRISES DES PROV POUR RISQUE ET CHARGE	3 458 515	5 759 745
RECUPERATION DES CREANCES PASSEES EN PERTES	0	0
<b>SOLDE NET</b>	<b>-51 621 704</b>	<b>-74 323 194</b>

L'évolution des provisions sur le portefeuille des créances

	Provisions 2014	Dotations	Reprises	Provisions 2015
Creances classées				
Provisions art 10 de la circulaire BCT 91-24	624 016 110	47 567 286	61 816 290	609 767 106
Provisions Additionnelle (91-24)	92 066 378	44 381 554	197 106 2	134 476 870
Provisions collectives	57 352 225	11 565 435	0	68 917 660
Ecart de rapprochement	14 201 360	0	0	14 201 360
Autres Provisions	1 935 807	0	0	1 935 807
<b>Total</b>	<b>789 571 880</b>	<b>103 514 275</b>	<b>63 787 352</b>	<b>829 298 803</b>

## Note 21- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Ce poste totalise un montant net de 21 402 214 dinars au 31 décembre 2015 contre 15 971 742 dinars au 31/12/2014 détaillé ainsi :

	31/12/2015	31/12/2014
<b>DOT AUX PROV ET RESULT DES CORRECT DE VALEURS/PORTEFE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>23 282 820</b>	<b>18 322 614</b>
DOTATION AUX PROVISIONS SUR TITRES D'INVESTISSEMENT	5 668 116	3 793 298
DOT AUX PROV /TIT PARTIC DES PART D LES ENTP ASS LES COENTREP & LES ENTRE LIEES	17 614 704	14 529 316
PERTES SUR CREANCES COUVERTES PAR DES PROVISIONS	0	0
MOINS VALUES SUR TITRES DE PARTICIPATION	0	0
<b>REPRISE DE PROV ET RESULT DES CORRECT DE VALEURS/PORTEFE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 880 606</b>	<b>2 350 872</b>
REPRISE DE PROVISIONS SUR TITRES D'INVESTISSEMENT	497 034	2 053 291
REP DE PROV /TIT PARTIC DES PART D LES ENTP ASS LES COENTREP & LES ENTRE LIEES	1 383 572	297 581
PLUS VALUES DE CESSION DES TITRES DE PARTICIPATION	0	0
<b>SOLDE NET</b>	<b>-21 402 214</b>	<b>-15 971 742</b>

Le tableau récapitulatif des provisions de la banque se présente comme suit :

INTITULES	31 12 2013	DOTAT° 2014	REP 2014	31 12 2014	DOTAT° 2015	REP 2015	31 12 2015
<b>PROVISIONS EN FRANCHIS D'IMPOT ( ENG A LA CLTS)</b>	<b>573 840 658</b>	<b>55 420 849</b>	<b>5 245 397</b>	<b>624 016 110</b>	<b>47 567 286</b>	<b>61 816 290</b>	<b>609 767 106</b>
<b>PROVISIONS EN FRANCHIS D'IMPOT ( ENG A COLLECTIVES)</b>	<b>53 753 125</b>	<b>3 599 100</b>		<b>57 352 225</b>	<b>11 565 435</b>		<b>68 917 660</b>
<b>PROVISIONS EN FRANCHIS D'IMPOT ( ADDITIONNELLES AYANT ANCIT CL 4 )</b>	<b>77 424 360</b>	<b>14 642 018</b>		<b>92 066 378</b>	<b>44 381 554</b>	<b>1 971 062</b>	<b>134 476 870</b>
ÉCART COMPTE DES CREDITS	260 831			260 831			260 831
INTER ETS SUR CREDITS ( TRANCHES NON DEBL )	484 308			484 308			484 308
ECARTS SUR RAPP DES COMPTES DE CREDITS	14 201 360			14 201 360			14 201 360
ECARTS SUR CREDIT AUX PARTICULIERS	71 701			71 701			71 701
ECARTS SUR CREDIT COURT ET MOYEN TERME	141 518			141 518			141 518
ECARTS SUR IMPAYEES CREDIT HABITAT	47 815			47 815			47 815
RISQUE SUR IMPAYEES PROJETS SPECIAUX(3 et 4 eme PDU)	929 634	0		929 634	0		929 634
<b>PROVISIONS AYANT SUPPORTEES L'IMPOT</b>	<b>16 137 167</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>16 137 167</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>16 137 167</b>
<b>PROVISION SUR ENGAG INDIVIS A LA CLIENTELE</b>	<b>721 155 310</b>	<b>73 661 967</b>	<b>5 245 397</b>	<b>789 571 880</b>	<b>103 514 275</b>	<b>63 787 352</b>	<b>829 298 803</b>
ECART EPARGNE LOGEMENT	2 664			2 664			2 664
ECART INTERET /MVTS NON IDENTIFIES	1 738 108		0	1 738 108		0	1 738 108
<b>ECART SUR COMPTES EPARGNE LOGEMENT</b>	<b>1 740 771</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 740 771</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 740 771</b>
COMPTES CORRESPONDANTS EN DEVISES	182 845			182 845			182 845
COMPTES BCT EN DEVISES	208 537			208 537			208 537
<b>INSTANCES BANCAIRES</b>	<b>391 382</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>391 382</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>391 382</b>
<b>DIVERS RISQUES SUR ACTIF ET PASSIF</b>	<b>24 598 778</b>	<b>5 938 711</b>	<b>5 759 745</b>	<b>24 777 745</b>	<b>6 871 379</b>	<b>3 458 515</b>	<b>28 190 609</b>
<b>TITRES DE PARTICIPATION</b>	<b>24 098 182</b>	<b>14 529 316</b>	<b>297 581</b>	<b>38 329 918</b>	<b>17 614 704</b>	<b>1 383 572</b>	<b>54 561 050</b>
<b>TITRES DE PLACEMENT</b>	<b>44 346 166</b>	<b>3 793 298</b>	<b>2 053 291</b>	<b>46 086 173</b>	<b>5 668 116</b>	<b>497 034</b>	<b>51 257 255</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGE</b>	<b>95 175 280</b>	<b>24 261 325</b>	<b>8 110 616</b>	<b>111 325 989</b>	<b>30 154 199</b>	<b>5 339 121</b>	<b>136 141 067</b>
<b>TOTAL DES PROVISIONS</b>	<b>816 330 590</b>	<b>97 923 292</b>	<b>13 356 013</b>	<b>900 897 869</b>	<b>133 668 475</b>	<b>69 126 473</b>	<b>965 439 870</b>

## Note 22 –Autres produits d'exploitation

Au 31/12/2015, les autres produits d'exploitation totalisent 13 845 792 dinars contre 16 428 865 dinars au 31/12/2014. Cette rubrique se détaille comme suit :

INTITULE	31/12/2015	31/12/2014
REVENUS DES IMMEUBLES NON LIES A L'EXPLOITATION BANCAIRE	321 496	395 610
PRODUITS SUR OPERATIONS D'ASSURANCE	3 828 545	3 670 149
RECUPERATION DE FRAIS POSTAUX	129 184	125 820
AUTRES CHARGES NON IMPUTABLES	2 847 777	2 879 797
AUTRES PRODUITS ACCESSOIRES (*)	6 718 789	9 357 489
<b>TOTAL</b>	<b>13 845 792</b>	<b>16 428 865</b>

(\*) Les autres produits d'exploitation se composent principalement de

- Des résiliations négatives des comptes d'épargne logements pour un montant de 2 977 060 dinars,
- Des récupérations sur des comptes d'épargne logements pour un montant de 200 106 dinars

## Notes 23 – Gains et pertes provenant des éléments ordinaires

Ce poste totalise un montant net de 111 194 dinars au 31 décembre 2015 contre 2 685 dinars au 31/12/2014 détaillé ainsi

INTITULE	31/12/2015	31/12/2014
<b>PERTES PROVENANT DES ELEMENTS ORDINAIRES</b>	<b>262 901</b>	<b>11 295</b>
CHARGES ORD SUR CORRECTION DES VALEURS	4 776	11 295
MOINS VALUE SUR CESSION	258 125	0
<b>GAINS PROVENANT DES ELEMENTS ORDINAIRES</b>	<b>151 707</b>	<b>13 981</b>
PRDTS ORD SUR CORRECTION DES VALEURS	8 004	13 980
PLUS VALUE SUR CESSION	143 703	0
<b>SOLDE NET</b>	<b>-111 194</b>	<b>2 685</b>

## Notes 24 – Impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices au titre de l'exercice 2015 totalise 11 661 489 DT

La banque est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux du droit commun (35 %)

La charge d'impôt a été déterminée compte tenu d'un réinvestissement exonéré pour un montant de 17 894 000 DT dont 16 100 000 DT confié à la filiale de la banque la société SIM SICAR

Les retraitements apportés au résultat comptable sont détaillés comme suit

Resultat comptable avant impôts	82 245 255
Total des réintégrations	237 023 510
Total des déductions	208 396 397
Résultat fiscal apres réinvestissement exonere	33 318 539
<b>Impôt sur les sociétés</b>	<b>11 661 489</b>

### 3.6- ETAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

#### Notes 25 - Variation des liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités en fin de période 2015 ont atteint un montant de 1 562 287 733 dinars contre 970 660 736 dinars en fin de période 2014, soit une variation positive de 591 626 997 dinars

Cette variation positive des liquidités résulte principalement de l'activité d'exploitation et d'investissement détaillée comme suit

INTITULE	2015	2014
<b>FLUX NET D'EXPLOITATION</b>	<b>427 690 330</b>	<b>262 715 389</b>
<b>ACTIVITE NET D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-14 394 089</b>	<b>-4 053 312</b>
<b>ACTIVITE DE FINANCEMENT</b>	<b>169 499 575</b>	<b>-45 495 468</b>
<b>Incidence des variations des taux de change sur les liquidités</b>	<b>8 831 181</b>	<b>7 946 615</b>
<b>VARIATION DE LIQUID ET EQUIV DE LIQUID EN COURS DE PERIODE</b>	<b>591 626 997</b>	<b>221 113 224</b>
<b>LIQUIDITE ET EQUIV DE LIQUIDITE EN DEBUT DE PERIODE</b>	<b>970 660 736</b>	<b>749 547 513</b>
Caisse, BCT, C C P	184 042 577	81 576 605
Créances/ établissement bancaire	130 020 052	397 942 693
Titres de transaction	656 598 107	270 028 215
<b>LIQUIDITE ET EQUIV DE LIQUIDITE EN FIN DE PERIODE</b>	<b>1 562 287 733</b>	<b>970 660 736</b>
Caisse, BCT, C C P	124 532 318	184 042 577
Creances/établissement bancaire	588 244 126	130 020 052
Titres de transaction	849 511 289	656 598 107

L'examen et l'analyse de flux fait ressortir les principales constatations suivantes .

#### (1) Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation

Ainsi qu'il ressort du bilan et de l'état de résultat, les variations enregistrées au niveau des principaux postes ci-dessous indiqués expliquent le sens positif de ce flux

- Les dépôts de la clientèle ont enregistré une diminution de 493 151 273 dinars
- Les crédits à la clientèle ont diminué de 33 370 270 dinars.
- Les décaissements nets effectués pour le compte aussi bien du personnel que des créanciers divers s'élèvent pour la période séparant le 31/12/2015 et le 31/12/2014 à 369 897 283 dinars.
- L'excédent des produits encaissés par rapport aux charges décaissées au titre de la même période s'élève à 250 395 949 dinars ce qui donne un flux de trésorerie positif

#### (2) Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement

L'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles et des participations compensées en partie par la perception des dividendes est à l'origine du flux de trésorerie négatif de 14 394 089 dinars

#### (3) Flux de trésorerie net provenant des activités de financement

Ce flux de trésorerie positif net de 169 499 575 dinars provient principalement du règlement des dividendes en faveur de nos actionnaires, par l'augmentation du total des ressources spéciales et par l'émission et remboursement d'emprunts

**(4) Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités.**

L'évolution des cours de change des devises cotées par la BCT qui ont été utilisés pour la conversion en dinars de nos dépôts et avoirs en devises tels qu'ils figurent sur les états financiers arrêtés au 31/12/2015 ont engendré une incidence sur les liquidités et équivalents de liquidités d'un montant de 8 831 181 dinars

**EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE**

La Banque n'a pas eu connaissance d'aucun événement qui s'est produit entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers, pouvant entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du nouvel exercice ou qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur ses activités futures

## Présentation des Filiales de la Banque de l'Habitat

Dénomination	Activité	Année de Création
Société d'ingénierie financière et d'intermédiation en bourse (SIFIB)	Intermédiation financière	1995
Société Epargne Invest (SICAF)	Gestion du portefeuille de valeurs mobilières	1994
SICAV BH-Placement	Gestion du portefeuille de valeurs mobilières	1994
SICAV BH-Obligataire	Gestion du portefeuille de valeurs mobilières	1997
Société de promotion immobilière pour la vente et la location (SOPIVEL)	Promotion immobilière	1997
Société des assurances SALIM	Assurances	1995
Modern Leasing	Leasing	1997
Société de l'investissement moderne (SIM SICAR)	Investissement à capital risque	1997
Société de technologie d'impression et d'édition de chèquiers (STIMEC)	Confection de chèquiers et édition de matières consommables	1999
Société générale de recouvrement de créances (SGRC)	Recouvrement de créances	2002
Société Moderne de Titrisation (SMT)	Titrisation	2002
Tunisian Foreign Bank (TFB)	Banque	1977

## Indicateurs Financiers des Filiales

Les principaux indicateurs des sociétés du groupe au 31/12/2015 sont présentés dans le tableau suivant :

DENOMINATION	TOTAL BILAN		CAPITAUX PROPRES		CHIFFRES D'AFFAIRES		RESULTAT NET	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
<b>Sociétés consolidées</b>	1 147 818	1 166 381	163 960	181 547	107 003	89 791	-18 426	-17 713
<b>SOPIVEL</b>	58 873	55 089	13 518	12 649	12 623	10 206	1 516	1 561
<b>SICAF</b>	15 545	15 859	15 386	15 712	770	774	-329	69
<b>SIFIB</b>	8 183	8 185	6 470	6 416	1 786	2 288	287	389
<b>SIM SICAR</b>	205 927	201 493	19 460	19 237	2 619	2 094	425	329
<b>ASSURANCES SALIM</b>	198 789	182 064	42 782	39 252	61 500	50 126	6 057	5 417
<b>MODERN LEASING</b>	249 720	210 673	41 638	31 031	8 941	7 480	1 451	910
<b>SGRC</b>	5 527	5 606	5 039	5 160	1 709	2 127	579	507
<b>STIMEC</b>	4 302	3 349	759	660	3 561	1 849	99	116
<b>S.M. TITRISATION</b>	148	169	-530	-493	0	0	-36*	0
<b>TF BANK*</b>	400 804	483 894	19 438	51 960	13 494	12 847	-28 475	-27 011
<b>OPCVM</b>	117 880	116 660	117 048	115 835	5 776	5 614	4 681	4 753
<b>SICAV BHO</b>	114 219	112 672	113 638	112 099	5 653	5 484	4 946*	4 793
<b>SICAV BHP</b>	3 661	3 988	3 410	3 736	123	130	-265*	-40
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 265 698</b>	<b>1 283 041</b>	<b>281 008</b>	<b>297 382</b>	<b>112 779</b>	<b>95 405</b>	<b>-13 745</b>	<b>-12 960</b>

- Pour la T.F.Bank le cours de l'euro utilisé est celui du 31/12/2015 soit 2,2194.
- Les chiffres ont été retraités pour des raisons de comparabilité.

### Pour les filiales consolidées:

L'activité des filiales de la Banque de l'Habitat au titre de l'exercice 2015, s'est caractérisée par les faits suivants :

- Le chiffre d'affaires réalisé par l'ensemble des filiales hormis les OPCVM a évolué pour passer de 89 791 mD en 2014 à 107 003 mD fin de l'exercice 2015, soit une évolution de 19,2%.

- Les capitaux propres ont régressé au niveau de 163 960 m D au 31/12/2015 contre 181 547 mD au 31/12/2014, enregistrant une baisse de 9,7%;

- Les résultats nets ont diminué à cause de la détérioration de la situation financière de la T.F.Bank, passant de -17 713 mD à la fin de l'exercice 2014 à -18 426 mD à la fin de l'exercice 2015, soit une baisse de 4%.

## Activité Filiales

2015

### Pour les OPCVM :

En dépit de la conjoncture difficile qu'a connu le marché financier Tunisien conjuguée avec la fluctuation des taux de rémunération des titres de créances et de placements monétaires, les sociétés à capital variable du groupe (SICAV BHO et

SICAV BHP) ont pu réaliser, les résultats suivants:

- Un actif net géré de 117 880 mD en 2015 contre 116 660 mD en 2014, soit une stagnation,
- Un chiffre d'affaires qui a atteint 5 776 mD en 2015 contre 5 614 mD en 2014, soit un accroissement de 2,88%.

## Principaux Constats Par Filiale



### ASSURANCES SALIM :

**Directeur Général :** Mme Dalila Koubaa  
Badr.

**Objet social :** Assurances SALIM est une compagnie d'assurances multi-branches.

**Siège social :** Immeuble SALIM,  
Lotissement AFH - BC5, Centre Urbain  
Nord -1003- Tunis.

**Tél. :** (216) 71 948 700

**Fax :** (216) 71 948 457

**Capital social actuel de société :**  
(Totalelement libéré)

### Sociétés consolidées

**Nombre d'actions :** 2 660 000  
actions

**Valeur nominale :** 5 DT

**Capital :** 13 300 000DT

**Participation actuelle de la BH :**

**Nombre d'actions :** 581 448 actions

**Montant :** 2 907 240 DT

**Pourcentage :** 21,859%

## Activité Filiales

2015

A l'issue de l'exercice 2015 et à lecture de ses résultats, on peut confirmer qu'Assurances SALIM a su remporter les défis annoncés et a affiché une performance conforme aux objectifs escomptés. Le crédo étant de poursuivre le développement de son activité et de maintenir la même dynamique commerciale initiée vers la fin de l'année 2014 voire même l'accélérer.

La performance est surtout perceptible au niveau des branches non vie et notamment en assurance maladie, confirmant ainsi les orientations stratégiques de la société annoncées dans le cadre de l'élaboration du budget. Quant à l'assurance VIE, l'évolution affichée vers la fin de l'année 2015 est en deçà des prévisions et est restée toujours tributaire de la relance des produits de bancassurance reportée pour 2016.

20<sup>ème</sup> anniversaire des Assurances SALIM, l'année 2015 représentait une portée symbolique de taille. A l'occasion de la célébration de ce rendez-vous marquant, Assurances SALIM a organisé le 11 Octobre 2015 un événement sportif intitulé "10000 pas" portant sur la marche.

Cette action soutenue par la présence de personnalités sportives et de célébrités publiques a enregistré une grande affluence et a fait l'objet d'une large couverture médiatique permettant ainsi à Assurances SALIM de se faire mieux connaître par le grand public et de combler la défiance communicationnelle dont elle a toujours souffert.

Dans ce même sillage, et en vue de valoriser davantage son image et sa notoriété, un plan communicationnel d'envergure a été mis en œuvre tout au long de l'année.

Sur un autre plan et afin de favoriser sa performance opérationnelle, Assurances SALIM s'est engagée à partir de Septembre 2015 dans une mission de réorganisation ayant pour objectif la mise en place d'un organigramme efficace et efficient lui permettant d'optimiser son capital humain et de renforcer davantage la gestion de ses ressources humaines pour répondre aux enjeux des prochaines années.

La mission de réorganisation avait comme finalité de mettre en place une nouvelle organisation, des processus et une gouvernance performants et adaptés aux ambitions de la compagnie, elle prévoyait deux lots :

➤ Le premier lot, initié en octobre 2015, a défini une méthodologie d'étude pragmatique et s'est axé en premier temps sur le diagnostic de l'organisation actuelle afin d'entamer ensuite la conception d'un organigramme cible.

➤ Le deuxième lot, prévu après validation de l'organigramme, sera dédié à la modélisation des processus de l'organisation cible.

Les enjeux de cette mission étant principalement de:

- Favoriser l'atteinte des objectifs du nouveau plan de développement stratégique;
- Mettre en place une politique de valorisation des collaborateurs permettant de définir les perspectives de carrière et de mettre en valeur les compétences;

- Instaurer une culture d'excellence et de management par la performance permettant de réduire les temps de traitement et d'optimiser les coûts de gestion;

- Mettre en place une stratégie d'amélioration continue de la qualité de service aux clients.

En matière de placements, les objectifs escomptés pour la fin de l'année 2015 ont été atteints et la performance financière s'est confirmée. Le mot d'ordre étant d'optimiser les actifs en portefeuille dans un souci de rentabilité mais surtout de solvabilité et de meilleure gestion de risque.

L'année 2015 est bien une année de consolidation et de développement marquée par une croissance significative de l'activité globale qui a fait état au 31.12.2015 d'un chiffre d'affaires de 61,5MD contre 50,1MD une année auparavant et contre une estimation initiale de 59,6MD.

## Activité Filiales

2015

Cette évolution considérable de +23% représente l'une des meilleures performances sur le marché des assurances et témoigne de la capacité des Assurances SALIM à surmonter les défis malgré un climat économique défavorable.

Au 31.12.2015, les branches non vie affichent un bénéfice technique de 3,4MD contre 2,7MD en 2014 soit une évolution de 29%. En effet, le développement du chiffre d'affaires non vie et malgré une sinistralité plus accrue mais dont l'effet a été atténué par la réassurance, s'est traduit par une meilleure performance technique.

Toutefois, cette tendance positive n'est pas aussi perceptible en assurance VIE qui clôture l'année 2015 avec un bénéfice technique de 4,5MD contre 4,6MD en 2014, soit un léger repli de 3%. Cette contre-performance est le résultat des travaux d'assainissement aussi bien en chiffre d'affaires qu'en sinistres, qui ont eu lieu durant 2015.

Le résultat brut au 31.12.2015 est de 8,3 MD contre 7,6 MD en 2014, soit une évolution de 9,6%.

Alors que le résultat net de l'exercice, et tenant compte d'un réinvestissement exonéré de l'ordre de 2,5 MD, s'est établi à 6MD contre 5,4MD en 2014, soit une évolution de 11,8%.



**MODERN LEASING :**

**Directeur Général :** Monsieur Habib AMRI

**- Objet social:** Effectuer des opérations de leasing mobilier et immobilier portant sur des biens à usage professionnel (industriel, commercial, service, etc...).

**Siège social :** Immeuble Assurances SALIM, lot AFH, BC5 - centre urbain Nord - 1002 Tunis

**Tel:** (71)189.700). **Fax :** (71) 949 335

**Capital social actuel de société :**  
**(Totalemt libéré)**

## Activité Filiales

2015

**Nombre d'actions** : 7 000 000 actions

**Valeur nominale** : 5 DT

**Capital** : 35 000 000DT

### Participation actuelle de la BH :

**Nombre d'actions** : 2 621 011 actions

**Montant** : 13 105 055 DT

**Pourcentage** : 37,44%

Malgré une conjoncture défavorable ML a amélioré sa part de marché passant de 6,70% en 2014 à 7,33% en 2015 se situant ainsi en 6ème position.

Au 31/12/2015, ML a approuvé 3483 demandes de financement portant sur une enveloppe de 159 343mD touchant tous les secteurs de l'économie contre 2860 demandes en 2014, soit 139923mD d'approbations, accusant ainsi une évolution de 13,88%.

En 2015, ML a mis en force 2765 affaires portant sur une enveloppe de 126 865 mD touchant tous les secteurs de l'économie contre 2340 demandes en 2014, soit 108 125 mD, accusant ainsi une évolution de 17,33% et un taux de réalisation de l'objectif 2015 de 108,43%.

Le rendement moyen des contrats réalisés en 2015 est de 10,65% contre un taux moyen de 10,27% en 2014. Il est à noter que le taux moyen des contrats en 2015 est légèrement inférieur au taux moyen du secteur qui est de 10,77%

Le Montant moyen des contrats réalisés en 2015 a été de 45,882mD contre un montant moyen de 46,257mD en 2014.

La Durée moyenne des contrats réalisés en 2015 a été de 58 mois, contre une durée moyenne de 54 mois. Le chiffre net des effets retournés impayés après première présentation pour l'exercice 2015 est de 41 191mD contre 32 843mD en 2014, soit une augmentation de 25,42% par rapport à 2014 liée essentiellement à l'accroissement du volume des MEF de 17,33% et augmentation de la population des clients non bancables issus des campagnes concessionnaires, sachant que le taux moyen de retour des impayés des trois dernières années est de 42%

## Activité Filiales

2015

Le taux de recouvrement global des impayés réalisé au cours de l'année 2015 a été de 72,59% contre 68,61% à fin 2014, soit une augmentation de 3,98 points de pourcentage et une évolution +6,60%, sachant que le taux moyen des trois dernières années est de 71,55%.

### Faits saillants

L'activité de modern Leasing durant 2015 a été marquée par :

- Une évolution des mises en force supérieure à la moyenne du secteur (7,11%): En effet le volume des MEF s'est accru de 17,33% pour atteindre un total de 127MD contre 108MD en 2014.
- Une évolution des engagements clients supérieure à la moyenne du secteur (sociétés cotées)(10,42%) : En effet au cours de l'année 2015, le volume total des engagements s'est accru de 18,87% pour atteindre un total de 255MD contre 215MD en 2014.

- Mise à jour du manuel des procédures et mise en place d'un nouvel organigramme pour une meilleure optimisation des ressources humaines.

- Augmentation du Capital Social de la Société qui est passé de 20MD à 35MD.

- Obtention de deux visas auprès du CMF pour deux documents de références (ML 2015/1 & ML 2015/2).

- Comportement Boursier

L'action ML a été introduite en bourse le 1<sup>er</sup> décembre 2010. Les transactions sur la valeur au cours de 2015 ont concerné 154 010 titres et les capitaux échangés se sont élevés à 754 388DT, le cours de l'action a fluctué entre 3,88DT et 5,50DT, le cours moyen pour ces transactions ayant été de 4,90DT.

## Activité Filiales

2015

Les revenus bruts de leasing sont passés de 16 044mD au 31/12/2014 à 20 007mD à fin 2015, soit une évolution de 24,7%.

Les produits nets de leasing ont augmenté de 19,52%, passant de 7 479mD en 2014 à 8939mD à fin 2015; ils représenteront un taux de rendement net de l'encours de 3,90% contre 3,79% au 31/12/2014.

Le résultat des activités avant impôts de la période ainsi dégagé est de 2032mD, contre 1095 mD au 31/12/2014, soit une augmentation de 86%.



**Société d'Investissement  
à Capital Fixe Epargne  
Invest :**

**Directeur Général :** Monsieur Ahmed MAJAJI

**Objet social :** La société a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation des fonds propres d'un portefeuille de valeurs mobilières et la prise de participation dans le capital des sociétés à haute valeur ajoutée.

### **Contexte de Création, initiateur du projet :**

La création de la SICAF Epargne Invest en 1994 s'inscrit dans le cadre de la volonté des pouvoirs publics de créer un nouveau mécanisme de mobilisation de l'épargne pour développer le marché financier et promouvoir l'investissement.

Devant les mutations profondes de l'environnement monétaire et financier marqué par la mondialisation et la concurrence et dans un souci de diversification de ses activités et de consolidation de sa place au sein du système bancaire et financier Tunisien, la Banque de l'Habitat a créé une première filiale, la SICAF Epargne Invest.

Elle a contribué à la création de toutes les autres filiales de la Banque de l'Habitat et ses participations ont permis à la Banque de compléter sa gamme de produits financiers comme l'assurance, l'intermédiation en bourse, le leasing, le capital risque et l'impression et la confection des chèques.

## Activité Filiales

2015

**Siège social** : Rue Chebbia, Espace Tunis - Bloc K, 5ème étage 1073- Mont Plaisir - Tunis

**Tel** : 71 908 888      **Fax** : 71.948 512

**E-mail** [sicaf.bh@planet.tn](mailto:sicaf.bh@planet.tn)

**Cadre Juridique** : Loi n° 88-92 du 2 août 1988 et les lois subséquentes.

**Capital social actuel de société** :  
(Totalemment libéré)

**Nombre d'actions** : 1 500 000 actions

**Valeur nominale** : 10 DT

**Capital** : 15 000 000DT

**Participation actuelle de la BH** :

**Nombre d'actions** : 744 799 actions

**Montant** : 7 447 990 DT

**Pourcentage** : 49,653%

Le chiffre d'affaires de la société a atteint un montant de 770.048 D au 31/12/2015 contre 774.084 D au 31/12/2014 soit une légère régression de 0,5 %; qui est expliquée par la baisse des plus-values sur cession des titres par rapport à l'année précédente et compensée par une progression remarquable de revenus des participations.

Au 31/12/2015 les plus-values sur cessions réalisées par la société s'élèvent à 145.732 D contre 265.315 D au 31/12/2014 soit une régression de 45 %. La différence s'explique par les opérations effectuées courant l'année 2014 sur le titre SALIM; la plus value enregistrée sur ce titre en 2014 s'élève à 112.792 D alors qu'aucune opération n'a été réalisée en 2015.

Le rendement du portefeuille titres de placement est largement affecté à la baisse à cause de la concentration de 42% du montant total des placements dans un seul titre depuis deux ans (Carthage Cement 1,2MD par rapport à un montant total de placement de 2,9 MD).

Le montant des produits enregistrés au 31/12/2015 s'élève à 10.156 D contre 22.184 D au 31/12/2014. La société a cédé 5000 obligations « Amen Bank SUB 2009 » pour financer en partie la souscription à l'augmentation du capital de Moderne Leasing.

## Activité Filiales

Les charges d'exploitation s'élèvent au 31/12/2015 à 1.097.507 D contre 703.902 D au 31/12/2014, soit une augmentation de 56% du fait de provisions complémentaires constituées pour couvrir la moins value latente constatée au 31/12/2015 sur le portefeuille titres de placement et essentiellement le titre Carthage Cement.

Le montant des charges nettes sur cession de valeurs mobilières s'élève au 31/12/2015 à 42.045 D contre 576.098 D au 31/12/2014.

Suite à la baisse des cours boursiers du portefeuille-titres de placement et surtout le cours du titre Carthage Cement qui est passé de 2,507 D au 31/12/2014 à 1,339 D au 31/12/2015; la société a constitué des provisions complémentaires de 803.580 D (dont 503.558 D sur le titre Carthage Cement) contre 317.838 D en 2014.

Le résultat de la société au 31/12/2015 est déficitaire et s'élève à -328.999 D contre un résultat bénéficiaire de 68.634 D au 31/12/2014.

2015



### La SOCIETE DE L'INVESTISSEMENT MODERNE « SIM SICAR »:

**Directeur général :** Monsieur Elyes Znaidi

**Objet social :** renforcement de la structure financière des entreprises, gestion des fonds à capital risque, notamment pour le compte de la BH et conseil et assistance des chefs d'entreprises dans l'organisation, le management, la stratégie et la politique générale.

**Contexte de création et initiateur du projet :** La Banque de l'Habitat a créé en 1997 la SIM dans un contexte d'expansion du Groupe BH et la diversification de ses activités d'une part et afin de gérer les placements de l'excédent des ressources des sociétés du Groupe BH dans l'investissement à capital risque pour que celles-ci bénéficient des avantages fiscaux accordés par la législation fiscale en la matière.

## Activité Filiales

**Siège social** : 67, rue Alain Savary Cité  
Jardins II Bloc B 3<sup>e</sup> étage 1002 Tunis

**Téléphone** : 71 78 01 40 – 71 78 04 22

**Fax** : 71 84 66 56

**Capital social actuel de société** :  
(Totalelement libéré)

**Nombre d'actions** : 3 600 000 actions

**Valeur nominale** : 5 DT

**Capital** : 18 000 000DT

**Participation actuelle de la BH** :

**Nombre d'actions** : 1 497 092 actions

**Montant** : 7 485 460 DT

**Pourcentage** : 41,586%

L'activité de la société SIM SICAR courant  
l'année 2015 a été marquée par :

▪Un accroissement du niveau des libérations par rapport à 2014, pour enregistrer une augmentation de 16,8 %. Sachant qu'à l'instar des années précédentes la SIM SICAR a respecté les ratios d'utilisation des ressources mises à sa disposition.

▪Le placement des deux nouveaux fonds : Fonds Assurances Salim à capital risque n° 10 pour un montant de 1 834 mD et Fonds Modern Leasing n° 7 pour un montant de 475 mD.

## 2015

▪Une amélioration du montant des encaissements sur les ressources propres de 58,1%.

▪Une stabilisation du niveau des impayés sur les ressources propres.

▪Une augmentation de 25,9% des produits d'exploitation pour passer de 2 094 mD en 2014 à 2 619 mD en 2015.

▪Une augmentation du résultat net de 29,18%.

▪La mise en place d'un nouvel organigramme et le démarrage des travaux des organes de contrôle (comité des risques).

▪Un repli de 51,76% du niveau des approbations qui est dû essentiellement à la conjoncture économique difficile que connaît le pays.

▪Une baisse du montant des encaissements sur les fonds gérés de 48,73%.

▪Une aggravation du niveau des impayés sur les fonds gérés de 10,16%.

- Une augmentation du niveau des charges d'exploitation de 21,2% par rapport à 2014 qui est due essentiellement à l'augmentation du niveau des provisions sur les participations qui est passé de 612 mD au 31/12/2014 à 852 mD au 31/12/2015 soit une aggravation de 39,2%.
- Durant l'exercice 2015, la SIM SICAR a donné son accord pour participer dans 18 projets pour un montant total de 6 824 mD, relatif à un investissement global de 64 239 mD, prévoyant la création de 380 emplois contre 14 projets en 2014 pour un montant total de 14 148 mD représentant un investissement global de 159 347 mD, et permettant la création de 484 emplois.
- Les approbations courant 2015 représentent 45,49% du montant budgétisé, soit 15000 MD. Le montant relatif aux projets installés dans les zones de développement régional représente 93,4% du montant total des approbations
- Le montant, relatif aux projets promus par de nouveaux promoteurs tenant compte de ceux installés dans des zones de développement régional, représente 37,1% du montant total des approbations.
- Les libérations ont atteint courant 2015 le nombre de 11 projets pour un montant total de 7 923 mD représentant un investissement global de 16 380 mD et prévoyant la création de 95 emplois, contre 14 projets en 2014 pour un montant total de 6784mD représentant un investissement global de 95394 mD prévoyant la création de 427 emplois , en plus, la SIM SICAR a souscrit à l'emprunt obligataire BH 2015 pour un montant de 500 mD et à l'augmentation du capital de la société Modern Leasing pour un montant de 1 144 mD.
- Les libérations courant 2015 ont été affectées sur les fonds BH à hauteur de 7 079 mD, sur les fonds filiales à hauteur de 400 mD et sur les fonds propres pour un montant de 444 mD.

## Activité Filiales

2015

▪ Au 31/12/2015 les réalisations en terme de libération représentent 79,23% du montant budgétisé soit 10 000 mD.

▪ Le montant des impayés sur les ressources propres est passé de 6 186 mD au 31/12/2014 à 6 200 mD au 31/12/2015 soit une augmentation de 0.23%. Tenant compte des recouvrements partiels non affectés et qui s'élèvent au 31/12/2015 à 184 mD, le taux d'impayés nets par rapport aux engagements est de 34,1%, soit une baisse de 0,4% par rapport à 2014.

▪ Les encours des participations (y compris les impayés) sur le capital et les fonds gérés par la SIM s'élèvent au 31/12/2015 à 175 561 mD.

▪ L'exploitation a généré des produits qui s'élèvent au 31/12/2015 à 2619 mD contre 2094 mD au 31/12/2014 soit une augmentation de 25,9% et un taux de réalisation par rapport au montant budgétisé de 113,1%. Ces produits proviennent essentiellement de l'augmentation des produits de cessions des actions et des dividendes distribués par les filiales du groupe BH.

Il est à signaler que les revenus liés directement à l'exploitation, tels que les commissions d'études et les commissions de gestion et qui s'élèvent au 31/12/2015 à 222 mD, ont connu une augmentation de 18,3% par rapport au 31/12/2014 avec un taux de réalisation par rapport au montant budgétisé de 58,3%.

▪ Le résultat net est passé de 329 mD au 31/12/2014 à 425 mD au 31/12/2015 soit une augmentation de 29,18%.

## Activité Filiales

2015



La SOCIETE « BH  
INVEST »

▪ **Directeur Général** : Mme Sonia LARBI Ben FREDJ

▪ **Objet social** :

- Le commerce et la gestion des valeurs mobilières,
- La gestion de portefeuille pour le compte des clients,
- Le conseil et l'assistance en matière de restructuration,
- La cession d'entreprises,
- L'évaluation de projets,
- L'introduction en bourse.

▪ **Contexte de Création, initiateur du projet** :

En application de la loi n° 94-117 du 14/11/1994, relative à la réorganisation du marché financier et particulièrement la séparation de l'activité Banque de celle de l'intermédiation en Bourse, la Banque de l'habitat a créé sa 4<sup>ème</sup> filiale dénommée la société d'Ingénierie Financière et d'Intermédiation en Bourse « SIFIB BH » avec au capital d'un million de dinars qui effectuera les opérations de négociation et d'intermédiation en bourse.

**Siège social**: Immeuble Assurances SALIM, lot AFH, BC5- 3ème étage- Centre urbain Nord - 1002 Tunis

**Tel** : 71 948 429

**Fax** : 71 948 512

**E-mail** : bhinvest@bhinvest.com.tn

**Capital social actuel de société** :  
(Totalemt libéré)

**Nombre d'actions** : 30 000 actions

**Valeur nominale** : 100 DT

**Capital** : 3 000 000 DT

**Participation actuelle de la BH** :

**Nombre d'actions** : 9.000 actions

**Montant** : 900 000 DT

**Pourcentage** : 30%

Au 31/12/2015, BH INVEST a réalisé un volume de transactions de 69,2MD contre 90MD au 31/12/2014, ce qui représente une baisse de 23,11%.

Le marché ayant enregistré une hausse de 54%, la part de marché de la société a baissé passant de 3,59% à 1,73%.

## Activité Filiales

2015

Sur le marché de la cote , BH INVEST a réalisé au 31/12/2015 un volume de transactions de 57,8MD contre 62MD au 31/12/2014, soit une baisse de 6,8%. A noter que le marché de la cote ayant affiché une hausse de l'ordre de 35,1% (2 139,5MD au 31/12/2015 contre 1 777MD au 31/12/2014), la part de la société passe de 3,5% à 2,7%.

Sur le marché de l'hors cote, BH INVEST a réalisé au 31/12/2015 un volume de 526mD, pour un volume de 19,5MD au 31/12/2014 (les réalisations de 2014 ont été dopées essentiellement par une importante transaction d'achat sur la valeur Tunisie Sucre pour un montant de 19,4MD). Le marché de l'hors cote, ayant réalisé une hausse significative de 172,9% (41,6MD au 31/12/2014 contre 113MD au 31/12/2015) la part de marché de la société passe de 45,6% à 0,46%.

Le volume des enregistrements de BH INVEST est passé de 8,7MD au 31/12/2014 à 10, 9 MD au 31/12/2015, ce qui représente une évolution de 25,3%.

Le volume global du marché des enregistrements ayant connu une hausse significative de 124,5%, (de 778MD au 31/12/2014 contre 1748MD au 31/12/2015), la part de marché de la société a baissé de 1,12% à 0,63%.

La BH INVEST détient 220 comptes gérés valorisés à 2,2MD au 31/12/2015 et assure la gestion des OPCVM à savoir ; SICAV BHO, SICAV BHP, SICAV TANIT et le fonds FCP OPTIMA.

La BH INVEST assure la tenue de registre des actionnaires des trois sociétés du groupe BH cotées en bourse (BH, Assurance Salim, Modern Leasing).

La société a entamé un programme d'actions touchant à divers aspects de la gestion visant :

- La mise aux normes de la société en matière de sécurité informatique, respect des dispositions réglementaires de communication aux clients, respect des procédures de contrôle, gouvernance etc...

## Activité Filiales

2015

▪Le développement commercial de la société en renforçant la synergie avec les autres.

BH INVEST a obtenu au cours de l'année 2015 les visas suivants:

➤Document de référence pour l'augmentation du capital de ML en date du 02/03/2015

➤Document de référence pour l'emprunt obligataire subordonné BH en date du 15/04/2015

➤Document de référence pour l'augmentation du capital de la BH en date du 29/06/2015

➤Document de référence pour l'emprunt obligataire ML en date du 11/11/2015.

Elle a également monté et placé les 3 opérations suivantes :

➤L'emprunt obligataire subordonné de la BH d'un montant de 90MD. Cette émission a été une réussite totale étant donné que le montant a été collecté en 13 jours pour une période moyenne de 20 à 25 jours.

➤L'augmentation du capital de la société Modern Leasing de 20MD à 35MD par l'émission de 10MD en numéraire et une incorporation des réserves de 5MD.

➤L'augmentation du capital de la BH de 90MD à 170MD par l'émission de 50MD en numéraire avec une prime d'émission de 60MD ainsi qu'une incorporation des réserves de 30MD.

➤Par ailleurs, BH Invest a également participé activement à la préparation de la communication financière de la Banque de l'Habitat tenue le 02/09/2015 qui a été reconnue par tous les acteurs de la place comme étant une réussite à tous points de vue.

➤ Au 31/12/2015, les revenus d'exploitation ont enregistré une hausse de 0,98% passant de 1 748,1mD à 1 765,2mD. Cette amélioration est expliquée essentiellement par la hausse enregistrée des commissions de gestion d'OPCVM.

➤Les autres produits d'exploitation ont augmenté de 19,40%, ils passent de 17,5mD au 31/12/2014 à 20,9mD au 31/12/2015. Il s'agit des jetons de présence perçus.

## Activité Filiales

Les charges d'exploitation ont progressé de 18,5% par rapport au 31 décembre 2014, passant de 1 374,6mD à 1 628,9mD au 31/12/2015. Cette augmentation est expliquée essentiellement par :

Les produits de placement s'élèvent au 31/12/2015 à 194,2mD soit une hausse de 27,6% par rapport à l'année 2014. Cette croissance s'explique essentiellement par une augmentation de 26,8% des produits de participation du Groupe.

Le résultat d'exploitation passant de 391mD au 31/12/2014 à 257mD au 31/12/2015, soit une baisse de 59,8%.

Compte tenu de ce qui précède, BH INVEST clôture l'année 2015 avec un résultat net de l'exercice en baisse de 26,36% passant de 389,3mD à 286,7mD au 31/12/2015.

2015



LA SOCIETE DE  
PROMOTION  
IMMOBILIERE POUR  
LA VENTE  
ET LA LOCATION  
« SOPIVEL »

**Directeur Général :** Monsieur Ramzi ZARROUK

**Objet social :** Lotissement et aménagement de terrains et de zones destinés à la construction immobilière et leur vente, et aux véhicules agricoles, de tourisme et d'industrie ainsi que la construction et la rénovation d'immeubles et de bâtiments destinés aux activités industrielles pour la vente et la location.

**Siège social :** 67 Rue Alain Savary – Voie X2, Résidence Jardins II Bloc A, 6<sup>ème</sup> étage 1002 Tunis

**Tél :** 71 847 031 / 71 845 561

**Fax :** 71 840 912

## Activité Filiales

2015

**Capital social actuel de société : (Totalelement libéré)**

**Nombre d'actions** : 91 000 actions

**Valeur nominale** : 100 DT

**Capital** : 9 100 000 DT

**Participation actuelle de la BH :**

**Nombre d'actions** : 27 285 actions

**Montant** : 2 728 500 DT

**Pourcentage** : 29,984%

Les Revenus de la SOPIVEL ont atteint au 31/12/2015 un montant de 12.622.523DT HTVA contre 10.206.000DT au 31/12/2014 ; composés essentiellement par la vente de :

▪27 Appartements, 27 places de parking et 22 celliers au Jardin de Carthage pour un chiffre d'affaire de 9.874.748 DT.

▪Un Appartement et 5 places de parking à Mrezgua pour un chiffre d'affaires de 205.000 DT

▪2 bureaux à sousse Hached pour un montant de 197.000 HTVA.

▪07 Appartements à Ksar Saïd pour un chiffre d'affaire de 503.500 DT.

▪2 Appartements à MARINA Hammamet pour un chiffre d'affaire de 683.000 DT.

▪Le projet Mghira, une agence MAE, un restaurant de qualité pour un chiffre d'affaires de 1.101.695 DT.

➤Les produits d'exploitation au 31/12/2015 s'élèvent à 12.622.523 DT, alors que les charges d'exploitation sont de l'ordre de 8.681.481 DT, ce qui fait ressortir un résultat d'exploitation d'un montant égal à 3.941.042DT, contre 3.622.954 en 2014.

➤Le résultat après impôt de l'exercice 2015 est de 1.515.658DT, contre 1.560.998 DT en 2014, dégageant un impôt sur le bénéfice à payer pour un montant de 506.093 DT.

➤L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 17/02/2016, a décidé lors de sa réunion d'augmenter le capital social de la société de 9.100.000 DT à 15.000.000 DT afin de rembourser l'encours des projets Lac et Alain Savary et par conséquent diminuer l'engagement bancaire.

## Activité Filiales

2015



**La Société Générale  
du Recouvrement  
des Créances**

**Directeur Général :** Monsieur Nadhir Rebai.

**Siège social :** 67 Rue Alain Savary, Imm B,  
2ème étage, Cité jardins II, 1002 Tunis, 1002  
**Tél :** 71 791 191 **Fax :** 71 792 825

**Objet :** Achat de créances pour son propre  
compte et recouvrement de créances pour le  
compte de tiers.

**Cadre juridique :** Loi N° 98-4 du 02 février  
1998, relative aux sociétés de recouvrement  
des créances.

**Capital social actuel de société :**  
**(Totalelement libéré)**

**Nombre d'actions :** 200 000 actions  
**Valeur nominale :** 10 DT  
**Capital :** 2 000 000 DT

**Participation de la BH**

**Nombre d'actions :** 120 000  
**Montant :** 1 200 000 DT  
**Pourcentage :** 60%

### Les résultats de l'exercice :

Le résultat d'exploitation est de  
830.956 DT au 31/12/2015 contre 766.713  
DT à la clôture de l'exercice 2014.

Quant au résultat net, il a connu une  
hausse par rapport à l'exercice 2014, en  
passant de 507.226 à 579.270 DT.

Pour le Chiffre d'affaires, il est de l'ordre de  
1.709.000 DT au 31/12/2015, contre  
2.127.000 DT à la clôture de l'exercice  
2014.

➤ Les produits réalisés par la Société au  
terme de l'exercice clos le 31 Décembre  
2015 s'élèvent à 1.773.697 DT, contre  
2.159.637 DT au 31 Décembre 2014.

➤ Le total des charges supportées par la  
société au titre de l'exercice 2015 est  
arrêté à 1.194.428 DT contre 1.652.411  
DT au terme de l'exercice 2014. Cette  
baisse est due essentiellement au coût  
d'acquisition des créances recouvré qui est  
passé de 479.626 DT en 2014 à 11 DT  
seulement au 31/12/2015.

## Activité Filiales

2015

### ACQUISITION ET RECOUVREMENT DES CRÉANCES :

Durant l'exercice 2015, la société a acquis des créances auprès de la B.H pour un montant en nominal de 7.614.168 DT représentant 12 dossiers.

Le recouvrement brut relatif à la période allant du 01/01/2015 au 31/12/2015 s'élève à 1.741.581 DT, contre 2.226.720 DT l'exercice précédent. Ainsi, le recouvrement cumulé brut est passé de 12.937.508 DT à 14.679.089 DT au 31/12/2015.



**La STIMEC : Société de Technologie d'Impression et d'Édition de Chéquiers**

**Directeur Général :** Monsieur Hichem Ben AMMAR

**Objet social:** Les opérations de confection de chèquiers, d'impression et d'édition, de consommables et de tout équipement nécessaire à la maintenance.

**Siège social :** 17 Rue des entrepreneurs,  
2035 Charguiall.

**Tél :** 70836672 / 70 83 66 73

**Fax :** 70836655

**Capital social actuel de société : (Totalemment libéré)**

**Nombre d'actions :** 140 000 actions

**Valeur nominale :** 10 DT

**Capital :** 1 400 000 DT

**Participation actuelle de la BH :**

**Nombre d'actions :** 42 000 actions

**Montant :** 420 000 DT

**Pourcentage :** 30%

L'année 2015, était l'année de démarrage du plan de relance de la société et le point de départ du redressement de son activité.

L'exercice 2015 s'est caractérisé par :

Le total des actifs est passé de 3 349 373 D au 31/12/2014 à 4 301 823 D au 31/12/2015 ce qui représente une augmentation de 952 450 D, soit une évolution de 28.43 %, qui se présente comme suit :

## Activité Filiales

2015

- Évolution des actifs non courants de 80 072 D, ces investissements ont financé l'acquisition d'équipements supplémentaires occasionnés par le développement du niveau d'activité.
- Évolution des actifs courant de 872 378 D justifiée par le besoin en stocks occasionné par le développement du niveau d'activité d'une part et le rallongement du délai de recouvrement moyen.
- Un résultat net positif de 99 232 D.
- Le démarrage du programme de mise à niveau.
- La confirmation de la certification ISO 9001 : 2008 pour les champs d'activité d'impression et de personnalisation de chéquiers, d'impression et de mise sous pli et des travaux d'imprimerie.
- Une augmentation du Chiffre d'Affaires de 1 711 667 D pour passer de 1 849 337 D au 31/12/2014 à 3 561 004 D au 31/12/2015; soit une augmentation de 92,56 % par rapport à l'exercice 2014.
- Les charges d'exploitation hors charges sont passées de 1703246 D à 3340304 D, soit une augmentation de 1 637 058 D ou + 96.11%.
- Le résultat de l'exercice est passé de 115 641 D à 99 232 D.
- L'acquisition de nouveaux matériels a permis de diversifier la gamme de produits et d'offrir des services longtemps ignorés et qui peuvent être des niches privées à la STIMEC.
- Le chiffre d'affaires a été assuré par le développement de l'activité à tous les niveaux : L'imprimerie a enregistré une augmentation de 35%, la confection de chéquiers 70%.

## Activité Filiales

2015

Le lancement de l'activité de mise sous plis et d'affranchissement a généré un chiffre d'affaires additionnel d'environ 711 867 D, soit 21.23% du chiffre d'affaires global. L'activité de personnalisation des chèques restaurant a généré une augmentation de 4.02%.

Un nouveau portefeuille de vente de chéquier est en cours de démarchage de nouvelles Banques en l'occurrence de l'Arab Tunisian Bank, l'Arab Banking Corporation et la Banque Tunisio libyenne.

L'année 2015 a été marquée par l'obtention du marché d'impression et de mise sous pli de Amen Bank et Oil Lybia avec 240 000 plis par mois.

La société a débuté avec deux émetteurs de tickets à savoir TOPCHEKS et FIRST ce qui nous a permis de générer un chiffre d'affaires additionnel d'environ 100 011DT par mois qui sont venus consolider l'activité de cet atelier.

L'année 2015 s'est caractérisée par la mise en place d'un ensemble d'actions, de règles et de procédures dans le but d'améliorer le mode de gestion et d'approcher les principes de bonne gouvernance.

Pour l'année 2016, la société compte réaliser les actions suivantes :

Le lancement du projet hologramme pour le chèque tunisien qui consiste en la mise en place d'une cellule d'édition et de pose d'hologramme.

La discussion avec la fédération tunisienne des assurances FTUSA afin de mettre en places un système de sécurisation des quittances de polices d'assurances.

La mise en place d'un centre de secours se situant à la zone industrielle Ksar Said.

## Activité Filiales

2015



### TUNISIAN FOREIGN BANK

**Président Directeur Général** : Madame Hayet KBAIER

**Date de participation de la BH** : 31 décembre 2009

**Objet social** : Mobiliser l'épargne des Tunisiens résidant en France et en Europe, faciliter leurs transferts, canaliser ces transferts vers des projets de développement et favoriser les opérations d'échange et de partenariat entre la Tunisie et les pays européens.

**Contexte de Création, Initiateurs du projet** : L'Union Tunisienne de Banques a été créée en 1977 sur initiative de la Banque Centrale de la Tunisie.

**Siège Social** : 9 Rue des Pyramides 75001 PARIS

**Tel** : 01 42 86 97 52

**Fax** : 01 42 60 90 13

**Email** : admin@tfbank.fr

**Capital social actuel de société:**  
(Totalement libéré)

**Nombre d'actions** : 3 254 200 actions

**Valeur nominale** : 15 €

**Capital** : 49 594 008 €

#### Participation actuelle de la BH :

**Nombre d'actions** : 1 412 627 actions

**Montant** : 41 010,638 DT

**Pourcentage** : 43,409%

Dans un contexte économique peu porteur, tant en France qu'en Tunisie, la TFBank a continué en 2015 à finaliser son processus de transformation, par le biais de la stabilisation du système d'information, de la mise à niveau des ressources humaines, du renforcement de l'action commerciale, de recherche de nouveaux débouchés et de la préparation de nouveaux produits.

Sur le plan de l'exploitation, l'exercice s'est soldé par la baisse du niveau des crédits accordés toutes activités confondues.

L'exercice 2015 a été marqué par la nomination d'un nouveau Président Directeur Général, Madame Hayet KBAIER lors du conseil d'administration qui s'est tenu le 02 Octobre 2015.

## Activité Filiales

2015

L'activité de la Banque, au titre de l'exercice 2015, s'est caractérisée par les faits suivants :

Le chiffre d'affaires réalisé a augmenté pour passer de 12 847 mD en 2014 à 13 494 mD fin de l'exercice 2015, soit une évolution de 5%.

Les capitaux propres ont régressé au niveau de 19 438 mD au 31/12/2015 contre 51 960 mD au 31/12/2014, enregistrant une baisse de 62,6%;

Les résultats nets ont diminué, passant de -27 011 mD à la fin de l'exercice 2014 à -28 475 mD à la fin de l'exercice 2015, soit une baisse de 5,42%.



### SOCIETE MODERNE DE TITRISATION

**Responsable** : Monsieur Jallouli Ben Abdelmlak (Président Directeur Général),

**Objet social:** La gestion de fonds communs de créances et leur représentation dans leurs rapports avec les tiers

**Siège Social** : Espace Tunis Montplaisir Tunis

**Capital social actuel de société : (Totalelement libéré)**

**Nombre d'actions** : 5 000 actions

**Valeur nominale** : 100 DT

**Capital** : 500 000 DT

**Participation actuelle de la BH :**

**Nombre d'actions** : 1 500 actions

**Montant** : 150 000 DT

**Pourcentage** : 30%

En l'absence d'un fonds commun de créance à gérer, la société ne pouvant plus exercer son activité. Il a été décidé de mettre l'activité de la société en veilleuse, en attendant des conditions favorables.

Le résultat net de la **S.M.TITRISATION**, actuellement en veilleuse, est resté statuaire avec un déficit de 35 mD au 31/12/2015 contre un résultat nul au 31/12/2014.

### Les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières



#### SICAV BH OBLIGATAIRE

**Directeur Général** : Madame Najet CHABCHOUB

**Objet social** : La société a pour unique objet la gestion d'un portefeuille de valeurs obligataires par l'utilisation de ses fonds propres.

#### **Contexte de création, initiateur du projet :**

Devant les mutations profondes de l'environnement monétaire et financier marqué par la mondialisation et la concurrence et dans un souci de diversification de ses activités et de consolidation de sa place au sein du système bancaire et financier, le groupe BH a connu, en juin 1997, la création d'une nouvelle filiale dénommée société d'Investissement à Capital Variable de type Obligataire dénommée SICAV BHO.

Les missions de Dépositaire et du Gestionnaire, ont été assurées par la Banque de l'Habitat, jusqu'à la fin de 2001.

A partir de 2002, l'activité de gestion de la SICAV BHO a été transférée à la SIFIB BH.

La SICAV BHO a démarré son activité le 22 septembre 1994 avec un capital initial de 500.000 dinars.

**Siège social**: Immeuble Assurances SALIM, lot AFH, BC5- 3ème étage- Centre urbain Nord - 1002 Tunis

**Tel** : 71 952.000 **Fax** : 71.841.635

**E-mail** [sicav.bho@planet.tn](mailto:sicav.bho@planet.tn)

**Cadre Juridique** : Loi n° 88-92 du 2 août 1988 et les lois subséquentes.

#### **Participation actuelle de la BH :**

**Nombre d'actions** : 1.562 actions

**Montant** : 156.200 DT (nominal)

**Pourcentage** : 0,129%

L'activité de la SICAV BHO a été marquée en 2015 par une politique de placement qui se repose essentiellement sur les trois axes principaux suivants :

▪La sécurité : l'application par le gestionnaire de la politique d'investissement tracée par le Conseil d'Administration et le comité de placement tout en se conformant minutieusement à la réglementation des OPCVM en vigueur,

▪La liquidité : la BHO a assuré la liquidité aux porteurs de parts désirant racheter leur mise en faisant recours à des placements liquides et fructueux.

▪Le rendement : la BHO a pu progresser en terme de rendement offert à ses actionnaires en réalisant un rendement annuel de 4,21% contre 4,15% une année auparavant.

Au 31/12/2015, l'activité financière de la SICAV BH Obligataire s'est soldée par :

▪Un total actif de 114. 218. 783 DT contre 112.671.609 dinars une année auparavant enregistrant ainsi une hausse de 1,37%. Cet actif est en permanence composé d'obligations, de bons du trésor, de placements monétaires, de placements bancaires et de disponibilités.

▪Une amélioration de 14% de l'actif net pour se stabiliser à 113.638.048 dinars contre 112.098.840 au 31-12-2014.

▪Une Valeur liquidative de 102,877 dinars contre 102,798 dinars au 31-12-2014.

▪Un taux de rendement annuel de 4,21% contre 4,15% en 2014.

▪Une amélioration de 3% des sommes distribuables de l'exercice 2015. Elles s'élèvent à 4.785.816 dinars contre 4.636.079 dinars au 31-12-2014. Ce qui se traduit par la distribution d'un dividende par action au titre de l'exercice 2015 de 4,333 dinars contre 4,251 dinars l'année précédente.

## Activité Filiales

2015



### SICAV BH PLACEMENT

**Directeur Général** : Madame Najet CHABCHOUB

**Objet social** : Société d'investissement à capital variable ayant pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières au moyen de l'utilisation de ses fonds propres .

**Contexte de création, initiateur du projet** : Le savoir faire, les moyens financiers et le réseau d'agence dont dispose la Banque de l'Habitat d'une part et le cadre juridique qui limite l'exercice de certaines activités d'autre part, ont incité la Banque de l'Habitat à créer des filiales, visant le développement de nouveaux produits. De ce fait, elle a procédé à la constitution en 1994 d'une société d'investissement à capital variable dénommée SICAV BH PLACEMENT.

La Banque de l'Habitat, dépositaire et gestionnaire de la SICAV BHP, a procédé à la commercialisation de ce nouveau produit sur l'ensemble de son réseau.

La SICAV BHP a démarré son activité le 22 septembre 1994 avec un capital initial de 500.000 dinars.

**Siège social**: Immeuble Assurances SALIM, lot AFH, BC5- 3ème étage- Centre urbain Nord - 1002 Tunis

**Tel** : 31 389 8000

**Fax** : 71.948 512

**E-mail** [sicav.bhp@planet.tn](mailto:sicav.bhp@planet.tn)

**Textes applicables** : Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des Organismes de Placement collectif et les lois et textes subséquents

**Participation actuelle de la BH** :

**Nombre d'actions** : 81.732 actions

**Montant** : 8.173.200 DT (nominal)

**Pourcentage** : 70,08 %

## Activité Filiales

2015

Au cours de l'exercice écoulé, l'activité de la SICAV BHP a été axée sur les orientations et recommandations suivantes :

- Se positionner sur les valeurs à haut rendement en dividendes,
- Opter pour la vente des titres dont les cours atteignent des niveaux de plus values élevés
- Intervenir dans les nouvelles introductions dont l'évolution est jugée correcte.

Les états financiers de la SICAV BHP font apparaître :

- Une baisse de 8% total bilan par rapport à 2014, soit 3.661.114 dinars contre 3.988.031 dinars.
- Une diminution de 10% l'actif net passant de 3.736.116 dinars en 2014 à 3.410.018 dinars en 2015.
- Une Valeur liquidative de 29,240 dinars contre 32,221 dinars au 31-12-2014
- Un total des revenus de placement de 122.789 dinars en régression de 6% par rapport à 2014.

- Des sommes distribuables de 85.440 dinars en amélioration de 4% par rapport à 2014
- Une augmentation de 4% du dividende à distribuer par action. Il serait de l'ordre de 0,732 dinars, contre 0,706 au cours de l'exercice 2014.



# BANQUE DE L'HABITAT

---

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR  
LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DU GROUPE  
« BANQUE DE L'HABITAT » RELATIFS À L'EXERCICE  
CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2015**

---

**Mai 2016**

**LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES**





Société d'expertise comptable inscrite au tableau  
de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

N°10 Rue 8003. 2<sup>ème</sup> étage.  
1002 Montplaisir - Tunis - Tunisie

Tél.: (216) 71 903 707 Fax.: (216) 71 903 708

Audit & Consulting Business



More Than Quality...

Société d'expertise comptable inscrite au tableau  
de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

Immeuble Zarrad. Bureau A 24.  
Les Jardins du Lac – Tunis - Tunisie  
Tél. : (216) 71 198 055 Fax. : (216) 71 198 031

## A L'ATTENTION DE MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE LA BANQUE DE L'HABITAT

### **OBJET : Rapport des commissaires aux comptes Etats financiers consolidés – exercice clos au 31 Décembre 2015.**

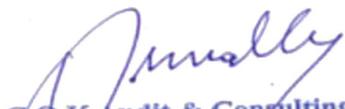
En notre qualité de commissaires aux comptes de la « Banque de l'Habitat –BH- »  
et en exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée  
Générale, nous vous présentons notre rapport sur les états financiers consolidés  
du Groupe « Banque de l'Habitat –BH- » arrêtés au 31 décembre 2015.

En vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Monsieur le  
Directeur Général, l'expression de notre haute considération.

**Tunis, le 18 mai 2016**

**C.O.K**  
**Audit & Consulting**

**Hatem OUNALLY**

  
**C.O.K Audit & Consulting**  
**Société d'Expertise Comptable**  
Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie  
2ème Etage, imm. 10, Rue 8003  
1002 Montplaisir - Tunis - Tunisie  
Tél: (216) 71.903.707 - Fax: (216) 71.903.708

**A.C.B**  
**Audit & Consulting Business**

**Zied KHEDIMALLAH**


# ***SOMMAIRE***

---

	<i>Page</i>
<b>Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés du groupe -BH- au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2015</b>	<b>166</b>
<b>Etats financiers consolidés du groupe -BH- arrêtés au 31 décembre 2015</b>	<b>174</b>

---

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES  
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DU GROUPE -BH-  
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2015**

---



Société d'expertise comptable inscrite au tableau  
de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

N°10 Rue 8003, 2<sup>ème</sup> étage.  
1002 Montplaisir - Tunis - Tunisie

Tél.: (216) 71 903 707 Fax.: (216) 71 903 708



Société d'expertise comptable inscrite au tableau  
de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

Immeuble Zarrad. Bureau A 24.  
Les Jardins du Lac – Tunis - Tunisie  
Tél. : (216) 71 198 055 Fax. : (216) 71 198 031

**Mesdames et Messieurs les actionnaires  
de la Banque de l'Habitat -BH-**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR  
LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DU GROUPE  
DE LA « BANQUE DE L'HABITAT » AU TITRE DE  
L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2015**

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur les états financiers consolidés de la Banque de l'Habitat –BH- arrêtés au 31 décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et règlementaires.

**I. Rapport sur les états financiers consolidés**

Nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe de la « Banque de l'Habitat -BH- », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2015, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

**1. Responsabilité de la Direction pour les états financiers consolidés**

La Direction de la Banque de l'Habitat est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## 2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles d'éthique et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserves.

## 3 Justification de l'opinion avec réserves

### Réserves relatives aux états financiers individuels de la Banque de l'Habitat:

3.1 L'étendue de nos investigations a été limitée par les difficultés suivantes :

- Le défaut de réponse de 102 avocats sur les 110 sollicités à nos demandes d'informations,
- L'indisponibilité d'états financiers récents pour certaines relations de la Banque. Cette limitation couvre également certains clients dont les engagements auprès du système financier dépassent cinq millions de dinars;
- L'inexistence de notations attribuées par des agences spécialisées pour les clients cotés en bourse ou ceux dont les engagements auprès du système financier dépassent vingt cinq millions de dinars;
- L'indisponibilité d'évaluations indépendantes et récentes de la majorité des garanties hypothécaires prises en compte par la Banque ;
- Le défaut d'actualisation des certificats de propriété des biens hypothéqués et de mise à jour des informations sur la situation juridique des garanties consenties par les clients à la Banque ,
- L'absence d'identification adéquate des produits comptabilisés par client. En conséquence, les produits demeurant impayés, qui méritent d'être réservés, n'ont pas pu être vérifiés;

- L'indisponibilité d'états financiers audités arrêtés au 31 décembre 2015 pour la majorité des relations dont la banque détient une participation dans leur capital directement ou via fonds gérés ;
- Le défaut de prise en compte d'une manière exhaustive des créances portées à l'actif au niveau du tableau des engagements ainsi que les faiblesses observées au niveau des procédures de rapprochement entre les données comptables et le tableau des engagements. Les risques liés à l'altération des données relatives aux créances classées ainsi qu'à la justification des soldes comptables ont fait l'objet d'une provision de 16 137 KDT ;
- L'absence de justification de la recouvrabilité de certains actifs comptabilisés au titre des demandes d'indemnisation de sinistres déposées auprès de compagnies d'assurance. Ces actifs portant sur un montant de 4 659 KDT ont fait l'objet, au cours des exercices antérieurs, d'une provision à hauteur de 1 481 KDT ;
- L'existence de suspens débiteurs et créditeurs au niveau des comptes abritant les mouvements relatifs aux valeurs de la clientèle gérées par la Banque respectivement pour 223 383 KDT et 294 731 KDT. Les suspens en question, qui font l'objet d'une mission de justification et d'apurement, ont été provisionnés, au cours des exercices antérieurs, à hauteur de 11 772 KDT ;
- La non-conformité de la comptabilité multidevises tenue par la banque aux exigences de la norme comptable tunisienne N°23 en raison notamment d'erreurs relevés au niveau des schémas comptables relatifs à la couverture des opérations de change à terme. En outre, des déséquilibres ont été relevés entre les positions de change converties au cours en vigueur à la date de clôture et les contrevaleurs de ces positions telles qu'issues de la comptabilité tenue en TND au niveau du bilan et de l'hors bilan respectivement pour 9 KDT (créateur) et 1 403 KDT (créateur) ;

3.2 Les soldes comptables abritant les ressources et les emplois relatifs aux fonds budgétaires confiés par l'Etat n'ont pas fait l'objet de procédures adéquates de suivi et de justification. Ainsi, les passifs comptabilisés à ce titre, dont certains demeurent dépourvus de justifications nécessaires, n'ont pas été confirmés auprès des services du Ministère des finances. Aussi, les risques liés aux crédits accordés à la clientèle par prélèvement sur ces fonds n'ont pas été clairement définis par les cocontractants afin de procéder à leur classification conformément à la réglementation en vigueur.

L'incidence éventuelle de ces observations sur les états financiers serait tributaire des résultats des travaux de justification entamés conjointement par la Banque et les services du Ministère des finances.

Limitation relative aux états financiers des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation autres que la société mère:

3.3 Nos travaux d'audit des états financiers consolidés ont été limités par ce qui suit :

La banque ne nous a pas communiqué les rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers de la société « TFB » relatifs à l'exercice 2015.

Dès lors, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'impact éventuel des anomalies, que pourraient comporter les états financiers individuels de ladite société, sur les états financiers consolidés du groupe de la Banque de l'Habitat -BH- relatifs à l'exercice 2015.

4. Opinion avec réserves

A notre avis, sous réserve des incidences des questions évoquées au paragraphe « 3. Justification de l'opinion avec réserves », les états financiers consolidés, ci joints, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe de la Banque de l'Habitat -BH- au 31 décembre 2015, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

5. Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause notre opinion ci-haut exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants .

Paragraphe d'observation sur les états financiers individuels de la Banque de l'Habitat:

- Les engagements des entreprises publiques totalisent un montant de 575 297 KDT au 31 décembre 2015. Certaines créances sur ces entreprises ont été couvertes par des provisions à hauteur de 33 219 KDT et par des agios réservés à hauteur de 3 088 KDT. D'autres engagements d'entreprises publiques présentant des difficultés financières et qui ne sont pas couverts par des garanties suffisantes n'ont pas été provisionnés. Ce traitement a été justifié par le caractère stratégique de leurs activités et par l'engagement implicite de l'Etat à garantir la stabilité financière de ces entreprises.
- Les risques encourus sur un groupe de sociétés s'élèvent à 127 596 KDT au 31 décembre 2015. Les engagements de ce groupe, qui connaît des difficultés financières, n'ont pas été couverts par des provisions compte tenu des perspectives d'amélioration liées au programme de restructuration en cours de réalisation.

Paragraphe d'observation sur les états financiers des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation autres que la société mère:

- La filiale SMT, créée depuis 2002, n'est pas encore entrée en exploitation. Ses fonds propres sont devenus en deçà de la moitié du capital social suite à l'accumulation des pertes, ils totalisent, au 31 décembre 2015, un montant négatif de 530 KDT. En outre, la direction générale de la SMT a confirmé, et sur la base de la décision prise par son conseil d'administration, que la société ne va plus poursuivre son exploitation et qu'elle sera dissoute et liquidée. Toutefois, les états financiers de la société «SMT» arrêtés au 31 décembre 2015, ont été établis sous l'hypothèse de la continuité de l'exploitation.

L'application de l'hypothèse de continuité de l'exploitation dans ce cas, est inappropriée. Dès lors, les états financiers de la SMT ne sont ni sincères ni réguliers et ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société SMT au 31 décembre 2015, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

- Tel que mentionné dans le rapport général du commissaire aux comptes sur les états financiers de la société «STIMEC» arrêtés au 31 décembre 2015, la valeur du stock figurant au bilan s'élève au 31 décembre 2015 à 1 413 KDT dont 487 KDT de produits encours et 92 KDT de produits finis.

La valorisation de ces éléments de stocks n'est pas effectuée suivant des procédés formels et ne s'appuie pas sur une comptabilité analytique ce qui ne permet pas de s'assurer de la fiabilité de la valeur comptable de ces actifs d'exploitation.

La société a lancé une mission de valorisation des stocks qui n'est pas encore finalisée. Ses éventuels impacts ne peuvent pas être raisonnablement déterminés à la date de rédaction du présent rapport.

- Tel que mentionné dans le rapport général du commissaire aux comptes sur les états financiers de la société «EPARGNE INVEST SICAF» arrêtés au 31 décembre 2015, les valeurs mathématiques des participations dans le capital de la société «TOPIC» ainsi dans le capital de la société «SOTACIB» estimées sur la base des situations financières auditées au 31 décembre 2014, sont inférieures à leurs coûts historiques respectivement de 2 323 KDT et de 860 KDT. Malgré que, la société «EPARGNE INVEST SICAF» ait comptabilisé une dépréciation sur les titres de la société «SOTACIB» à concurrence de 200 KDT, les provisions pour dépréciation des immobilisations financières demeurent insuffisantes à concurrence de 2 983 KDT

- Tel que mentionné dans le rapport général du commissaire aux comptes sur les états financiers de la société «SIFIB BH» arrêtés au 31 décembre 2015, le solde de certains comptes clients présente des soldes débiteurs pour un montant total de 31 KDT. Jusqu'à la date d'émission dudit rapport, le commissaire aux comptes n'a pas obtenu d'éléments de justification lui permettant de se prononcer sur l'origine et les impacts éventuels de ces soldes.

- Tel que mentionné dans le rapport général du commissaire aux comptes sur les états financiers de la société «STIMEC SA» arrêtés au 31 décembre 2015,
  - ✓ L'état des litiges en cours communiqué par la société fait ressortir plusieurs actions en justice intentées à l'encontre de la société dont l'issue n'est pas encore connue à la date de la rédaction dudit rapport.
  - ✓ La société a procédé suivant la décision du conseil d'administration du 22 mars 2016 à la reprise des dettes fournisseurs non réclamées depuis l'exercice 2012 pour une somme totale de 35 KDT ainsi que la dette de 9 KDT pour laquelle la société « STIMEC » a obtenu gain de cause soit une somme totale de 44 KDT.
  
- Tel que mentionné dans le rapport général du commissaire aux comptes sur les états financiers de la société «ASSURANCES SALIM» arrêtés au 31 décembre 2015, la société «ASSURANCES SALIM» a constaté la provision mathématique sur le contrat assurance groupe décès en garantie des prêts immobiliers DHAMEN, conclu avec la « Banque de l'Habitat », en se référant à la nouvelle fiche technique déposée le 29 janvier 2010. La nouvelle fiche utilise une base individuelle contrat par contrat, et en retenant la règle de la mutualisation entre assurés étant donné que le tarif est uniforme quelque soit la tranche d'âge, ainsi que les bases techniques prévues par l'arrêté du 05 janvier 2009. En 2010, la société a conclu un traité de réassurance en quote-part au titre du produit « DHAMEN ».
  
- Tel que mentionné dans le rapport général du commissaire aux comptes sur les états financiers de la société « SICAV-BH Placement » arrêtés au 31 décembre 2015,
  - ✓ Les emplois en liquidités enregistrent au 31 décembre 2015, 32,79 % du total actif dépassant ainsi le seuil de 20 % fixé par l'article 2 du décret 2001-2278 portant application de l'article 29 du code des Organismes de Placement Collectif.
  - ✓ Les emplois en actions « MODERN LEASING » représentent à la clôture de la période 13,94 % de l'actif, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10 % prévu par l'article 29 de la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, portant promulgation du code des organismes de placement collectif.
  
- Tel que mentionné dans le rapport général du commissaire aux comptes sur les états financiers de la société « SIM SICAR» arrêtés au 31 décembre 2015, l'évaluation des participations à la clôture de l'exercice est effectuée conformément aux exigences de la Norme Comptable Tunisienne n°7 à la valeur d'usage (pour les titres cotés suivant le cours boursier et pour les titres de placements à long terme non cotés à leur valeur mathématique).  
 Cependant l'évaluation des participations à la valeur mathématique s'est effectuée sur la base d'états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013 et ce à défaut de disponibilité d'états financiers arrêtés au 31 décembre 2015  
 Par ailleurs, les valeurs des participations au capital de la société « SOTACIB » et « TOPIC » s'élèvent au 31 décembre 2015, respectivement, à 1 830 KDT et 1 500 KDT sont provisionnées, respectivement, à 750 KDT et 580 KDT alors qu'elles

présentent des dépréciations de 1 242 KDT et 1 160 KDT suivant les états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 soit un écart de 492 KDT et 581 KDT. Cet écart trouve son explication, selon la SIM SICAR, par les perspectives de rentabilité future des entreprises susvisée.

## II. Rapport sur d'autres obligations réglementaires

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

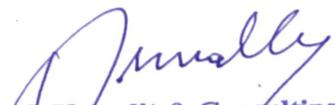
Sur la base de notre examen, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du Groupe au titre de l'exercice 2015.

Tunis, le 18 mai 2016

**C.O.K**

*Audit & Consulting*

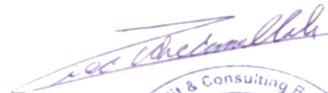
*Hatem OUNALLY*

  
**C.O.K Audit & Consulting**  
*Société d'Expertise Comptable*  
Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie  
2ème Etage, Imm. 10, Rue 8003  
1002 Montplaisir - Tunis - Tunisie  
Tél: (216) 71.903.707 - Fax: (216) 71.903.708

**A.C.B**

*Audit & Consulting Business*

*Zied KHEDIMALLAH*

  
  
Audit & Consulting Business  
Résidence Zarrad - 424  
Berges du Lactil - Tunis  
Tel / 71 19 055  
Fax / 71 19 031  
Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'OCCT

---

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DU GROUPE -BH-  
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015**

---

**BILAN CONSOLIDE**  
**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015**  
*(Unité en Dinars)*

	NOTE	31/12/2015	31/12/2014
<b><u>ACTIF</u></b>			
Caisse et avoirs aupres de la BCT, CCP ET TGT		115 808 259	172 511 151
Creances sur les etablisements bancaires et financiers		29 883 268	174 913 487
Creances sur la clientele	1	5 607 982 812	4 976 862 606
Portefeuille titres commercial	2	1 045 641 021	833 996 907
Portefeuille titres d'investissement	3	230 534 403	264 416 679
Titres mise en equivalence		8 349 970	22 474 879
Autres Titres d'investissement		222 184 433	241 941 800
Valeurs immobilisees		119 569 176	118 987 663
Autres actifs		174 364 791	140 552 920
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>7 323 783 730</b>	<b>6 682 241 413</b>
<b><u>PASSIF</u></b>			
Banque centrale de Tunisie, CCP		-	-
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers		538 662 052	244 947 915
Dépôts et avoirs de la clientele		4 691 775 786	4 620 997 654
Emprunts et ressources speciales		1 303 224 126	1 210 302 159
Autres passifs		179 999 293	154 841 012
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>6 713 661 257</b>	<b>6 231 088 740</b>
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>			
Capital		170 000 000	89 802 000
Reserves consolides	5	216 586 009	146 903 255
Resultats consolides	6	82 540 504	55 300 830
Interêts minoritaires	4	140 995 960	159 146 588
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>610 122 473</b>	<b>451 152 673</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>7 323 783 730</b>	<b>6 682 241 413</b>

**ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDE**  
**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015**  
*(Unité en Dinars)*

<b>PASSIFS EVENTUELS</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
<b>Cautions, avals et autres garanties donnees</b>	452 055 954	416 846 324
<b>A- En faveur des etablissements bancaires et financiers</b>	62 203 435	32 617 372
<b>B- En faveur de la clientele</b>	389 852 519	384 228 952
<b>Credits documentaires</b>	365 509 969	356 764 791
<b>Actifs donnees en garantie</b>	-	-
<b>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</b>	<b>817 565 923</b>	<b>773 611 115</b>
<b><u>ENGAGEMENTS DONNES</u></b>		
<b>Engagements de financement donnees</b>	1 270 398 971	1 090 257 965
<b>A- En faveur des etablissements bancaires et financiers</b>	-	-
<b>B- En faveur de la clientele</b>	1 270 398 971	1 090 257 965
<b>Engagements sur titres</b>	3 845 165	4 995 165
<b>A- Participations non liberees</b>	3 845 165	4 995 165
<b>B- Titres a recevoir</b>	-	-
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>1 274 244 136</b>	<b>1 095 253 130</b>
<b><u>ENGAGEMENTS RECUS</u></b>		
<b>Engagements de financement reçus</b>	319 273 173	388 385 237
<b>Garanties reçues</b>	125 107 267	93 179 653
<b>A- Garanties reçues de l'Etat</b>	-	-
<b>B- Garanties reçues d'autres etablissements bancaires et financiers et d'assurances</b>	-	-
<b>C- Garanties reçues de la clientele</b>	125 107 267	93 179 653
<b>TOTAL ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>444 380 440</b>	<b>481 564 890</b>

**ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE**  
**(Période allant du 01/01 au 31/12/2015)**  
*(Unité en Dinars)*

<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
Interêts et revenus assimilés	382 892 285	357 662 246
Commissions (en produits)	62 738 357	58 573 788
Gains et pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	72 556 753	56 763 193
Revenus du portefeuille d'investissement	1 587 720	4 738 782
<b>TOTAL PRODUITS BANCAIRES</b>	<b>519 775 115</b>	<b>477 738 009</b>
<b><u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRES</u></b>		
Interêts encourus et charges assimilées	230 876 416	201 131 437
Commissions encourues	9 018 549	8 394 677
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>239 894 965</b>	<b>209 526 114</b>
<b>TOTAL PRODUITS NET BANCAIRES</b>	<b>279 880 150</b>	<b>268 211 895</b>
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	-61 256 884	-81 176 843
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	-8 584 568	-8 356 084
Autres produits d'exploitation	77 007 718	63 910 008
Frais de personnel	-101 542 809	-100 131 264
Charges générales d'exploitation	-80 743 797	-60 750 218
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	-10 081 978	-10 615 615
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>94 677 832</b>	<b>71 091 879</b>
Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	7 181 376	7 584 399
Quotepart dans les résultats des entreprises mises en équivalence	-12 232 021	-11 683 055
Goodwill	-	-
Impôts sur les sociétés	-8 172 131	-3 876 234
Part des minoritaires	1 085 448	-7 816 159
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>	<b>82 540 504</b>	<b>55 300 830</b>
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>82 540 504</b>	<b>55 300 830</b>
<b>EFFETS DES MODIFICATIONS COMPTABLES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</b>	<b>82 540 504</b>	<b>55 300 830</b>

**ETAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE**  
**(Période allant du 01/01 au 31/12/2015)**  
*(Unité : en Dinars)*

	31/12/2015	31/12/2014
<b><u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u></b>		
Produits d'exploitation bancaire encaisses	464 460 257	411 315 975
Charges d'exploitation bancaire decaissées	-234 289 848	-202 685 939
Prêts accordés aux établissements bancaires et financiers	-92 281 977	58 124 143
Depôts/retraits de dépôts auprès d'autres établissements financiers	-4 219 648	-422 664
Prêts et avances / remboursement prêts et avances auprès de la clientèle	-685 085 949	-723 091 459
Depôts/retraits de dépôts de la clientèle	67 982 103	568 756 035
Titres de placement	-13 454 091	-29 233 690
Sommes versées au personnel et créanciers divers	320 425 281	159 216 170
Sommes reçues des débiteurs divers	407 861 817	-77 632 552
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	16 700 861	6 516 926
Impôts sur les bénéfices	-3 876 234	-3 398 078
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>	<b>244 222 572</b>	<b>167 464 867</b>
<b><u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u></b>		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	1 587 720	4 738 782
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement	26 454 722	108 808 328
Acquisitions/cessions sur immobilisations	-5 302 616	-7 028 282
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>22 739 826</b>	<b>106 518 828</b>
<b><u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u></b>		
Emission d'actions	120 000 000	-
Emissions d'emprunts et ressources spéciales	89 780 212	-38 127 487
Dividendes versés	-	-
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>	<b>209 780 212</b>	<b>-38 127 487</b>
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités	9 258 703	8 589 089
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	486 001 313	244 445 297
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	1 011 997 653	767 552 356
<b>LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN DE PERIODE</b>	<b>1 497 998 966</b>	<b>1 011 997 653</b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2015

### 1 - REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés du groupe de la BH sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale n°01 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1999 ainsi que les normes (NCT 35 à 39) relatives à la consolidation et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires subséquents

### 2. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers du Groupe BH sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique

#### 2.1- Règles de prise en compte des engagements

Les engagements de la banque sont constatés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloqués de fonds pour leur valeur nominale, intérêts précomptés compris pour les crédits à court terme

Les engagements irrécouvrables ayant fait l'objet d'un jugement suivi par un P V de carence ainsi que les engagements ayant fait l'objet d'abandon sont passés en perte

#### 2.2- Règles d'évaluation des engagements

##### Provisions individuelles

Pour l'arrêté des états financiers au 31/12/2015, il a été procédé à l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément à la Circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires subséquents

##### **Classification des créances**

Les classes de risque sont définies de la manière suivante

- Classe 0 « Actifs courants » Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais paraît assuré ,
- Classe 1 « Actifs nécessitant un suivi particulier » Font partie de la classe 1, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré ,
- Classe 2 « Actifs incertains » Font partie de la classe 2, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est incertain Ces actifs se caractérisent notamment par l'existence de retards de paiement (des intérêts ou du principal) supérieurs à 90 jours sans excéder 180jours
- Classe 3 « Actifs préoccupants » Font partie de la classe 3 tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé Les retards de paiements des intérêts ou du principal son généralement supérieurs à 180 jours sans excéder 360 jours
- Classe 4 « Actifs compromis » Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours, ainsi que les créances contentieuses

## Calcul des Provisions individuelles

Les provisions requises sur les actifs classés sont déterminées selon les taux prévus par la BCT dans la circulaire n° 91-24. Ces taux se présentent comme suit

<u>Classe de risque</u>	<u>Taux de provision</u>
Classe 0 et 1	0%
Classe 2	20%
Classe 3	50%
Classe 4	100%

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances

Les engagements de faible montant (Inférieurs à 50 KDT) sont classés selon la classe de risque automatique. Les provisions requises sur ces engagements sont déterminés par application des taux de provisionnement calculés sur les risques supérieurs à 50 KDT. Dans le cas où le taux de provisionnement calculé sur les actifs supérieurs à 50 KDT au cours de l'exercice en vigueur s'avère différent de celui calculé au cours de l'exercice précédent, le taux le plus élevé entre les deux est pris en compte pour la détermination des provisions

### Provisions collectives

En application des dispositions de la circulaire aux établissements de crédits n°2012-20 du 6 Décembre 2012, abrogeant et remplaçant les dispositions de l'article 10 Bis de la Circulaire n°91-24 du 17 Décembre 1991, la banque a procédé à la comptabilisation par prélèvement sur le résultat de l'exercice 2015, d'un complément de provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour un montant de 11 565 KDT

Ces provisions sont constituées en couverture des risques latents sur les engagements courants (Classe 0) des engagements nécessitant un suivi particulier (Classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire n°91-24 et ont été déterminées par recours à la méthodologie année à la Circulaire 2012-20

### Les provisions additionnelles

Selon les dispositions de la circulaire BCT 2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante  $A=N-M+1$

A ancienneté dans la classe 4

N année d'arrêté des comptes

M année de la dernière migration vers la classe 4

### **2.3- Règles de prise en compte des intérêts et commissions sur les engagements**

Les intérêts sur les engagements sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont courus et sont rattachés à la période adéquate par abonnement

A chaque date d'arrêté comptable, les intérêts courus et non échus sont inscrits dans les comptes de créances rattachées correspondants par la contrepartie d'un compte de résultat

Les intérêts perçus d'avance sont portés dans les comptes de régularisation appropriés et font l'objet d'abonnement aux périodes adéquates

Les intérêts afférents aux crédits consentis par la banque et demeurant impayés au titre des créances classées pour les crédits industriels et commerciaux ainsi que les crédits habitat sont systématiquement réservés

Les intérêts sur les comptes courants gelés, par application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19 mars 1999, sont également réservés. En ce qui concerne les intérêts comptabilisés sur les crédits de préfinancement, ils font l'objet de réservation à partir du moment où les projets y afférents sont classés

Les intérêts réservés ne sont constatés en résultat qu'au moment de leur encaissement effectif. Les intérêts sur les créances consolidées ne sont constatés en résultat que lorsqu'ils sont effectivement encaissés. La comptabilisation des commissions ayant le caractère d'intérêts obéit aux mêmes règles que celles applicables à la constatation des intérêts et les autres commissions sont constatées au fur et à mesure de leur réalisation

### **2.4- Comptabilisation du portefeuille-titres et des revenus y afférents**

Les titres sont classés en 4 catégories

- Les titres de transaction qui se distinguent par les deux critères suivants
  - leur courte durée de détention qui doit être limitée à trois mois
  - la liquidité de leur marché

Ces titres incluent notamment les bons du trésor

- Les titres de placement qui sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à trois mois, à l'exception des titres à revenu fixe que l'établissement a l'intention de conserver jusqu'à l'échéance et qui satisfont à la définition de titres d'investissement.
- Les titres d'investissement qui sont les titres pour lesquels la banque a l'intention ferme de les détenir, en principe, jusqu'à leur échéance et doit pouvoir disposer de moyens suffisants pour concrétiser cette intention. Ces titres incluent les fonds constitués en exonération d'impôt et confiés aux SICAR pour gestion en vertu d'une convention de gestion
- Les titres de participation qui englobent les actions dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou un contrôle exclusif sur la société émettrice

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagement hors bilan pour leur valeur d'émission et transférées au bilan à la date de libération

Les dividendes sur les titres obtenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée

Les titres cotés sont réévalués par référence au cours boursier

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique corrigée (en tenant compte de la valeur actualisée du patrimoine de la société émettrice) à la date la plus récente

A l'exception des titres de transaction pour lesquels les plus ou moins-values sont directement constatées en résultat, seules les moins-values sur les autres catégories de titres font l'objet de provisions

Les plus-values sur les titres récédés dans le cadre des fonds donnés en gestion sont prises en compte en résultat du moment qu'elles sont courues et dans la mesure où une assurance raisonnable quant à leur encaissement existe

## **2.5- Impôts sur le résultat**

- **Impôts courants**

Les sociétés du groupe BH sont soumises à l'impôt sur les sociétés selon les règles et les taux en vigueur dans chaque secteur d'activité

- **Impôts différés**

Les impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'une différence temporelle est identifiée entre valeurs comptables des actifs et passifs figurant au bilan et bases fiscales respectives lorsque ces différences ont une incidence sur les paiements futurs d'impôts. Les impôts différés sont calculés sur la base du taux d'impôt voté ou quasi-voté qui devrait être en vigueur au moment où la différence temporelle s'inversera. Lors d'un changement de taux d'imposition, l'effet correspondant est enregistré au compte de résultat dans la rubrique « Charge fiscale différée ». Les actifs d'impôt différé nets ne sont pris en compte que s'il est probable que la société consolidée a une perspective de récupération sur un horizon déterminé

Les impôts différés sont déterminés au niveau de chaque entité fiscale et ne font l'objet d'aucune actualisation

## **2.6- Fiscalité différée**

La fiscalité différée est, par ailleurs, traitée conformément à la norme internationale d'information financière IAS 12

L'ensemble des filiales contrôlées exclusivement par la Banque de l'Habitat est désormais consolidé par intégration globale, quelque soit leur secteur d'activité

L'entreprise associée sous l'influence notable de la Banque de l'Habitat est désormais mise en équivalence.

Les états financiers des entreprises consolidées sont retraités afin de les rendre conformes aux règles de comptabilisation, d'évaluation et de présentation du groupe BH. Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux activités non bancaires ont été maintenus dans les comptes consolidés du groupe BH.

### 3. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE SYNTHESE

La présentation des états financiers consolidés du groupe BH se conforme aux dispositions de la norme NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

Les revenus générés par les filiales n'opérant pas dans le secteur des services financiers figurent parmi les éléments de la rubrique « Autres produits d'exploitation ».

Les actifs autres que les immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les passifs des filiales opérant dans le secteur non financier ne sont plus distingués en éléments courants et non courants et sont respectivement présentés sous l'intitulé « Autres actifs » et « Autres passifs ».

#### Périmètre, méthodes et règles de consolidation

##### *Périmètre de consolidation*

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes individuels de la Banque de l'Habitat, de toutes les filiales contrôlées par celle-ci et de l'entreprise associée.

Le périmètre de consolidation des états financiers consolidés a été déterminé conformément aux dispositions des normes comptables NC 35 à NC 37 et aux dispositions du code des sociétés commerciales régissant les groupes de sociétés.

Le périmètre des états financiers consolidés comprend, outre la société mère consolidante, 12 entités au 31 décembre 2015.

- 11 filiales traitées par intégration globale,
- une entreprise associée traitée par mise en équivalence.

Les entreprises retenues dans le périmètre de consolidation, le pourcentage d'intérêt ainsi que les méthodes de leur consolidation, se présentent comme suit.

Désignation	Pourcentage d'intérêt		Méthode de consolidation	PAYS
	2015	2014		
Banque de l'Habitat (société mère)	100%	99,78%	Intégration globale	Tunisie
Modern Leasing	53,47%	47,63%	Intégration globale	Tunisie
SIM SICAR	52,68%	52,29%	Intégration globale	Tunisie
SICAF BHEI	53,16%	53,02%	Intégration globale	Tunisie
SIFIB	62,11%	61,95%	Intégration globale	Tunisie
Société Générale de Recouvrement de Créances	77,00%	76,25%	Intégration globale	Tunisie
Société Moderne de Titrisation	35,86%	35,50%	Intégration globale	Tunisie

Désignation	Pourcentage d'intérêt		Méthode de consolidation	PAYS
	2015	2014		
SOPIVEL	56,99%	56,87%	Intégration globale	Tunisie
Assurances SALIM	31,94%	31,94%	Intégration globale	Tunisie
SICAV BH Placement	75,56%	75,85%	Intégration globale	Tunisie
SICAV BH Obligataire	15 21%	9,78%	Intégration globale	Tunisie
STIMEC	42,64%	42,49%	Intégration globale	Tunisie
TFB	43,31%	43,31%	Mise en équivalence	France

Les états financiers consolidés ont été arrêtés au 31/12/2015 en tenant compte des états financiers et des rapports des commissaires aux comptes audités, se présentent comme suit

Filiales	Etats financiers communiqués	Rapports CAC communiqués
Banque de l'Habitat (société mère)	Oui	Oui
Modern Leasing	Oui	Oui
SIM SICAR	Oui	Oui
SICAF BHEI	Oui	Oui
SIFIB	Oui	Oui
Société Générale de Recouvrement de Créances	Oui	Oui
Société Moderne de Titrisation	Oui	Oui
SOPIVEL	Oui	Oui
Assurances SALIM	Oui	Oui
STIMEC	Oui	Oui
BH PLACEMENT	Oui	Oui
BH OBLIGATAIRE	Oui	Oui
T F B	Oui	Non

## **Méthodes de consolidation**

### ▪ **Sociétés consolidées par intégration globale**

Les entreprises sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale, y compris les entreprises à structure de comptes différente

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financière et opérationnelle de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle résulte

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans l'entreprise consolidée,
- soit de la désignation de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance,
- soit du droit d'exercer une influence dominante sur une filiale en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires

Le contrôle est en outre présumé exister, dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne

La méthode de l'intégration globale a été appliquée conformément à la démarche suivante

- Les états financiers individuels de la mère et de ses filiales sont combinés ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- Les opérations réciproques entre sociétés du groupe sont éliminées d'une manière symétrique ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- La valeur comptable de la participation du Groupe dans chaque filiale et la quote-part du groupe dans les capitaux propres sont éliminées pour déterminer les réserves consolidées et la part des minoritaires dans les réserves

Le traitement des créances vendues par la « BH » à sa filiale la « SGRC » se traduit uniquement par l'élimination des créances telles qu'elles figurent au niveau des comptes de la « SGRC »

### ▪ **Sociétés mises en équivalence**

Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable résulte du pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans en détenir le contrôle. L'influence notable peut notamment résulter d'une représentation dans les organes de direction ou de surveillance, de la participation aux décisions stratégiques, de l'existence d'opérations interentreprises importantes, de l'échange de personnel de direction, de liens de dépendance technique

L'influence notable sur les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise est présumée lorsque le groupe dispose, directement ou indirectement, d'une fraction au moins égale à 20% des droits de vote de cette entreprise

La méthode de la mise en équivalence consiste dans les étapes successives suivantes

- Retraiter les capitaux propres de la société mise en équivalence par élimination des opérations réciproques ayant un impact sur ses résultats ou sur ses réserves ,
- Constaté la quote-part du groupe dans les capitaux propres de la société mise en équivalence par un poste d'actif sous l'intitulé "Titres mis en équivalence" ,
- Éliminer la participation du groupe dans la société mise en équivalence par la quote-part du groupe dans les capitaux propres et constater la différence dans le résultat consolidé sous l'intitulé "Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence" en tenant compte des effets sur les réserves consolidées

Si, selon la méthode de la mise en équivalence, la quote-part de la Banque, société consolidante, dans les résultats déficitaires d'une entreprise associée, est égale ou supérieure à la valeur comptable de la participation, la Banque cesse habituellement de prendre en compte sa quote-part dans les pertes à venir. La participation est alors présentée pour une valeur nulle. Les pertes supplémentaires sont provisionnées dans la mesure où la Banque a assumé des obligations ou a effectué des paiements pour le compte de l'entreprise mise en équivalence afin de remplir les obligations de cette dernière que la banque a garanties ou pour lesquelles elle s'est engagé par quelque moyen que ce soit

### **Règles de consolidation**

- **Coût d'acquisition des titres, écart d'acquisition et écart d'évaluation**

#### **Coût d'acquisition des titres**

Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur par l'acquéreur majoré des coûts considérés comme significatifs directement imputables à l'acquisition, nets de l'économie d'impôts correspondante

#### **Ecart d'acquisition**

Les écarts d'acquisition correspondant à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation des actifs et passifs de l'entreprise acquise, sont amortis linéairement sur une période qui ne peut excéder vingt ans, spécifiquement définie en fonction des conditions particulières à chaque acquisition

Chaque fois que des informations ont été disponibles, les écarts d'acquisition ont été identifiés et constatés en actif selon le cas, soit en immobilisations incorporelles pour les filiales intégrés globalement, soit en titres mis en équivalence pour les autres entreprises

#### **Ecart d'évaluation**

Les écarts d'évaluation correspondant aux différences entre la valeur d'entrée ré estimée dans le bilan consolidé des actifs, passifs de l'entreprise acquise et la valeur comptable de ces éléments sont comptabilisés selon les règles communes applicables aux éléments correspondants

- **Variation du pourcentage d'intérêt dans une société consolidée**

L'augmentation du pourcentage d'intérêt détenu dans une entreprise comprise dans le périmètre de consolidation donne lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition complémentaire amorti selon les règles précisées ci-dessus. La baisse du pourcentage d'intérêt dans une entreprise restant consolidée donne lieu à un amortissement complémentaire de l'écart d'acquisition

▪ **Opérations réciproques**

Les comptes réciproques, ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés, sont éliminés lorsqu'ils concernent des entités faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle

**3. NOTES EXPLICATIVES**

**3.1-ACTIFS**

**NOTE 1 –CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE**

Au 31/12/2015, les créances sur la clientèle totalisent 5 607 983 KDT contre 4 976 863 KDT au 31/12/2014 soit une augmentation de 631 120 KDT

A la date du 31/12/2015, la ventilation par secteur d'activité des engagements de la banque supérieurs à 50 KDT, y compris ceux en hors bilan, se présente comme suit

Secteur d'activité	Actifs normaux (*)		Actifs non performants (**)		Total	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Immobilier	765 791	584 747	181 085	172 865	946 876	757 612
Services	2 186 286	1 910 929	419 324	409 852	2 605 610	2 320 781
Industrie	1 039 064	929 905	201 831	199 778	1 240 895	1 129 683
Tourisme	48 718	30 601	259 776	257 040	308 494	287 641
Agriculture	68 870	10 927	11 290	12 860	80 160	23 787
<b>Total brut</b>	<b>4 108 729</b>	<b>3 467 109</b>	<b>1 073 306</b>	<b>1 052 395</b>	<b>5 182 035</b>	<b>4 519 504</b>

(\*) Actifs Classes 0 & 1

(\*\*) Actifs Classes 2, 3 & 4

**NOTE 2– PORTEFEUILLE TITRE COMMERCIAL**

(En KDT)

<b>SOCIETES</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
BANQUE DE L'HABITAT	921 600	717 278
S I F I B	2 704	3 123
MODERN LEASING	0	1 688
S I C A R	48 071	43 540
S I C A F	2 992	3 400
ASSURANCE SALIM	70 274	63 490
SICAV BHO	0	1 478
<b>TOTAL</b>	<b>1 045 641</b>	<b>833 997</b>

### NOTE 3- PORTEFEUILLE TITRES D'INVESTISSEMENT

#### Liste des entreprises filiales :

Denomination	Adresse	Capital Social	Participation BH	%	Nature de contrôle	Provisions au 31/12/ 2015	Capitaux Propres	Resultats 2015
Societe des assurances SALIM	Assurances Salim Immeuble SALIM, Lotissement AFH - BC5, Centre Urbain Nord -1003	13 300 000	3 828 333	29%	DE FAIT	-	36 724 998	6 057 462
SICAV BH-Placement	Siege de l'Assurances Salim Immeuble SALIM, Lotissement AFH - BC5, Centre Urbain Nord -1003	3 324 578	3 693 135		DE FAIT	1 297 659	3 324 586	85 431
SICAV BH-Obligataire	Siege de l'Assurances Salim Immeuble SALIM, Lotissement AFH - BC5, Centre Urbain Nord -1003	108 851 773	9 756 164		DE FAIT	682 716	108 852 226	4 785 816
Societe d'ingeniere financiere et d'intermediation en bourse (SIFIB)	Siege de l'Assurances Salim Immeuble SALIM, Lotissement AFH - BC5, Centre Urbain Nord -1003	3 000 000	900 000	30%	DE FAIT	-	6 183 691	286 686
Societe de promotion immobiliere pour la vente et la location (SOPIVEL)	67, Rue Alain Savary, Bloc A, 6eme etage , Cite Jardins II -1002 Tunis	9 100 000	2 728 500	30%	DE FAIT	-	12 002 801	1 515 658
Societe Epargne Invest (SICAF)	Immeuble Espace Tunis, Bloc K 5eme etage , Rue 8003, Montplaisir 1073 Tunis	15 000 000	7 446 059	50%	DE FAIT	1 289 624	15 714 825	-328 999
Societe de l'investissement moderne (SIM SICAR)	Residence Cite Jardins ,2 Rue Alain Savary , Bloc A 6eme etage 1002 Tunis	18 000 000	7 496 749	42%	DE FAIT	-	19 034 683	424 904
Modern Leasing	Immeuble Assurances SALIM - Centre Urbain Nord- Lot AFH BC5- 1082 Cite Mahrajene	35 000 000	11 461 831	33%	DE FAIT	-	40 010 356	1 451 424
Societe de technologie d'impression et d'edition de chequiers (STIMEC)	17 Rue des Entrepreneurs 2035 Charguia II Tunis	1 400 000	420 000	30%	DE FAIT	195 516	659 764	99 231
Societe generale de recouvrement de creances (SGRC)	67, Rue Alain Savary, Bloc B, 2eme etage , Cite Jardins -1002 Tunis	2 000 000	1 200 000	60%	DE DROIT	-	4 459 857	579 272
Societe Moderne de Titnsaton (SMT)	Espace Tunis, Escalier H 4eme etage Montplaisir 1073 Tunis	500 000	150 000	30%	DE FAIT	150 000	-493 991	-35 555

**NOTE 4 - INTERETS DES MINORITAIRES**

(En KDT)

SOCIETES	31/12/2015			31/12/2014		
	PART DES MINORITAIRES DANS LE RESULTAT	PART DES MINORITAIRES DANS LES RESERVES	TOTAL	PART DES MINORITAIRES DANS LE RESULTAT	PART DES MINORITAIRES DANS LES RESERVES	TOTAL
BANQUE DE L'HABITAT	0	0	0	139	348	487
S I F I B	-143	1 485	1 341	-126	1 578	1 452
MODERN LEASING	36	14 045	14 081	1 331	14 031	15 362
S I C A R	-357	6 730	6 373	-214	7 927	7 713
S I C A F	-392	6 918	6 525	-112	6 930	6 818
S M T	-23	-496	-519	-16	-332	-348
S G R C	126	727	853	125	926	1 051
ASSURANCE SALIM	-2 624	23 659	21 035	1 847	22 004	23 851
SOPIVEL	1 055	1 938	2 992	1 177	4 176	5 353
S T I M E C	-496	135	-362	84	228	312
BH PLACEMENT	9	356	365	20	817	837
BH OBLIGATAIRE	1 725	86 586	88 312	3 561	92 698	96 259
<b>TOTAL</b>	<b>-1 085</b>	<b>142 081</b>	<b>140 996</b>	<b>7 816</b>	<b>151 331</b>	<b>159 147</b>

**NOTE 5 - LES RESERVES CONSOLIDEES**

(En KDT)

SOCIETES	31/12/2015			31/12/2014	
	CAPITAUX ET RESERVES	INTERETS DES MINORITAIRES	TITRES A ELIMINER	RESERVES CONSOLIDEES	RESERVES CONSOLIDEES
<b>BANQUE DE L'HABITAT</b>	219 867	0	0	219 867	146 343
<b>S I F I B</b>	6 395	1 485	2 801	2 109	1 857
<b>MODERN LEASING</b>	40 657	14 045	20 464	6 148	4 310
<b>S I C A R</b>	19 453	6 730	11 972	751	-513
<b>S I C A F</b>	15 728	6 918	8 421	389	300
<b>S M T</b>	-494	-496	528	-526	-388
<b>S G R C</b>	5 160	727	2 000	2 433	1 827
<b>ASSURANCE SALIM</b>	38 024	23 659	8 687	5 678	4 649
<b>SOPIVEL</b>	12 649	1 938	8 690	2 021	-759
<b>S T I M E C</b>	660	134	843	-317	-526
<b>BH PLACEMENT</b>	3 497	355	4 438	-1 296	-2748
<b>BH OBLIGATAIRE</b>	109 610	86 586	23 266	-242	-597
<b>U T B</b>	-20 429			-20 429	-6 852
<b>* RESERVE S/ TITRE MIS EN EQUIVALENCE</b>	-20 429			-20 429	-6 852
<b>TOTAL</b>	<b>450 777</b>	<b>142 081</b>	<b>92 110</b>	<b>216 586</b>	<b>146 903</b>

**NOTE 6 - RESULTATS CONSOLIDES**

(En KDT)

<b>SOCIETES</b>	<b>RESULTAT RETRAITE</b>	<b>INTERETS DES MINORITAIRES</b>	<b>SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE</b>	<b>RESULTAT CONSOLIDE</b>
BANQUE DE L'HABITAT	81 901	0	0	81 901
S I F I B	-1 671	143	0	-1 528
MODERN LEASING	3 555	-36	0	3 519
S I C A R	-1 560	357	0	-1 203
S I C A F	-815	393	0	-422
S M T	-24	23	0	-1
S G R C	572	-126	0	446
ASSURANCE SALIM	4 441	2 624	0	7 065
SOPIVEL	5 216	-1 055	0	4 161
S T I M E C	-529	496	0	-33
BH PLACEMENT	39	-9	0	30
BH OBLIGATAIRE	2 562	-1 725	0	837
<u>U T B</u>	0	0	<b>-12 232</b>	<b>-12 232</b>
* QUOTE PART			-12 232	
<b>TOTAL</b>	<b>93 687</b>	<b>1 085</b>	<b>-12 232</b>	<b>82 540</b>



# PROJET DES RESOLUTIONS

RAPPORT  
ANNUEL  
1932015

### Première Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration (sur la situation financière individuelle et sur la situation financière consolidée) et après avoir entendu la lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et consolidés pour l'exercice 2015 approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 Décembre 2015.

Cette résolution est adoptée à .. . . . . .

### Deuxième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes pour l'exercice 2015, approuve les conventions réglementées prévues par les articles 200 et 475 du code des Sociétés Commerciales et 29 de la loi 65/2001 du 10 juillet 2001 sur les établissements de crédits

Cette résolution est adoptée à .. ... ..

### Troisième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la répartition du bénéfice net de l'exercice 2015 telle qu'elle lui a été proposée par le Conseil d'Administration, à savoir .

*Chiffres en Dinar*

<b>INTUTILE</b>	<b>EXERCICE 2015</b>	<b>EXERCICE 2014</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>70 583 766,724</b>	<b>50 297 986,733</b>
REPORT A NOUVEAU	11 130,234	13 143,501
<b>1 ER RELIQUAT</b>	<b>70 594 896,958</b>	<b>50 311 130,234</b>
RESEVE LEGALE	3 529 744 848	0,000
<b>2 EME RELIQUAT</b>	<b>67 065 152.110</b>	<b>50 311 130,234</b>
DIVIDENDE ET SUPER DIV	0000	0000
<b>3 EME RELIQUAT</b>	<b>67 065 152.110</b>	<b>50 311 130,234</b>
Fonds social	850 000,000	850 000,000
<b>4 EME RELIQUAT</b>	<b>66 215 152.110</b>	<b>49 461 130,234</b>
RESERVE EXTRAORDINAIRE	<b>45 800 000.000</b>	<b>47 200 000,000</b>
RESERVE POUR REINVESTISSEMENT EXONERES	<b>17 894 000.000</b>	<b>0,000</b>
RESERVE POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX	<b>2 500 000.000</b>	<b>2 250 000,000</b>
<b>5 EME RELIQUAT</b>	<b>21 152.110</b>	<b>11 130,234</b>
REPORT A NOUVEAU	<b>21 152.110</b>	<b>11 130,234</b>
<b>SOLDE</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>

Cette résolution est adoptée à . . . . .

**Quatrième Résolution :**

L'Assemblée Générale donne aux administrateurs, quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2015, et ce en conséquence des résolutions précitées

Cette résolution est adoptée à ... . . . . .

**Cinquième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle le mandat de monsieur Ahmed Trabelssi. Et ce pour une durée de trois ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée qui aura à statuer sur les résultats de l'exercice 2018.

Cette résolution est adoptée à ... . . . .

**Sixième Résolution :**

En application de la loi n° 2005-96 du 18/10/2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières et de la loi 2001-65 relative aux établissements de crédits telle que modifiée et complétée par la loi 2006-19 du 02/05/2006 et à la suite de l'expiration de la mission des commissaires aux comptes actuels à l'issue de cette réunion, l'assemblée générale ordinaire désigne comme commissaires aux comptes :

Le bureau «.....» son représentant monsieur . . . . .

Le bureau «.....» son représentant monsieur . . . . .

Pour les exercices 2016-2017 et 2018.

Cette résolution est adoptée à .... . . . .

**Septième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe :

- Le montant net des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration à deux milles dinars (2000 DT) par séance et par administrateur.
- Le montant net relatif aux présidences des comités permanent d'audit interne et celui des risques à deux milles dinars (2000 DT) par séance et par président.
- Le montant net à allouer aux membres des comités émanant du conseil à mille dinars (1000 DT) par séance et par membre

Cette résolution est adoptée à . . . . .

**Huitième Résolution :**

L'Assemblée Générale décide l'émission d'un emprunt obligataire et/ou subordonné d'un montant plafonné à 150 Millions de Dinars, à réaliser en une ou plusieurs tranches, dans un délai maximum de trois années.

